



# BRABANT

*tourisme*

TRIMESTRIEL N° 4  
DECEMBRE 1993

REWISBIQUE  
Archives

147

Bureau de dépôt  
Bruxelles X

# BRABANT

*tourisme*

Revue trimestrielle  
de la Fédération Touristique  
de la Province de Brabant,  
pour la Communauté française

**Président :**  
Didier Rober, *député permanent*

**Vice-Présidents :**  
Willy Vanhelwegen et  
Pierre Boucher,  
*députés permanents*

**Directeur - Rédacteur en Chef :**  
Gilbert Menne

**Secrétaire de rédaction :**  
Catherine Ansiau

**Administration :**  
Alex Kouprianoff

**Présentation :**  
Marc Schouppe

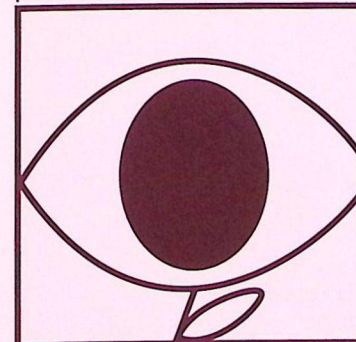
**Composition :**  
Claude Dumont

**Imprimerie :**  
Robert Louis

Les articles sont publiés sous la seule  
responsabilité de leurs auteurs. Ceux  
non insérés ne sont pas rendus.

Il existe une édition néerlandaise de  
la revue «Brabant» qui paraît six fois  
par an et qui contient des articles  
originaux.

Affiliée à la Fédération de la Presse  
Périodique de Belgique (FPPB).



**DECEMBRE 1993**

Prix de ce numéro : 150 F

Cotisation 1993 (4 numéros) : 500 F

Cotisation 1994 (4 numéros) : 500 F

Editorial, par <b>Pierre Boucher</b>	2
Neuvième Art, Art Nouveau, par <b>Sara Capelluto</b>	3
A Longueville, au Musée de l'Horlogerie, par <b>Philippe Chavanne</b>	8
A quand un camping pour Bruxelles et pour le Brabant wallon?, par <b>Stéphane Caty</b>	12
Une belle histoire d'eau à Genval : le musée de l'Eau et de la Fontaine, par <b>E. et A. Arnauts-Bara</b>	15
Prestigieuses demeures du Brabant (10), le Château de Bierbais, par <b>Josée Georis</b>	19
L'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles ... et le renouveau de la tapisserie, par <b>Dominique Detrèves</b>	27
Tourisme dans les chemins du ciel, par <b>Joseph Smidts</b>	33
Marquis, ducs, comtes... les seigneurs de la terre en Brabant wallon au XIXe siècle, par <b>Eric Meuwissen</b>	37
Les neuf Nations (1ère partie), par <b>Judith Masse</b>	43
Une si jolie petite ville : Durbuy, par <b>E. et A. Arnauts-Bara</b>	49
La Bibliothèque royale ou l'Albertine, par <b>Eric Demarbaix</b>	52
Expositions, par <b>Catherine Ansiau</b>	57
Vient de paraître, par <b>Gilbert Menne</b> et <b>C. Ansiau</b>	59
Avis-Echos, par <b>C. Ansiau</b>	64

*Intérieur de la Maison Waucquez (Photo : © A. Kouprianoff).*

**FEDERATION TOURISTIQUE  
DE LA PROVINCE DE BRABANT**  
Communauté française a.s.b.l.

Editeur responsable : Gilbert Menne  
Rue du Marché aux Herbes 61  
1000 Bruxelles

Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi, de 9 à 16 heures.  
Fermé les jours fériés.

Tél. : 02/504.04.00 Fax : 02/504.04.95 CCP - 000-0385776-07



## Le tourisme rural a le vent en poupe

*Les pratiquants d'un tourisme simple, axé principalement sur la découverte de la nature ont toujours été nombreux.*

*Toutefois, ce mode d'hébergement n'était pas - jusqu'à une période assez récente - très répandu en Wallonie, et les amateurs se dirigeaient vers d'autres cieux.*

*Il ne s'agissait pas d'une question de climat, mais bien de la mentalité d'alors du monde rural, que les circonstances économiques, l'air du temps et l'évolution des esprits ont définitivement modifiée.*

*Un coup de pouce décisif fut donné par le décret du 16 juin 1981 et l'arrêté du 12 juillet 1982 de la Communauté française sur les gîtes ruraux, gîtes à la ferme, meublés de tourisme et chambres d'hôte.*

*Ceux-ci ont protégé légalement ces appellations devenues depuis des labels de qualité, offert au public des formules de séjour moins chères que l'hôtellerie traditionnelle et plus diversifiées, permis une meilleure intégration du tourisme dans le monde rural, accordé des possibilités de primes pour réhabiliter des bâtiments et facilité l'accueil des touristes par des particuliers dans leur propre domicile.*

*Alors que le tourisme rural était inexistant en Brabant wallon, dès 1984 s'ouvrit à Hélocine le premier gîte rural, suivi de chambres d'hôte à Wavre, Tilly et Court-St-Etienne, de chambres d'hôte à la Ferme de l'Hosté à Wavre, et tout récemment d'un gîte à la ferme à Rebecq.*

*Le mouvement est général dans toute la Région wallonne qui compte à ce jour 528 établissements.*

*Notre Fédération encourage vivement ce type de tourisme qui répond à un large besoin de la population et s'intègre harmonieusement à l'environnement.*

Pierre BOUCHER  
Député permanent  
Vice-Président de la Fédération  
Touristique du Brabant.

## Neuvième Art, Art Nouveau

par Sara CAPELLUTO

1903... Victor Horta conçoit les plans d'un de ses chefs-d'oeuvre : les Magasins Waucquez, textiles en gros, 20 rue des Sables, une des artères débordantes d'activités de notre capitale d'alors. Longtemps inoccupés, classés en 1975 par la Commission Royale des Monuments et des Sites, ils doivent à Jean Delhaye de sub-

sister, à Pierre Van Assche leur aménagement harmonieux, à Jean Breydel leur originale affectation.

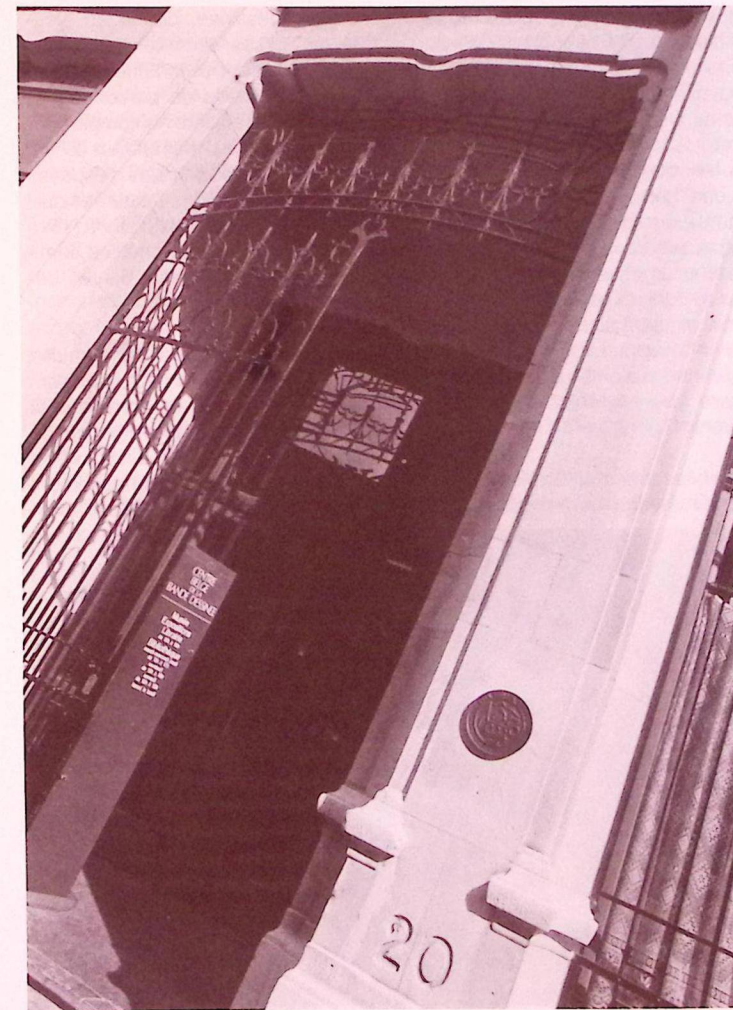
Précurseur du style dépouillé des années 20, amorce d'un retour au classicisme sans asservissement à ses règles rigides, résultante d'un nouvel équilibre entre les traditions architecturales du XIXe siècle et le

désir d'innover, rencontre entre le goût de la monumentalité et la lumière au charme troublant, les anciens Magasins Waucquez restaurés, enchanteurs, abritent, depuis 1989, le Centre Belge de la Bande Dessinée.

De la façade importante, légèrement incurvée, du rez-de-chaussée d'où l'on découvre la beauté du jour remise en scène autour du hall central cantonné de colonnes de pierre et ouvert en son centre sur le plan supérieur que couvre une série de verrières, tout y est monumental : le lustre, l'escalier menant aux étages où fer, verre et lumière dialoguent avec la pierre apportant éclat et sérénité. Avec bonheur, aux deux niveaux que comptaient le bâtiment, Charles Veraart ajoutera deux mezzanines, en 1912 et 1913, pour répondre à l'activité commerciale croissante des établissements Waucquez.

En ce début de siècle, les inventions sont pléthores - cinéma, aviation, téléphone, radio... les progrès techniques, l'industrie et l'art connaissent l'euphorie : tous les espoirs sont permis... L'Art Nouveau se plaît à mêler matériaux industriels et architecture domestique ou urbaine tout en maintenant l'harmonie des lieux par l'utilisation de l'arabesque, symbole de féminité et d'énergie.

Dans le même temps, hier préfigurant aujourd'hui, de l'autre côté de l'Atlantique, le dessinateur Winsor McCay, très proche du Modern Style, crée «Little Nemo in Slumberland», le premier chef-d'oeuvre de ce nou-



L'entrée de ce superbe bâtiment construit par Victor Horta (photo : © Daniel Fouss).

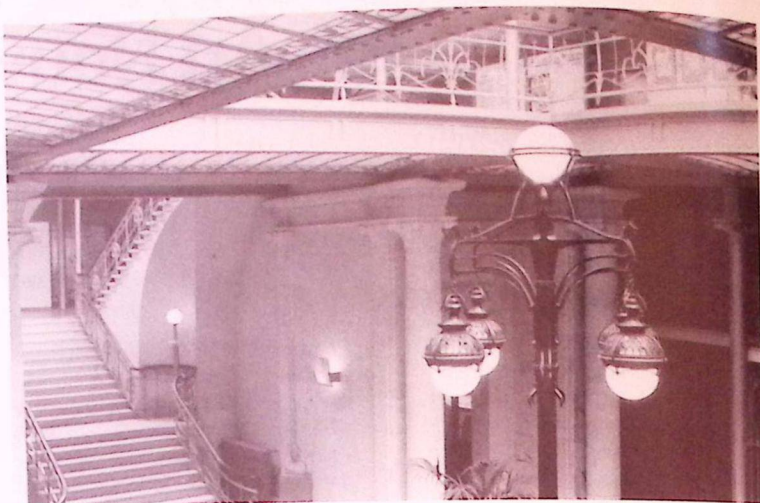
Hall d'entrée monumental où fer, verre et pierre dialoguent avec la lumière. (photo : © Daniel Fouss)

veau mode d'expression : la bande dessinée. Le 15 octobre 1905 paraît, dans le très sérieux New York Herald, la première planche relatant les rêves d'un petit garçon appelé chaque nuit dans un pays étrange par une princesse mystérieuse...

De la douzaine de bâtiments semi-industriels créés par Victor Horta, tant en Belgique qu'à l'étranger, cet édifice est le seul qui reste lui conférant ainsi préciosité et importance mondiale...

Tous les autres ont été détruits volontairement - La Maison du Peuple - ou involontairement - l'Innovation. La renommée de Victor Horta ayant largement dépassé nos frontières, les visiteurs affluent de toute part, du Japon au Canada, pur admirer ce vestige de l'Art Nouveau, découvrant, par la même occasion, les méandres de la Bande Dessinée.

Suite à l'évolution et à la révolution de l'industrie textile, après bien des déboires, les Magasins Waucquez ferment définitivement leurs portes en 1970. Pendant plusieurs années, les héritiers de Charles Waucquez tentent de vendre l'immeuble... La Régie des Bâtiments, au nom de l'Etat belge, l'acquiert en 1983.



L'année suivante, constituée d'auteurs de B.D. d'expression française et néerlandaise associés aux pouvoirs publics, l'asbl Centre de la Bande Dessinée Belge voit le jour avec pour mission la promotion, sous toutes ses formes, de cet art aujourd'hui reconnu l'égal de la littérature, du théâtre, du cinéma... autres arts de la narration.

De toute urgence, il fallait lui créer un lieu où concrétiser tout le savoir national et international, l'art, la fantaisie et l'imaginaire qu'il représente : un centre national respectueux du passé, vivant au présent, prévoyant l'avenir.

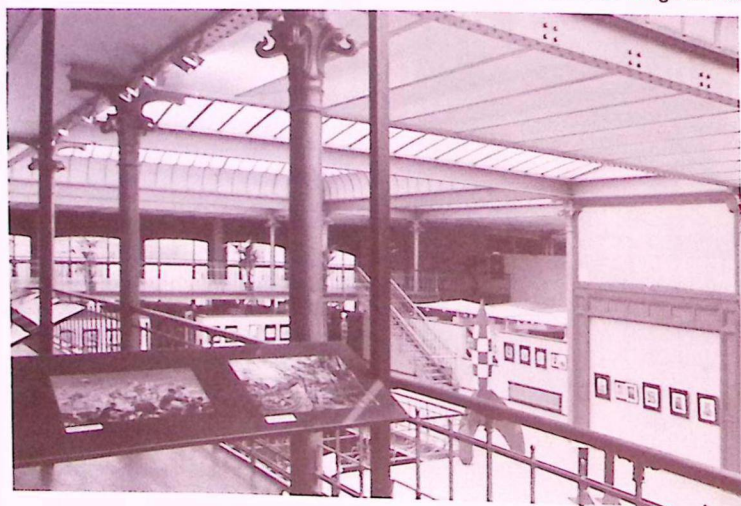
L'établissement à Bruxelles d'un Centre devenu Centre Belge de la

Bande Dessinée, donne au Neuvième Art ses lettres de noblesse... Complètement autonome, uniquement composée de personnalités, l'association aujourd'hui compte pour ses ressources sur les entrées (27%), la location à des sociétés d'espaces pour des réceptions nocturnes surtout (26 %), la subside (15 à 20%), le sponsoring privé ou semi-privé comblant le reste de ses besoins.

Décriée dans le passé par bien des pédagogues, la B.D. est volontiers utilisée de nos jours comme outil pédagogique ou de vulgarisation couvrant tous les domaines : le divertissement comme l'engagement politique, l'érotisme comme l'expérimentation graphique, le grand luxe élitiste comme «le produit blanc» démocratique... Son approche des événements sociaux, économiques, culturels ou politiques en font un terrain privilégié d'études pour les chercheurs universitaires, les critiques, les intellectuels...

Si les B.D. européennes ont atteint actuellement leur stade adulte, une maturité certaine, un renom que lui envient les auteurs de comics américains, considéré au mieux comme art mineur, le statut de l'auteur belge,

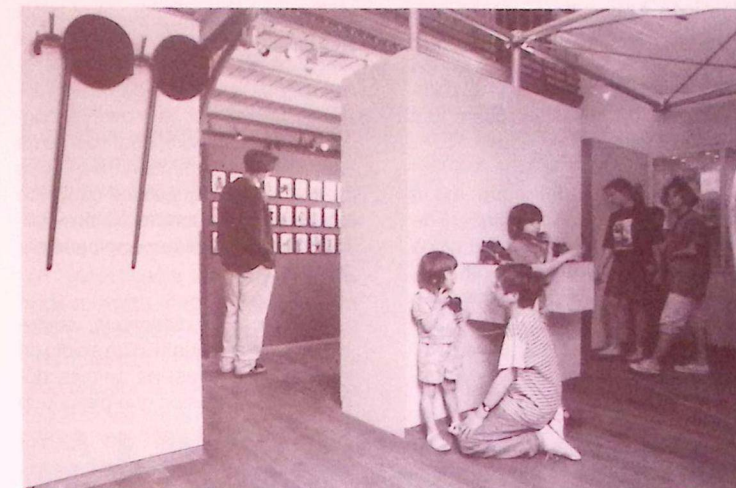
La fusée d'Hergé veille sur le musée. (photo : © Daniel Fouss)



Les enfants passionnés par le musée de l'Imaginaire (photo : © Jean Hanssens/Isopress).

reconnu comme un artiste à part entière, et le luxe de présentation des albums laissent rêveurs Outre-Atlantique. Chez nous, les personnages restent, en définitive, la propriété de leur créateur tandis qu'aux USA, ils appartiennent à des maisons d'édition ou de production qui les font dessiner parfois par dix dessinateurs successivement. Agée d'un siècle, la B.D. tend de plus en plus, outre ses créations, à se spécialiser dans l'adaptation de romans mettant ainsi les classiques anciens et modernes à la portée de tous.

Que de chemin parcouru par ce secteur, un des plus féconds du génie créatif belge! C'est parmi nos produits nationaux celui qui se vend le mieux à l'étranger : Astérix bat le record de 220 millions d'exemplaires pour une quinzaine de langues, Tintin les 150 millions avec 22 titres en 32 langues, Bob et Bobette plus de 150 millions, Lucky Luke et Nero frisent les 25 millions, tandis que les autres best-sellers, atteignent près de 15 millions. Hergé, Jacobs, Jijé, Cuvelier, Tillieux, Hubinon, Vandersteen, Franquin, Morris, Martin, Peyo, Marc Sleen, Bob de Moor, Ruba, Nijs... s'exportent bien ! Le Centre n'étant pas un musée, ses activités débordent de plus en plus



sa situation géographique : nombreuses sont les actions qui ont lieu à l'extérieur du Centre tant sur le plan national qu'international.

#### La bande dessinée dans tous ses espaces

Siège d'activités multiples, le Centre Belge de la Bande Dessinée met à la disposition des visiteurs, sur près de cinq mille mètres carrés de plateaux, brasserie-restaurant, librairie, auditorium, projections non-stop, bibliothèques, expositions permanentes et temporaires, Musée de l'Imaginaire, Musée de la Bande Dessinée Moderne...

Lieu de rencontres éclairées entre professionnels et amateurs, le CBBDD

assouvit aussi bien l'intellect que la faim ou la soif en sa Brasserie-Restaurant Horta, tandis qu'elle délèste les portefeuilles des visiteurs ravis d'avoir trouvé l'objet de leur convoitise dans sa Librairie d'Images Slumberland.

S'il n'oublie pas de raconter l'histoire de sa maison dans l'Espace Victor Horta, il permet la lecture tous publics, jeunes de 7 à 77 ans, dans sa Bibliothèque Relax qui recèle quelque quatre mille albums dans 21 langues, regroupés par éditeurs. Finalité du Centre, la Bibliothèque a aussi son coin sérieux, informatisé, rassemblant, dans un premier temps, tout ce qui existe en français et néerlandais sans se limiter aux publications belges, hollandaises ou françaises mais reprenant aussi tout ce qui a été écrit ou traduit dans ces deux langues. Quel émerveillement pour les auteurs américains ou japonais de voir leurs références apparaître sur l'écran ! Le but n'est pas de posséder des ouvrages rares mais d'avoir au moins un exemplaire original ou en réédition de tout ce qui existe sur ou en B.D. Actuellement quelque trente mille titres sont recensés en quatre divisions importantes : les albums, les périodiques, les ouvrages d'étude sur la bande

La bibliothèque d'étude accessible au public permet de consulter toute la B.D. disponible sur place (photo : © Isopress).



dessinée, à consulter sur place, et la réserve, partie essentielle du Centre, non-accessible au public, qui fait aussi office de conservation du patrimoine bande dessinée, avant tout des publications !

Un projet de vidéothèque est à l'étude... mais la mise en oeuvre de moyens tant financiers qu'humains pour réunir les films, peu nombreux, mais surtout toutes les émissions tournant autour de la B.D., représente un long travail car elles n'ont jamais été répertoriées systématiquement.

A l'espace Saint-Roch, deux cents planches originales pratiquement toujours en noir, régulièrement renouvelées, exposées dans des vitrines éclairées par fibre optique conçues expressément, sont source de surprise et d'admiration : les coups de gomme autant que les coups de crayon nous apprennent énormément sur la technique employée par les dessinateurs.

Une exposition didactique, soutenue par une maquette d'un studio de réalisation de dessins animés démystifie la confusion que beaucoup

de personnes font entre cette technique cinématographique et la bande dessinée graphique. Un panneau évoquant la diversité de la production mondiale du film d'animation montre que la Belgique - Belvision - y a modestement contribué avec des dessins animés souvent basés sur les dessins ou les héros de B.D.

Quant à la "Naissance d'une B.D.", que le visiteur découvre sur le «pallier de repos» du bel escalier de Victor Horta, il décompose les différentes étapes de la fabrication au départ de la personne assistée du matériel nécessaire : scénariste, dessinateur, coloriste, imprimeur... sans oublier le rédac'chef et l'éditeur.

Dans l'Espace Jeunes Talents, le C.B.B.D. assure la promotion auprès du public et d'éditeurs, d'auteurs au talent certain non encore publiés. Régulièrement y sont exhibées des oeuvres d'individuels, d'élèves d'écoles de B.D. de lauréats de Prix B.D.

Nec plus Ultra, Saint des Saints, le Musée de l'Imaginaire dénombre, de la création de Tintin (1929) à celle de Boule et Bill (1959), tous les auteurs belges de B.D. qui ont publié tant en Belgique qu'à l'étranger ainsi que tous ceux qui ont édité l'essentiel de leur oeuvre chez nous... quelque six cent cinquante artistes mais ce chiffre est sujet à la hausse! Cheminement chronologique tant pour les pionniers de la bande dessinée belge disposant d'un espace aménagé par un spécialiste, que pour les magazines qui jalonnent l'histoire jeune mais déjà bien fournie de la B.D. nationale. Uniquement conçu par reproduction en langues originales, cette chronologie reprend l'histoire des journaux «Spirou» (21 avril 1938) et «Tintin» (1945) qui furent très importants dans le processus

*Souvent des jeunes et des moins jeunes viennent s'essayer à la peinture, au dessin et à la reproduction d'oeuvres.  
(photo : © Daniel Fous)*



de création. Sans ces grands promoteurs, il n'y aurait pas eu de continuité dans la B.D.

#### L'Espace du Lion : le musée de la Bande Dessinée moderne

Ouvert le 23 novembre 1993, réalisé grâce à l'important soutien financier de Delhaize Le Lion, il explore, au moyen d'objets de collection, la suite des éditions de B.D. à travers les grandes tendances de ces trente dernières années en Belgique. On sait qu'à partir des années 60, notre pays connut une telle explosion de ce mode d'expression, environ 800 titres nouveaux publiés par an, et une telle profusion d'auteurs qu'on ne peut plus consacrer une cellule relativement importante à chacun d'eux, même si certains ressortent par leur démarche et la suite qu'ils ont pu induire.

Pour mettre en exergue, les lignes de force qui sous-tendent ce prodigieux développement, né en 1959 en France, l'hebdomadaire «Pilote» héritier direct de la B.D. belge avec Jean-Michel Charlier, rédacteur en chef-fondateur, regroupera auteurs belges et français qui ont tous fait leurs armes dans des publications belges y compris Uderzo et Goscinny qui rédac'chef en fera un véritable organe de presse s'exprimant par la bande dessinée. Destiné à un public d'adolescents, «Journal à la mode de la fin des années 60», cet havre de liberté et d'humour dévastateur évoluera pour s'adresser à de jeunes adultes. Dans les années 70, il devient mensuel aux objectifs plus racoleurs et progressivement catalogue des séries produites par Dargaud.

En 1978, Casterman sortira son mensuel B.D. à l'ambition internationale, «A Suivre», qui, l'éditeur n'imposant plus le cadre strict des 44 planches de l'album traditionnel,

donnera une nouvelle dimension à la B.D. devenue Art dans les années soixante.

L'évolution esthétique de la B.D. atteindra alors un niveau de virtuosité inégalé, marqué par la maturation du lectorat exigeant sur la qualité des oeuvres qu'il lit et aime conserver, collectionner : on assistera à la redécouverte des possibilités du dessin noir/blanc, aux découvertes des nouvelles techniques d'impression couleur, à la «réhabilitation» de façon citationnelle du style des pionniers.

La thématique actuelle de la B.D. résultant de la levée de certains tabous, on abordera les sujets de façon nouvelle : l'anti-héroïsme, l'engagement social, la prise de conscience politique, l'érotisme auront droit de cité, l'humour se changera en sarcasme ou dérision, la quotidienneté sera proche des lecteurs, les personnages deviendront plus humains avec leurs forces, faiblesses, angoisses, et triomphes. Le couloir des scénaristes mettra surtout en évidence les rapports de travail et de création entre scénaristes au rôle prépondérant et à l'apport essentiel dans la bande dessinée moderne et dessinateurs qui sans eux n'auraient pu donner libre cours à leur imagination. On y pénétrera dans une grande étagère de bibliothèque, garnie d'albums géants de 2,50 mètres, pour admirer de petits théâtres illuminés consacrés aux scénaristes et à leurs personnages.

La plupart des auteurs évoqués dans le Musée étant encore en activité, le mobilier léger, mobile, compactable, est spécialement réalisé par Concepto pour permettre l'ajout de nouveautés de l'un ou l'autre d'entre eux et son rangement, en une heure, pour libérer les trois quarts de la mezzanine lors de réceptions.

Pour le printemps 1994, un grand

panneau récapitulatif, non exhaustif, retracera les moments forts de l'histoire compliquée et très diversifiée de la B.D. mondiale pour mieux situer la production belge dans l'ensemble international.

#### Enfin, le prix du Lion...

Prix international de 200.000F., à l'égal des grands prix littéraires, il récompense des auteurs jeunes dans la profession : dessinateurs n'ayant pas produit plus de trois albums ou assimilés, scénaristes de trois albums avec un maximum de trois ans de carrière. Chaque année, 160 éditeurs à travers le monde sont contactés pour présenter leurs nouveaux albums écrits ou traduits en français et/ou néerlandais.

*Renseignements pratiques :*  
Centre Belge de la Bande Dessinée  
rue des Sables 20  
à 1000 Bruxelles.  
Tél. : 02/219.19.80.  
Fax : 02/219.23.76.  
Librairie : 02/215.58.01.

Ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 10 à 18h. Fermé les 1/1, 1/11 et 25/12.

# A Longueville, au Musée de l'Horlogerie

par Philippe CHAVANNE

**L**ongueville est l'une de ces petites localités du Brabant Wallon qui, contre vents et marées, a réussi à conserver tout son charme campagnard quasiment intact. Une seule réelle singularité au sein du village : le Musée de l'Horlogerie de la famille Pater !...

Prise en tenaille entre les entités communales de Grez-Doiceau et de Chaumont-Gistoux, et faisant même partie intégrante de cette dernière, la localité de Longueville résiste encore et toujours à cette tendance de plus en plus marquée qui veut malheureusement transformer quantités de villes et villages brabançons en véritables cités-dortoirs. Abritant, le temps d'une bonne nuit de repos ou d'un week-end consacré au jardinage, nombre de navetteurs qui ont trouvé job à leur mesure à Bruxelles mais qui ne désirent cependant plus pour autant vivre dans une ville de plus en plus inabordable financièrement et qui semble, comme à regret, perdre sa dimension humaine. L'un des nombreux prix à payer pour l'Europe !...

A l'heure où d'anciens centres d'importance tout juste locale se développent et se transforment sans cesse, à l'instar de la très wavrienne Cité du Maca par exemple, Longueville possède toujours aujourd'hui, mais pour combien de temps encore, un charme rural et champêtre qui peut parfois paraître un tantinet désuet mais qui n'en est pas moins reposant et accueillant.

En réalité, peu de choses distinguerait Longueville de quantités d'autres villages environnants. Si ce n'était la présence au cœur de la localité d'un musée pas tout à fait comme les autres. Musée privé installé dans une résidence privée.

Musée de passionnés aussi. Le Musée de l'Horlogerie !

## Première impression : l'originalité

Si vous décidez de consacrer une petite partie de votre temps à la visite de ce musée, le moins facile sera

certainement de trouver l'étroite rue dans laquelle il se dresse. Le Che-

*A l'entrée de son atelier, l'enseigne d'horlogerie réalisée par M. Pater. (photo : © A. Kouprianoff)*



*Horloge hollandaise (vers 1790) avec les phases des lunes et marées, fabriquée par Andris Vermeulen (photo : © A. Kouprianoff).*

chives nationales) datant de 1266. Ils font donc intimement partie de l'histoire locale, tout comme du Musée de l'Horlogerie.

## De l'atelier au musée

D'entrée de jeu, les Pater vous accueilleront sans doute dans leur atelier aménagé dans une dépendance de la maison. Là où, en réalité, tout a commencé. Entre minuscules rouages et précieux pignons, délicats balanciers et minutieux plans.

Vous remarquerez immédiatement qu'il s'agit là de véritables passionnés et que leur enthousiasme est parfois bien difficile à maîtriser et à canaliser. Pressés de tout vous expliquer, avides de vous faire découvrir les multiples facettes de leur talent, impatients de vous faire partager leur passion commune pour ce que l'on pourrait appeler tout simplement «la belle horloge», ils ont parfois une fâcheuse tendance à se laisser aller à leur enthousiasme débridé et deviennent véritablement intarissables. Chacun voulant apporter le petit détail, chacun voulant ajouter la petite précision à l'explication de l'autre. Rarement conçus et parfois décosus, les explications et commentaires du père et du fils demeurent cependant toujours parti-

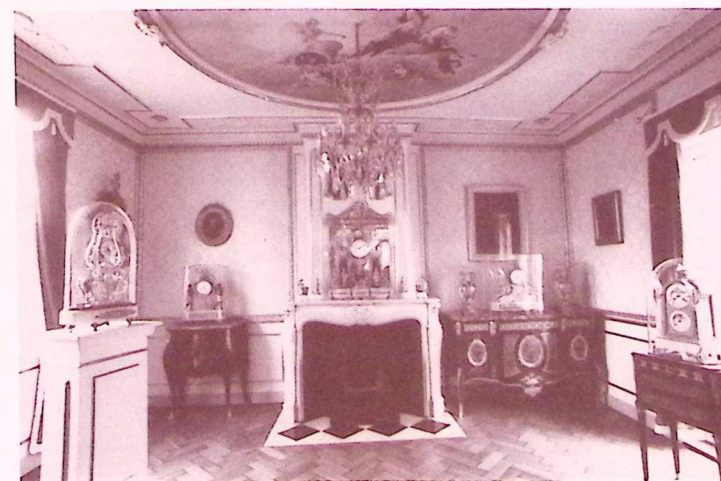


culièrement riches en détails et anecdotes, extrêmement précis au niveau de l'horlogerie pure comme sur le plan du contexte historique ou même social au sein duquel l'horloge a évolué au fil des décennies et même des siècles.

C'est donc bel et bien dans ce petit atelier au désordre soigné que tout a réellement débuté. Passionnés d'horlogerie, doués pour la conception comme pour la réalisation, la restauration et la décoration d'horloges, les Pater ont voulu ajouter une corde à leur arc et réaliser ce qui avait la réputation de ne plus se faire!... Bien sûr, ils continuent toujours à réparer et à restaurer les horloges des autres, voire même les pièces qu'ils acquièrent à titre personnel. Mais ils ont cependant voulu aller plus loin. Et même beaucoup plus loin : «... Ce que nous voulons faire, disent-ils, c'est créer des choses qui ne se font plus nulle part aujourd'hui...». Et Pater senior d'ajouter : «... il y a bien longtemps que nous entendons dans les salles de ventes ou chez certains antiquaires que les planétaires, les régulateurs, ... ne peuvent plus être fabriqués de nos jours. Et c'est devenu un rêve. Je savais que j'étais capa-

min de la Cocquière, puisque c'est bel et bien de lui qu'il s'agit, est en effet situé à la lisière du village et se jette, au bout de quelques centaines de mètres à peine, dans les champs et pâtures environnants. Un fois que vous aurez trouvé la ruelle, vous ne pourrez rater le numéro 2, qui se distingue aisément de tous les autres. Voici donc la maison de la famille Pater. Voici surtout l'original Musée de l'Horlogerie !

Original, c'est le moins que l'on puisse dire. Jusques et y compris dans la décoration de la façade de la «maison-musée», entièrement réalisée en trompe-l'oeil par le maître des lieux. Le «père Pater» (si toutefois vous me permettez ce jeu de mots assez facile...) ayant utilisé pour la circonstance des techniques artistiques très anciennes, déjà utilisées par les grands maîtres de la peinture italienne, de même que des peintures minérales particulièrement délicates à travailler. Le tout étant rehaussé par une horloge entièrement réalisée par les Pater père et fils, indiquant les phases lunaires et comme flanquée par deux petits personnages sculptés dans du bois de tilleul qui sonnent l'heure et les quarts. Petit rappel discret à l'histoire locale: ils figurent les seigneurs d'Arnelle qui, jadis, régnaient en maîtres incontestés sur ces lieux. Les deux frères d'Arnelle sont d'ailleurs déjà cités dans des Chartes (aujourd'hui précieusement conservées aux Ar-

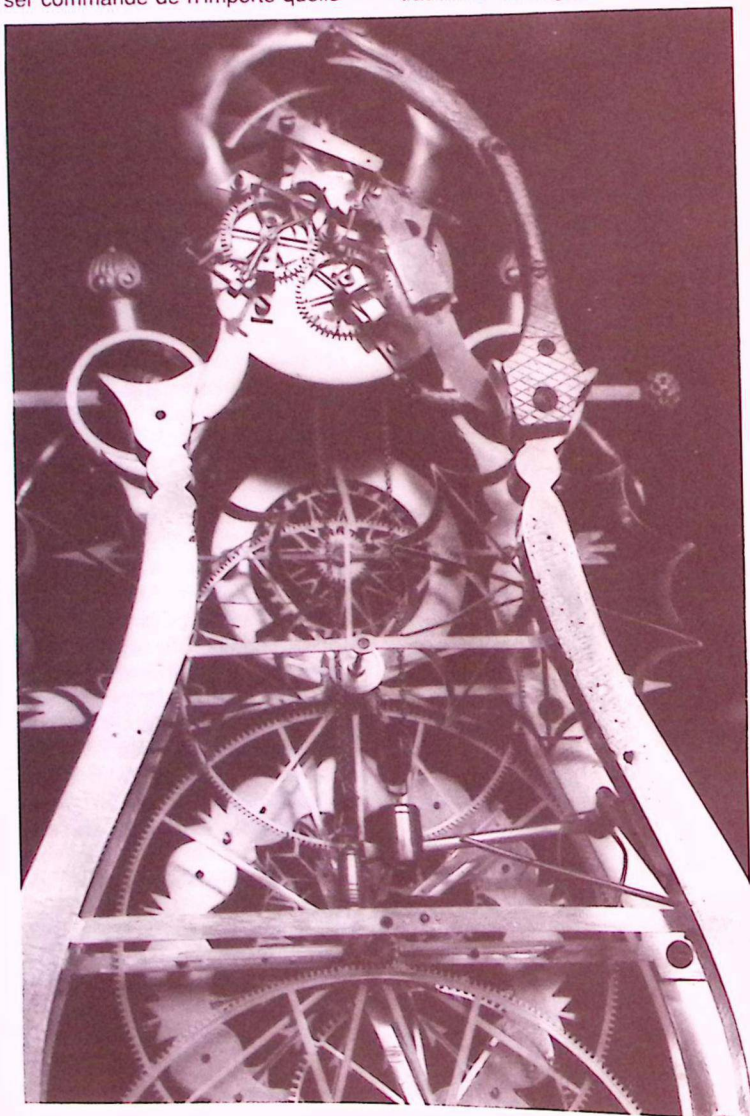


*Vue d'une pièce du musée. Au plafond, le quadrigé d'Apollon; à droite devant la fenêtre, une horloge squelettique entièrement exécutée par M. Pater. (photo : © A. Kouprianoff)*

ble de réaliser de telles choses, entièrement, mais je n'avais pas le temps de le faire. Aujourd'hui, comme je ne travaille plus, je peux me consacrer entièrement à cela : la création. Mon fils Philippe continuant toutefois à s'occuper de notre atelier de Bruxelles mais complétant idéalement mon travail de création... C'est ainsi que nous fabriquons notamment des pièces astronomiques, et nous sommes actuellement les seuls à fabriquer cela de manière artisanale en Europe. Artisanale et personnalisée : vous pouvez nous passer commande de n'importe quelle

horloge et nous vous la façonnons en fonction de vos désirs. C'est comme cela que nous possédons aujourd'hui non seulement une clientèle locale et nationale, mais aussi internationale : nous avons même des Suisses, pourtant réputés en la matière, qui commandent chez nous. Soit directement pour eux, soit pour certains de leurs clients..."

En passant du rêve à la réalité, les Pater sont passés du statut de restaurateurs à celui d'artistes-horlogers. Et en ont profité pour s'inscrire dans la grande tradition de l'horlogerie.



Et le musée dans tout cela ? C'est la suite. L'évolution qui leur semblait logique. La continuation de leur savoir, de leur savoir-faire et de leur passion. Un musée créé pour faire plaisir et pour... se faire plaisir!

#### Quatre siècles d'histoire de l'horlogerie

Lorsque l'on pénètre dans le musée en tant que tel, décoré à l'intérieur également par les Pater (le parquet en bois provenant de l'ancien musée des Beaux-Arts), ce sont pas moins de «... quatre siècles brillants de l'histoire de l'horlogerie européenne...» que l'on découvre. Du XVII<sup>e</sup> siècle (avec notamment une horloge datée de 1675 et signée par l'horloger du grand Dauphin) à la période actuelle évoquée grâce à plusieurs réalisations signées... Pater père et fils.

Car leurs réalisations personnelles prennent une part non négligeable au sein de la trentaine de pièces actuellement exposées, sur les 300 ou 400 pièces qu'ils possèdent à titre privé. En fait, comme ils l'expliquent d'ailleurs sans ambiguïté, «... ce musée est plus qu'un Musée de l'Horlogerie ! C'est le miroir de tout ce qui tourne autour de nous... Le Musée peut mieux accepter ce que nous créons...».

Ils ne manqueront d'ailleurs pas de vous commenter en long et en large leurs créations. N'omettant jamais - faites-leur donc entière confiance pour cela !... - de mettre l'accent sur tel ou tel raffinement de décoration. N'oubliant pas d'insister sur telle ou telle petite prouesse technologique que les initiés apprécieront certainement.

A noter que, plus que vraisemblablement, la prochaine pièce personnelle à trouver place au sein de leur musée sera une pièce réellement unique au monde ! Une horloge astronomique dont le balancier fonctionnera grâce au... sang cristallisé de son inventeur ! Monsieur Pater qui a tout conçu lui-même et qui réalisera tout de ses propres mains également, explique : «... C'est le poids du balancier qui

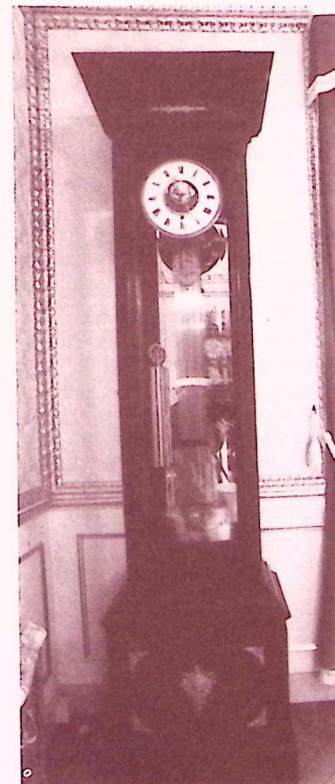
*Un chef d'oeuvre de l'horlogerie belge : l'horloge squelettique inventée et calculée par Jean Guillaume Aerts à Tongres. (photo : © A. Kouprianoff)*

actionnera toutes les planètes représentées du système solaire. C'est un défi à la science. Un défi à la procréation. D'ici trois à quatre ans, j'espère qu'elle sera totalement finie. Ce sera alors la seule horloge au monde à fonctionner avec le sang de son inventeur. Ce sera mon chef-d'oeuvre!...

Ceci dit, en-dehors de leurs propres réalisations, le Musée de l'Horlogerie recèle quelques pièces tout à fait superbes et remarquables, que les Pater père et fils se plaisent à replacer très intelligemment dans leur contexte historique, politique ou social respectif.

Ainsi, voici celle qu'ils considèrent comme la plus belle pièce de leur musée : une pendule «squelette» datant plus que probablement des alentours de 1820, et signée par l'horloger J.G. Aerts, de Tongres.

Un peu plus loin, voici une pendule d'époque Louis XVI, exécutée par le fondeur-ciseleur P.P. Thomire. Ce modèle fut vendu en 1792 par la Convention nationale pour la somme de six



*Horloge Cartel Louis XIV (1714) exécutée par Masson à Paris (photo : © A. Kouprianoff).*

cents francs or; et cela lors de l'inventaire faisant suite au décès du marchand mercier français Daguerre.

Ou encore cette pendule française, dite «Pendule aux Nègres», datant de l'époque du Directoire. Un modèle extrêmement rare conçu en 1798 par le très réputé bronzier J.S. Deverberie. Son décor évoque pour les connaisseurs l'une des scènes marquantes du célèbre roman «Paul et Virginie».

Et plusieurs autres encore, qui, tout à tour, attirent le regard par la richesse de leur décoration ou, au contraire, par leur aspect dépouillé et parfois austère; par leurs caractéristiques techniques ou par la signature de leur créateur.

#### Privé et pour initiés

Créé par la famille Pater afin d'assouvir leur passion de la belle horlogerie, créé également dans le but de mieux globaliser quatre siècles d'Histoire horlogère européenne; créé enfin pour pouvoir accueillir leurs propres réalisations, le petit Musée de l'Horlogerie de Longueville est avant tout un musée pour initiés. Car il ne faudrait pas se laisser abuser par le caractère hautement original de sa présentation et de son cadre ou par son ambiance tout ce qu'il y a de familiale : les pièces présentées présentent non seulement une valeur esthétique et historique certaine mais elles présentent également pour la plupart une valeur marchande non négligeable.

C'est pour cela que les Pater préfèrent réserver les visites organisées sur rendez-vous préalable et de préférence individuelles ou par petits groupes (la taille du musée ne permet d'ailleurs guère plus) aux personnes déjà sensibilisées à l'objet. Pas nécessairement des grands collectionneurs (mais, après tout,

*Superbe régulateur à phases lunaires avec trotteuse centrale. Le cabinet est en acajou, style Louis XVI. Entièrement fait à la main, il a été inventé et calculé par M. Pater. (photo : © A. Kouprianoff)*



pourquoi pas ?...), mais plus généralement celles et ceux qui possèdent déjà des notions d'histoire de l'horlogerie et qui ne sont pas insensibles à l'esthétique et à la technique spécifiques.

C'est pour cela aussi qu'ils tiennent à insister tout particulièrement sur le caractère privé de leur musée. «... Les pièces présentées ont une telle valeur, vous comprenez !...»... Pas question de prendre des risques inutiles avec les pièces exposées et qui font déjà partie de l'histoire horlogère, ni avec leurs propres réalisations. Pièces uniques qui possèdent bien entendu à leurs yeux une valeur sentimentale très difficilement chiffrable.

Mais si vous vous insérez idéalement dans le schéma-type du visiteur du Musée de l'Horlogerie, voilà au moins un but de découverte original. Dans ces conditions, pourquoi résister à la tentation ?...

Musée de l'Horlogerie :  
Chemin de la Cocquière, 2 à 1325  
Longueville. Tél. : 010/88.94.14.  
Visites sur rendez-vous.

# A quand un camping pour Bruxelles et pour le Brabant wallon?

par Stéphane CATY

Un camping-caravanning réservé aux touristes de passage à Bruxelles ou à proximité immédiate : une nécessité souvent envisagée mais jamais réalisée à ce jour !

Saviez-vous que Bruxelles est pratiquement la seule capitale européenne à ne pas disposer d'une hôtellerie de plein air susceptible d'accueillir dans d'excellentes conditions les très nombreux touristes qui ont choisi ou qui choisiraient ce mode d'hébergement?

D'autre part, il est évident que la Wallonie avec ses 400 terrains de

camping motorisés et ses quelque 45.000 emplacements dont un peu moins de 25 % destinés aux touristes de passage ne pourra jamais satisfaire à cette demande très précise.

Le présent article a pour ambition de faire le relevé des principaux paramètres à prendre en considération pour aboutir à l'élaboration d'un camping-caravanning modèle qui répondrait à l'attente d'un maximum de touristes.

Afin de simplifier la présentation de l'article, les paramètres seront classés en 3 catégories qui seront respectivement :

- la catégorie des paramètres d'im-

plantation de l'infrastructure;  
- la catégorie des paramètres spécifiques à cette infrastructure;  
- la catégorie des paramètres inhérents au mode de gestion de l'infrastructure qui serait créée.

De plus, cette répartition devrait permettre à l'exploitant potentiel d'avoir à sa disposition une ligne de conduite à suivre lors des démarches préalables à la création d'un camping-caravanning.

## 1. Paramètre d'implantation de l'infrastructure

A ce stade, qui doit être le premier dans la procédure de création, il convient de distinguer entre la zone où l'implantation d'un camping-caravanning est autorisé et la zone qui serait souhaitable pour cette installation.

En effet, un camping-caravanning ne peut pas être implanté dans n'importe quel endroit. Il y a lieu de tenir compte impérativement de la destination de la zone où l'implantation est projetée (une visite au service compétent de l'Administration communale concernée éclairera utilement, le promoteur potentiel à ce sujet).

*Un splendide cadre paysager entoure le camping de Tourinnes-la-Grosse.  
(photo : © A. Kouprianoff)*



*Autre point de vue sur le camping.  
(photo : © A. Kouprianoff).*

La zone qui - par excellence - est susceptible de recevoir un camping-caravanning est la zone de loisirs dite zone de récréation et de séjour. Le fait que le camping envisagé serait situé en une zone qui du point de vue urbanistique ne lui conviendrait pas entraînerait des démarches supplémentaires au niveau de la modification des plans d'aménagement du territoire, démarches relativement longues et n'aboutissant pas toujours à l'issue souhaitée.

Cependant être en zone conforme au niveau urbanistique ne doit pas faire passer au second plan l'objectif premier de camping, à savoir : être d'un accès aisé pour toutes les catégories de touristes et donc pas seulement pour les touristes «motorisés». Abord aisé signifie que le camping doit être bien signalé et proche de voies de communication importantes, si possible voies de pénétration vers et dans Bruxelles. Abord aisé signifie également - et cela est primordial - que le camping soit situé à proximité de moyens de transport en commun bien organisés et fréquents qui permettraient aux touristes d'accéder directement et en peu de temps dans le centre de Bruxelles. Cette dernière exigence est justifiée par le nombre important de touristes jeunes ou moins jeunes qui parcourent l'Europe avec pour tout bagage un sac à dos contenant

- entre autres - le sac de couchage et la petite tente.

Un mode d'hébergement - le camping-caravanning de passage - complémentaire aux auberges de jeunesse serait le bienvenu dans la panoplie que Bruxelles et ses proches environs pourrait offrir aux touristes.

## 2. Paramètres spécifiques à l'infrastructure

Quelles seraient les commodités spécifiques à ce camping dont la seule vocation serait d'accueillir des touristes de passage au sens de la législation sur le camping-caravanning, à savoir, des campeurs-caravaniers, dont la présence sur le camping ne dépasse pas deux mois par an et qui n'utilisent que des tentes, des caravanes routières, des motorhomes ou tout autre abri mobile analogue comme abri de camping-caravanning à l'exclusion de caravanes de type résidentiel.

Seules les commodités propres à un camping de passage seront abordées ci-dessous (pour l'ensemble des commodités, le lecteur pourra se référer utilement au décret du 4 mars 1991 et à l'arrêté du 4 septembre 1991 relatifs au camping-caravanning).

La superficie des emplacements devra être de minimum 50 m<sup>2</sup> pour

accueillir les touristes se servant d'une tente comme abri de camping et de minimum 80 m<sup>2</sup> pour les caravaniers. Il suffira d'une simple délimitation ainsi que d'une numérotation au sol des parcelles gazonnées; tous les obstacles inutiles car sources d'ennuis et d'accidents lors de manœuvres avec les caravanes et les motorhomes devront être évités. Les emplacements seront idéalement pourvus d'une arrivée de courant électrique et éventuellement d'une arrivée d'eau.

Les emplacements destinés aux motorhomes seront tous équipés pour accueillir ces derniers, à savoir : eau, électricité, sol stabilisé et décharge pour les eaux usées. Ils seront situés à proximité immédiate de l'entrée principale du camping. L'accès à tous les emplacements devra se faire par des chemins de circulation stabilisés et parfaitement éclairés.

L'infrastructure la plus importante dans un camping de passage se situe au niveau des installations sanitaires qui devront être judicieusement réparties sur la superficie du camping. L'importance tant en nombre qu'en qualité et entretien de cette infrastructure a été confirmée par les résultats d'une étude récente menée sur «La clientèle des campings en Communauté française de Belgique». (Cette étude est disponible gratuitement, sur simple demande, au service «Camping» du Commissariat au Tourisme).

Les sanitaires devront être nombreux et très bien entretenus.

Voici quelques idées qui pourraient être mises en application pour la plus grande satisfaction des campeurs de passage :

- prévoir un nombre important de douches à eau chaude et froide,
- prévoir une (ou plusieurs) cellule(s) complète(s) spécialement aménagée(s) et accessible(s) pour les personnes moins valides,
- prévoir une (ou plusieurs) cellule(s) conçue(s) pour les soins à apporter





aux petits enfants. Cette commodité est particulièrement appréciée par les touristes qui n'hésitent pas à pratiquer le camping-caravaning avec de très jeunes enfants. Elle constituera dès lors un indispensable atout pour tout camping destiné aux touristes de passage.

A l'heure actuelle, il existe des blocs sanitaires dont la conception allie le confort offert aux touristes et la facilité d'entretien et de nettoyage pour les exploitants.

- prévoir des bacs à laver la vaisselle et des bacs à laver le linge en suffisance et tous pourvus d'eau chaude.

Etant donné que le camping doit être axé uniquement sur le tourisme de passage, il n'est pas nécessaire de prévoir des installations de récréation du type : terrains de jeux pour adultes, piscines, etc. Seuls quelques jeux pour enfants suffiront. Un magasin d'articles de première nécessité et un restaurant (petite restauration) compléteront utilement les commodités.

### 3. Paramètres inhérents au mode de gestion du camping

Sans entrer dans le débat d'une gestion assumée par les pouvoirs publics ou par le secteur privé, il convient de prendre en compte et de rencontrer les considérations suivantes :



Afin de favoriser l'étalement des vacances dans le temps, le camping devra être accessible en tout (haute saison) ou partie (basse saison) durant toute l'année.

Le bloc sanitaire ainsi que les infrastructures qui resteront accessibles en hiver devront être équipées en conséquence (chauffage notamment). Un gardiennage permanent devra être assuré et prêt à accueillir les touristes de passage dès l'aube et jusqu'à tard en soirée. Outre les formalités d'inscription, le gérant ou chef de camp devra être à même d'assurer un rôle informatif et donc disposer d'un maximum d'informations relatives aux attractions, aux spectacles, etc. se déroulant à Bruxelles et en Brabant wallon.

Cette possibilité d'aide aux touristes permettra d'éviter à ces derniers des pertes de temps inutiles en recherche d'information et surtout de lieux où les obtenir.

Les tarifs pratiqués devront être compétitifs et offrir le meilleur rapport qualité/prix. Ils seront calculés en fonction de la saison et seront encore plus attractifs en basse saison.

En conclusion, une infrastructure judicieusement conçue et implantée ne pourrait connaître que le succès et viendrait enfin combler une lacune dans la gamme des héberge-

ments pour touristes proposés à Bruxelles.

Un dernier conseil pour celui ou celle qui se sentirait de taille à envisager pareille création : un contact et une concertation préalable avec toutes les administrations impliquées tant dans la délivrance du permis de camping-caravaning que dans le développement du tourisme s'imposent.

Le service «Camping» du Commissariat au Tourisme (Communauté française de Belgique) se tient à la disposition de toute personne qui souhaiterait de plus amples renseignements en matière de camping-caravaning.

#### Renseignements :

Commissariat au Tourisme  
Monsieur Stéphane CATY  
Service «Camping»  
Bd Léopold II, 44  
1080 Bruxelles  
Tél. : 02/413.28.65.

Même les oies ont leur place dans un camping (photo : © A. Kouprianoff).

## Une belle histoire d'eau à Genval: le musée de l'Eau et de la Fontaine

par E. et N. ARNAUTS-BARA

C'est à une bien jolie «légende dorée» contée au XIII<sup>e</sup> siècle par Jacques de Voragine que *Genval* - val de Geneviève - doit son nom. En ce temps là, Geneviève, épouse de Godefroid, duc de Brabant, dut repousser les ardeurs amoureuses du grand intendant Golo auquel l'avait confiée son mari durant une longue absence. Furieux, Golo accusa d'infidélité celle qui lui avait résisté ce qui amena Godefroid, aveuglé par sa confiance en Golo, à condamner sa femme et son fils à être abandonnés dans la forêt de Soignes. Sans doute à cette époque y auraient-ils trouvé la mort si une biche ne les avait guidés jusqu'à une grotte près de laquelle coulait une source. Quelques années plus tard, le duc Godefroid chassant par là aperçut une biche accompagnée d'un jeune garçon; il les suivit jusqu'au refuge de Geneviève qu'il reconnut aussitôt. Lorsque sa femme lui apprit ce qui s'était réellement passé, il eut honte d'avoir été aussi injuste et cruel envers elle et leur fils et les ramena au château escorté de la biche... Et Golo fut pendu !

\* \* \*

Borne-fontaine à clé.  
(photo prêtée par le Musée de l'Eau)



Abriter un musée de l'eau et de la fontaine... coulait donc de source... à Genval. Cependant, rien n'aurait été possible sans la passion d'un homme, Jean-Pierre Courtois et la générosité de la famille Martin.

Il y a une dizaine d'années, l'actuel conservateur du musée fut pris d'amertume en constatant l'état d'abandon dans lequel étaient laissées les fontaines, ces témoins d'une époque où elles jouaient un rôle capital dans la vie quotidienne, alors que n'existait pas la distribution d'eau à domicile, en ce temps où...

«aller à la fontaine, soulever la cruche, voir couler cette belle eau pleine de vie, prendre des nouvelles du pays en attendant son tour, dire le temps qu'il fait, sentir les gouttes gicler sur les bas noirs et les galoches, boire dans le creux de la main faisait partie de nos plaisirs.»



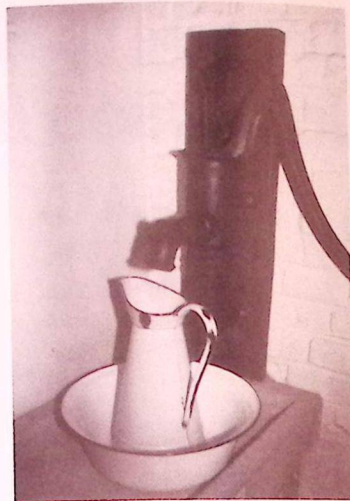
Pompe à eau.  
(photo prêtée par le Musée de l'Eau)

(Robert Sabatier : «Les noisettes sauvages»)

Le risque de voir disparaître une partie de notre patrimoine lui étant pénible, Jean-Pierre Courtois se mit donc à acheter et collectionner des fontaines, à en photographier ici et là...

L'idée du musée vint plus tard. Il y eut d'abord l'organisation, à l'ère, d'une exposition des documents qu'il avait rassemblés sur ce thème pris dans le plus large sens du terme puisqu'il couvrirait à la fois les sources, les fontaines, les bornes, les puits, les pompes, les lavoirs, les abreuvoirs...

On s'attendait à 200 voire 300 visiteurs... Il en vint 1.500 en trois jours!



Plusieurs d'entre eux demandèrent s'il existait des publications sur le sujet, ce qui décida Jean-Pierre Courtois à écrire, en 1984/85, une plaquette s'y rapportant.

Tirée à 6.000 exemplaires, elle fut épuisée en six mois ce qui permit d'organiser deux autres expositions et de constituer une association dont l'objectif était la création d'un musée.

La grande presse ayant parlé de ce projet, cela suscita plusieurs réactions à Genval dont celle des frères Martin, propriétaires du lac et du château qui proposèrent, pour l'installation du musée, les locaux qu'il occupe aujourd'hui. C'est encore grâce à l'aide précieuse de la famille Martin qu'on a pu en doubler la surface.

Une des plus grandes joies du conservateur fut d'accueillir la fameuse émission de télé «Double 7» un an à peine après l'ouverture officielle de «son» musée.

Autre source de grande satisfaction, le succès de l'entreprise qui, rapidement, dépassa les espoirs de ses promoteurs pour atteindre, en 1992, le chiffre de 7.000 visiteurs venus de tous les coins du monde. En août dernier, on en comptait déjà 33 % de

Un coin du musée.  
(photo prêtée par le Musée de l'Eau)

plus qu'à la fin de l'année 1992 ce qui porte les prévisions pour la «cuvée 1993» à 10.000 !

Les frais de fonctionnement sont couverts par les entrées, les dons de quelques mécènes et amis, les ventes à la boutique où vous sont proposés de très intéressants ouvrages et de la documentation scolaire. Soulignons que son animation et sa gestion sont assurées uniquement par quelques bénévoles dont le souhait est de pouvoir disposer de l'aide d'un animateur rémunéré à temps plein.

Lors de l'inauguration officielle des agrandissements, Jean-Pierre Courtois nous fit découvrir, dans les nouvelles travées :

- l'exposition «L'Eau douce» réalisée par la Cité des Sciences et de l'Industrie, à Paris;
- des maquettes de machines à remonter l'eau (vis d'Archimède, schadouf) et du circuit de l'eau;
- des pompes en tous genres, des fontaines d'intérieur et de jardin;
- un coin décoré d'une belle fresque réalisée gracieusement par Georges La Gravière et destiné à l'accueil d'enfants d'écoles primaires qui, sous la houlette de Martine Picavet, pourront s'y livrer après une visite guidée des lieux, à des expériences amusantes centrées sur l'eau. Cette initiative lancée en octobre 1992 rencontre un beau succès ainsi qu'en témoignent les dessins, contes et poèmes des jeunes participants. Une importante documentation peut y être compulsée par des étudiants, des historiens ou toute personne intéressée.

#### Ici vous est contée l'histoire du lac

Il fut un temps où les gens aisés allaient se reposer et «prendre les eaux» à Genval.

La source de la Bonne Fontaine avait alors un débit de 60 millions de litres par an tandis que celle de l'Argentine

Ancienne machine à remonter l'eau.  
(photo prêtée par le Musée de l'Eau)



Petite fontaine de rue 1898.  
(photo prêtée par le Musée de l'Eau)

propriétés diurétiques, sédatives et tonifiantes qui les fit reconnaître comme eau minérale par l'Académie Royale des Sciences.

Il fut alors question d'installer des thermes... mais cela ne se concrétisa pas.

D'autre part, les facilités des voyages vers des destinations de plus en plus lointaines eurent pour effet de diminuer sensiblement le nombre des vacanciers venant goûter le charme de l'endroit.

Heureusement, la famille Martin contribua largement au renouveau de ce site en protégeant son environnement et son écologie, en aménageant le circuit du lac qui fait la joie des promeneurs d'un jour. Elle

atteignait les 30 millions. Le début de leur exploitation se situe en 1891 et, en 1898, une analyse confirma leurs





Fontaine d'intérieur en marbre.  
(photo prêtée par le Musée de l'Eau)

L'avenir est plein de promesse et sans doute l'initiative des promoteurs d'organiser, l'an prochain, une exposition dans l'Orangerie du somptueux château de Versailles vaudra-t-elle à leur action, ses lettres de noblesse.

A partir du week-end de Pâques, des bonsaï et des orchidées viendront agrémenter le musée.

**Du 1er mai au 15 décembre 1994**, s'y tiendra une exposition temporaire «*Fontaines, Miroirs de la Suisse*» en étroite collaboration avec l'Office du Tourisme Suisse.

Déjà l'on se prépare à fêter, début juillet 94, le cinquième anniversaire de l'ouverture du musée au public, entre autres par le grand rassemblement d'un maximum de gens qui portent le nom de «*Fontaine*» ou d'un de ses dérivés.

Juillet et août seront consacrés aux «*Fontaines en fête*» avec la participation de tout le village et d'artistes, de fabricants de fontaines et de créateurs de jardins aquatiques.

Nul doute que ces beaux projets (1) attireront un nombre important de visiteurs et sensibiliseront le grand



Le schadouf, appareil à bascule utilisé par les Arabes pour puiser l'eau.  
(photo prêtée par le Musée de l'Eau)

public au message de la petite sirène qui sera bientôt installée à l'entrée du musée. Oeuvre du sculpteur tournaisien Pol Desnoux, son nom est tout un symbole : «*S. eau S. !*»

Si l'on sait que 97 % de la réserve mondiale n'est pas consommable puisqu'il s'agit d'eau salée, on comprend combien il est vital que soit entendu cet appel à la bonne volonté des humains pour qu'ils cessent de polluer et de gaspiller un bien si précieux.

«*S. EAU S.*» ... «*S. EAU S.*» ... «*S. EAU S.*» !!!

**Renseignements pratiques :**  
Musée de l'Eau et de la Fontaine,  
av. Hoover 63 à 1332 Genval.  
Heures d'ouverture : tous les week-ends et jours fériés de 10 à 18h.  
Tél. : 02/654.19.23.

(1) Toute personne intéressée par un de ces projets peut s'adresser au musée.

Près de la source pure en éveil est l'amour  
Toujours prêt à saisir l'occasion sans détour  
(photo reproduite par le Musée de l'Eau).

a aussi, depuis 1987, réintroduit une tradition en faisant servir l'eau de Genval dans le château, ancienne usine Schweppes transformée en hôtel haut de gamme doté de l'élégant restaurant «*Trèfle à 4*» couronné par deux étoiles Michelin et la clé d'or de Gault et Millau. L'eau «*château de Genval*» figure aussi sur les tables du Lido et de quelques établissements situés au bord du lac.

Il est indéniable que, depuis bientôt cinq ans, le musée de l'Eau et de la Fontaine constitue un pôle d'attraction supplémentaire pour ce beau coin.



Près de la source pure en éveil est l'amour  
Toujours prêt à saisir l'occasion sans détour

## Prestigieuses demeures du Brabant (10) Le château de Bierbais

par Josée GEORIS

**N**otre série d'évocations des prestigieuses demeures du Brabant se poursuit par la présentation d'une superbe construction - en Brabant wallon - le château de Bierbais. Il se

situe aux frontières des communes de Mont-Saint-Guibert et de Héவில். Que le Brabant wallon est beau ! Nous allons, ensemble, l'esprit libre et le cœur léger aller à sa rencontre et le parcourir un peu.

Nous vous signalons, au passage, que la Fédération Touristique de la province de Brabant a établi l'inventaire des châteaux et ruines de châteaux établis en Brabant : 278 constructions. Il s'agit vraiment d'un nombre impressionnant pour une seule province ! Les autorités du Brabant ont veillé à faire en sorte que leurs routes touristiques passent par un maximum de châteaux intéressants.

Un exemple remarquable en ce sens, est ainsi la «*Route des Six Vallées*» qui présente tout un circuit pittoresque dans les parages de Wavre. Cette route passe par les vallées de la Lasne, de la Dyle, du Train, de la Grande et Petite Gette, ainsi que par les deux Nèthes.

Nous consacrerons quelques articles à ces beaux coins, parfois injustement oubliés.

### Héவில் : situation

Héவில் se prononce Héவில்sse en français et Héவில் en wallon. Ce village d'origine agricole qui, primitivement (en 946), s'appelait Villers, c'est-à-dire villa, est arrosé par l'Orne et possède un territoire bizarrement découpé. Dans la partie de cette commune située près de la desserte entre la Nationale 4 et Genappe existe une importante exploitation de sable.

1930 vit la construction, à l'entrée de la commune, d'un établissement pour enfants handicapés. A la ferme Compère, il y a un reste de tour féodale et une ancienne cheminée.

Les frondaisons ont pris possession du vieux porche et de la potale de la cure d'Héவில், construite avant 1770; elle est donc très ancienne (photo : J. Georis).



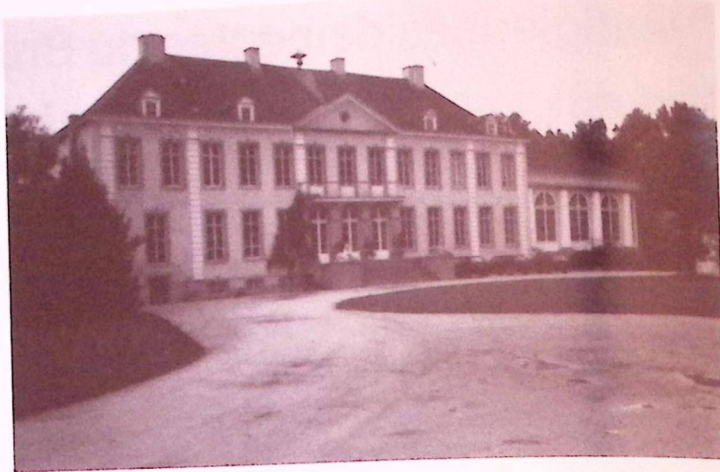
Le château de Bierbais tel qu'il apparaît, la grille d'entrée franchie : beau, classique, entouré d'une végétation qui le met bien en valeur (photo : J. Georis).

Le point culminant du territoire se trouve près du château de Chenoy (sous Court-Saint-Etienne). On y a une très belle vue de la région.

L'église Sainte-Gertrude, bâtie en 1776, a été remaniée en 1824. En 1834, fut construite la sacristie : 1840 placement du pavement en marbre. 1865-1866 construction du pendant de la sacristie. La voûte du chœur et de la nef centrale fut rehaussée en 1869. Divisée en trois nefs séparées par de lourdes colonnes doriques, l'église possède quelques vieilles pierres tombales. On y voit quelques œuvres d'art provenant des Augustins de Bruxelles et de l'Abbaye de la Cambre. (Voir *Brabant tourisme*, n° 2, juin 1992, l'article consacré à cette célèbre abbaye). Citons un très beau banc de communion, en bois clair, travaillé avec une adresse extraordinaire. L'on reste perplexe d'admiration devant une œuvre ayant requis tant d'heures de travail et de foi dans le résultat obtenu ; cela avec de faibles moyens. Monsieur l'abbé Welsch, curé d'Hévillers, n'a pas relégué au fond de son église - comme s'est malheureusement trop souvent le cas - cette belle pièce. Les deux confessionnaux proviennent également des



Copie du "Couronnement de la Vierge" de P.P. Rubens, exécutée par le peintre M. Taymans. Il s'agit d'une commande du baron Charles de Man de Lennick, châtelain de Bierbais (photo : J. Georis).



Augustins de Bruxelles ou de l'Abbaye de la Cambre. Deux sculptures de Wauters de Louvain se laissent admirer : saint Louis et sainte Elisabeth (1863).

#### Copies de chefs-d'œuvre de Pierre-Paul Rubens

Trois magnifiques copies de tableaux de Pierre-Paul Rubens garnissent le chœur de l'église Sainte-Gertrude. Elles sont dues à M. Taymans, commandées pour l'église, par le baron Charles de Man de Lennick, châtelain de Bierbais, bourgmestre de la commune et membre de la fabrique d'église à l'époque. Le peintre fut accueilli au château pour réaliser les copies. Les tableaux ont été prêtés en 1840 tout en restant la propriété du baron. Ce n'est qu'en 1859 qu'ils furent donnés par acte notarié en bonne et due forme.

Lors de l'invasion de la Belgique par les armées françaises, en 1794, les commissaires républicains enlevèrent des couvents supprimés et des églises, tout ce qui s'y trouvait d'objets d'art. Les œuvres des grands maîtres furent expédiées à Paris, les autres à Bruxelles.

L'arrêté du 14 fructidor de l'an VIII

(1er septembre 1800) décréta la formation de quinze collections départementales de tableaux, dont l'une à Bruxelles (département de la Dyle). Les éléments de ces collections devaient être fournis par le Musée de Paris, qui regorgeait d'objets d'art, enlevés à tous les pays conquis par l'armée française. Ainsi, les trois tableaux de Rubens qui nous intéressent, furent renvoyés à Bruxelles.

"L'Adoration des mages" et "Le Couronnement de la Vierge" (1802); "Le Christ au tombeau" en 1815.

En vue de la remise des collections de la ville de Bruxelles à l'Etat (en 1842), les tableaux à transférer ont été évalués par une commission mixte (en 1841).

Les trois tableaux de Rubens précités ont été évalués à : L'Adoration des mages à 160.000 F; le Couronnement de la Vierge à 80.000 F; le Christ au tombeau à 60.000 F pour un total de 300.000 F (cat. MRB 1882, p. 1, 2, 14, 90 et 91). Ces trois œuvres picturales se trouvent aux Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique à Bruxelles.

Le peintre a dû adapter ses copies aux dimensions des surfaces disponibles. Ainsi, le Couronnement de la Vierge est à l'échelle 1/1, mais la copie est légèrement plus large que l'original. L'Adoration des mages est à l'échelle 0,9. Enfin, le Christ au tombeau est à l'échelle 0,8, mais

relativement plus étroit que le tableau de Rubens qui est, d'autre part, cintré.

Autrefois, la paroisse d'Hévillers dépendait de l'abbaye d'Heylissem (1129-11322). Un écrit daté de 1129 en fait foi. Elle était desservie par des Norbertins ou Prémontrés (moines ayant fait des études de prêtres et pouvant dire la messe). Le plus ancien témoignage concernant la paroisse d'Hévillers date de 1206 : il parle de frères servant le culte. Le vieux cimetière, désaffecté, qui

entoure l'église, renferme la sépulture de la famille de Man de Lennick et un monument aux morts tombés pour la patrie.

Le folklore a malheureusement disparu à Hévillers. Autrefois, la fête se tenait le troisième dimanche de septembre. Hévillers a possédé la « Société des Vi Tchapias » qui, déjà avant 1930 s'était donné pour programme de reconstituer les vieilles coutumes et festivités régionales, entre autres, le « Jeu du drapeau » exécuté par un « alferé ».



#### Mont-Saint-Guibert : situation

En latin, Mont-Saint-Guibert se prononce Mons-Sancti-Wicberti et Gubert, sansi, en wallon. Cette commune, une des plus anciennes et des plus pittoresques du Brabant wallon, doit son origine à une petite église bâtie sur une colline, à environ 600 mètres au nord de l'église actuelle, et consacrée à Saint-Jean. Plus tard, les moines de l'abbaye de Gembloux décidèrent de donner le nom du fondateur de l'abbaye de Gembloux, Saint-Guibert (en latin Wicbertus). La commune reçut en 1123 de Godefroid III, dit le Barbu, duc de Brabant, une charte d'affranchissement (dont la copie se trouve avec la Chronique de Sigebert à la Bibliothèque de Leipzig). Mont-Saint-Guibert éleva un perron, disparu comme le pilori et les vignobles ainsi qu'une nouvelle église sur l'emplacement de l'ancienne. En 1923, on a fêté avec faste, le 800e anniversaire de cet événement et plus récemment l'anniversaire de la naissance de Saint-Guibert a été le prétexte de belles cérémonies. Le village, assez étendu et très accidenté, comporte quelques hameaux. Le centre est bâti dans la vallée de l'Orne, au pied d'une colline sablonneuse (extraction très importante de sable pour verreries et constructions). L'altitude est de 91 mètres au seuil de l'église, et le point culminant, 150 mètres, se trouve à Malplaquée. Longtemps, une papeterie y a été florissante et a occupé une importante main-d'œuvre locale.

De beaux bois séparent ce village de Villers-la-Ville. Il y a de jolies promenades à faire dans la vallée de l'Orne, vers Al'Vaux, Beurieux et la Fosse. Du pont en fer situé près de la gare, on jouit d'un des plus beaux panoramas brabançons. A signaler aussi de jolies habitations de plaisance et, spécialement, le château de Vivierle-Duc. L'importante ferme de la «Grange à la dime» était jadis une

Belle tour pittoresque, la Tour Sarrasine est souvent reproduite dans les guides et les livres romantiques du siècle dernier. (photo : J. Georis)

propriété des moines de Florennes, qui y percevaient un droit.

L'église, située sur une butte escarpée, est dédiée au saint moine de Gembloux : Guibert. Elle fut bâtie en 1792 et restaurée en 1856. L'intérieur est divisé en trois nefs séparées par des colonnes toscanes. Un tableau d'Erasmé Quellyn, représentant saint Antoine apparaissant à saint Charles Borromée, décorait autrefois le maître-autel. Les anges de l'autel, les colonnes torsées du jubé et trois confessionnaux en bois sculpté, proviennent de l'église des Augustins à Bruxelles. Sur la place de l'église, il y a un monument de la Guerre : un soldat en pierre grise. Une porte d'entrée du presbytère, très ancienne construction, est surmontée d'une vieille pierre commémorative de 1685.

Folklore : la fête a lieu le dimanche après la Saint-Jean (24 juin), patron secondaire du village. Autrefois, le jour de la Saint-Jean, on allait à la «fontaine aux corbeaux» puiser de l'eau pour les maladies des yeux.

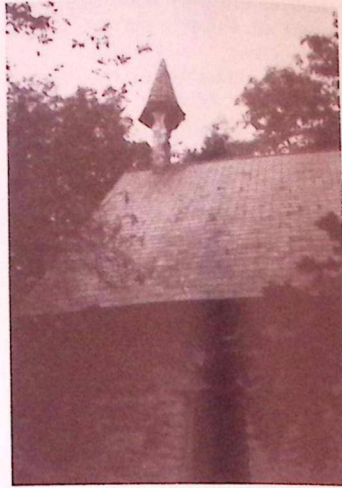
#### Familles propriétaires du château

Quelques maisons se regroupent autour de l'ancien domaine de Bierbaix-Bierbeek. Le second patronyme est celui d'une famille originaire de Louvain. Le nom demeure toujours lié à la terre qu'ils



Gros plan du banc de communion de l'église d'Hévillers. Le travail des artisans d'autrefois suscite notre admiration (photo : J. Georis).

La chapelle castrale et domaniale ainsi que la tour sont les témoins conservés du noyau castral primitif édifié par la maison de Bierbaix au XIIe et XIIIe siècles (photo : J. Georis).



Belen. Sensiblement réduit, le domaine est actuellement propriété de S.A.S. la Princesse Stéphanie de Windisch Graetz.

#### Le château de Bierbaix

En venant par la route du côté sud, route qui longe le parc, l'on découvre cette très belle demeure. Castel branlant pendant plusieurs années, il est devenu, à présent, un véritable joyau Louis XVI, grâce à la Princesse Stéphanie de Windisch Graetz et à ses deux fils. Acheté en 1988, le château est désormais voué à la culture et à l'art. Cela, grâce à une asbl culturelle, la "Fondation Windisch Graetz".

La région est merveilleusement vallonnée. Les frondaisons d'un parc à l'anglaise, planté d'arbres superbes, poussant sur les larges ondulations du terrain, sont très agréables à la vue. Les jardins du château couvrent 2 hectares. Deux sphinx, au visage énigmatique, impassible, gardent jalousement la demeure, allongés paresseusement sur le peron.

Le superbe album «Châteaux de Plaisance» (Vokaer) décrit ainsi le château de Bierbaix. «Au centre du

parc, le château aligne symétriquement sur deux niveaux, des façades de treize travées en brique enduite, ouvertes par des baies en pierre bleue à montants plats et linteau percé d'un oculus souligné les trois travées médianes en légère saillie. Il posait à l'origine sur des pilastres d'angle à refends du frontispice; c'est d'ailleurs toujours le cas en façade arrière. De façon identique, les anglées sont décorées de cet ordre colossal. Quatre lucarnes à fronton émergent de la volumineuse toiture d'ardoises à croupes et coyau. La façade sur cour a été légèrement modifiée dans le premier tiers du XIXe siècle suivant les formules nouvelles du style Empire. Pour les travées centrales, des plein cintres se sont substitués aux linteaux droits de la porte et des deux fenêtres du bas, un balcon avec balustrade en fer forgé, porté par quatre solides consoles, s'est accroché à l'étage. Les baies du rez-de-chaussée ont été rétrécies».

Très beau motif d'une porte. Cet homme au visage serein souriant même nous apportera-t-il la sagesse des anciens ? (photo : J. Georis)

#### Pérégrinations d'une tour sarrasine

Avant la construction du château actuel de Bierbaix, existait en cet endroit, une ferme-château dont l'entrée était protégée par une tour «le donjon d'habitation» primitif, complété tardivement en brique. On laissa subsister cette tour lors de la démolition de la ferme. On conserva également les anciennes prisons : un propriétaire aménagea l'intérieur en appartements modernes !

Cette vieille tour fait face au château actuel. Belle silhouette pittoresque, souvent reproduite dans les guides et les livres romantiques du siècle dernier, elle abrite donc la famille de Bierbaix dès le XIIe - XIIIe siècle. De plan plus ou moins carré, de 8 à 9 mètres de côté, elle possède aujourd'hui cinq niveaux en moellons de grès pour le bas, en brique



pour le haut. Seuls, les étages bas sont primitifs. Chaque étage est d'une architecture différente : romane (rez-de-chaussée), espagnole, moderne... Le 1er étage conserve des traces de fenêtres à banquettes et de niches. La belle cheminée du XVIe siècle, un peu modifiée, provient - on le suppose - de France. L'étage supérieur, reconstruit en grande partie au XVIIe a vu ses seuils et linteaux des fenêtres refaits vers 1900. Monsieur de Man de Lennick restaura cette tour en même temps qu'il fit construire le château. Il surmonta la plate-forme d'une girouette énorme et, aux quatre angles plaça des échauguettes. Un troisième propriétaire enleva ce couronnement bizarre. Dans la 1ère moitié du XIXe siècle, les deux niveaux terminaux ont remplacé l'ancienne toiture dont les boulins de pose sont conservés. Une plate-forme crénelée, elle-même très simplifiée vers 1907 par l'architecte E. Hucq, vint couronner le tout. Monsieur Hucq a été fusillé par les Allemands à Tamines en 1914. L'annexe occidentale et la galerie sont des adjonctions plus récentes.



Médaille représentant Minerve. (photo J. Georis)

### La chapelle castrale et domaniale

Cette chapelle accrochée au versant nord de l'éperon du château, ainsi que la tour, sont les témoins conservés du noyau castral primitif édifié par la maison de Bierbais au XIIe - XIIIe siècle. Elle se trouve à proximité de la tour. De style gothique, c'est un beau petit édifice en moellons de grès schisteux : il repose sur un soubassement biseauté. La monofeuille de deux travées et l'abside sont éclairées par des lancettes. Une corniche en pierre chanfreinée par l'entremise de corbeaux en quart

de rond, supporte une bâtière d'ardoises. La porte, dans l'axe, date de 1865, époque où fut condamnée la première entrée située dans le flanc sud, du côté de la tour. On pense que cette chapelle était dédiée à la Sainte Croix. Le clocheton est lui, relativement récent. A l'intérieur, le couvreur en berceau de plâtre couvre toutes les traces d'une superstructure ancienne.

La Princesse Stéphanie de Windisch Graetz a acquis, il y a environ deux ans, la tour. Cette construction sert actuellement de «kot» pour des étudiants de Louvain-la-Neuve. La Princesse projette d'y accueillir

bientôt, dans les neuf chambres - pourvues de salles de bain et de tout le confort - des hommes d'affaires qui tiendront séminaire au château.

### Description de l'intérieur du château

Le château de Bierbais est un petit joyau mi-oriental, mi-occidental. Il est meublé, avec un goût certain, de pièces extraordinaires. Certaines oeuvres d'art proviennent du château de Schönbrunn (la résidence d'été des Habsbourg à Vienne). Certaines sont des pièces de famille auxquelles, en général, l'on tient beaucoup. A Bierbais, l'on a de l'originalité. Il y a le salon anglais, la salle orientale, la pièce africaine, le beau boudoir Louis XVI, la salle à manger à la française. L'atmosphère désuète qui se dégage de l'ensemble contribue à l'impression de sérénité, de bien-être que l'on ressent dans ce lieu. L'agencement très cosmopolite des pièces du château n'engendre pas la monotonie !

### La vie de château... sans confort

Juillet 1987. La Princesse acquiert le château de Bierbais. Il est en très piteux et lamentable état. Ses 52 fenêtres n'ont plus de carreaux, l'orangerie n'a plus de toit. Pour couvrir le tout, la mûre règne en maîtresse, le plancher de la cuisine s'effondre. Aimant beaucoup cette demeure, la Princesse s'arme de courage et de patience. Avec ses deux fils et plusieurs artisans capables, venus des pays de l'Est, elle se met à l'ouvrage pour restaurer le château. Pendant quatre ans, la famille princière a vécu sans chauffage et huit mois sans électricité ! Ils ont parfois dormi avec une température de moins 10°.

Le souvenir de ces années d'inconfort s'estompé devant le plaisir que

*Vue d'un salon prise depuis le grand vestibule d'entrée. Au mur, une peinture dotée d'une belle perspective. Remarquez la beauté du plafond et l'entrée imposante de ce salon. (photo : J. Georis)*



procure cette splendide demeure et la vie active et intéressante qui s'y déroule.

### Morcelements successifs d'une propriété

430 hectares couvraient, en 1829, la propriété des de Man de Lennick. Dans le domaine, outre les bâtiments ruraux, se trouvaient une école privée, un moulin à eau pour moudre le grain, des serres, la chapelle castrale et 9 hectares de pièces d'eau. Malheureusement, lorsqu'en 1860, Charles-Ernest de Man, châtelain-bourgmestre d'Hévillers, vendit son domaine à Maximilien Everaerts, il ne restait déjà plus que 300 hectares. La propriété fut encore morcelée, par la suite, lors de la vente à un avocat ixellois, Auguste de Becker qui acquit 200 ha. Le notaire Streel acheta lui, 35 ha. Ce notable ayant eu le malheur de perdre ses deux fils pendant la Première Guerre, eut l'idée de transformer le château en orphelinat (Belgian Orphan Fund).

La demeure fut également occupée par l'O.N.E. (Oeuvre Nationale de l'Enfance, à l'époque) qui y élit domicile en attendant d'être transférée quelques centaines de mètres plus loin. Les Everaerts de Velp eurent alors la possibilité de rentrer en possession de leur ancien château : le domaine ne comptait plus alors qu'une trentaine d'hectares.



*A l'entrée de l'Orangerie, une peinture murale représente la peinture, la sculpture, les lettres, le théâtre, la musique, l'humanisme, l'architecture, les sciences et... l'informatique (photo : J. Georis).*

Le reste du domaine a été vendu au fil des successions, comme il en va souvent. En 1936, la famille de Becker vendit plus de 200 ha aux Boël, famille bien connue en Brabant wallon. Le reste fut acheté par les Annez de Taboada. Jacques van der Belen, gendre d'Alphonse Everaerts de Velp, fut le dernier propriétaire avant la Princesse. Les enfants de Jacques ont morcelé le domaine. C'est à son beau-fils François-Xavier Le Fevere de Ten Hove que, en 1987, la Princesse Stéphanie acheta le château. Quelques années plus tard, il lui vendit aussi la tour Sarrasine.

### Où l'on reparle de «Sissi»

De par sa mère, Ghislaine Windisch Graetz, née comtesse d'Aerschot de Schoonhoven, la princesse Stéphanie descend de Boghos Nubar Pacha d'Egypte, qui contribua, entre autres, au développement d'Héliopolis. Elle est donc issue d'une famille arménienne orthodoxe, originaire de Turquie : l'Orient. Du côté paternel, sa grand-mère est l'orpheline de Mayerling, l'archiduchesse d'Autriche, Elisabeth-Marie Habsbourg, fille de l'archiduc



Rodolphe. Elle aurait pu être impératrice si elle n'avait fait un mariage dit «morganatique» avec le prince Otto de Windisch Graetz.

Quelques années plus tard, elle allait entrer dans l'histoire sous le nom de «l'Archiduchesse rouge», en épousant en secondes noces, un notable du parti socialiste. Voir à ce sujet, le livre de Ghislaine Windisch Graetz «L'Archiduchesse Rouge» (Document Duculot, 346 pages, 1990).

La princesse Stéphanie propriétaire du château, est donc l'arrière-petite-fille de l'Archiduc d'Autriche Rodolphe (François) né à Vienne en 1858, mort à Mayerling en 1889, mystérieusement, à la suite d'un drame intime. Il était le fils unique de l'empereur François-Joseph et de l'impératrice Elisabeth. Héritier d'Autriche-Hongrie, Rodolphe a épousé le 10 mai 1881, la princesse Stéphanie de Belgique. Elle est née le 21 mai 1864 et décédée le 23 août 1945. Après son veuvage, elle se remaria le 22 mars 1900 avec Elemer, Prince Lonyay de Nagy Lonya et Vasaros Namény, décédé en 1946. Cette union fut sans postérité. Des quatre enfants qu'eurent Léopold II et Marie-Henriette, Stéphanie est la

*L'Orangerie est une pièce prestigieuse où se déroule concert, exposition, conférence, représentation de danse, de ballet, cocktail, réceptions (photo J. Georis).*

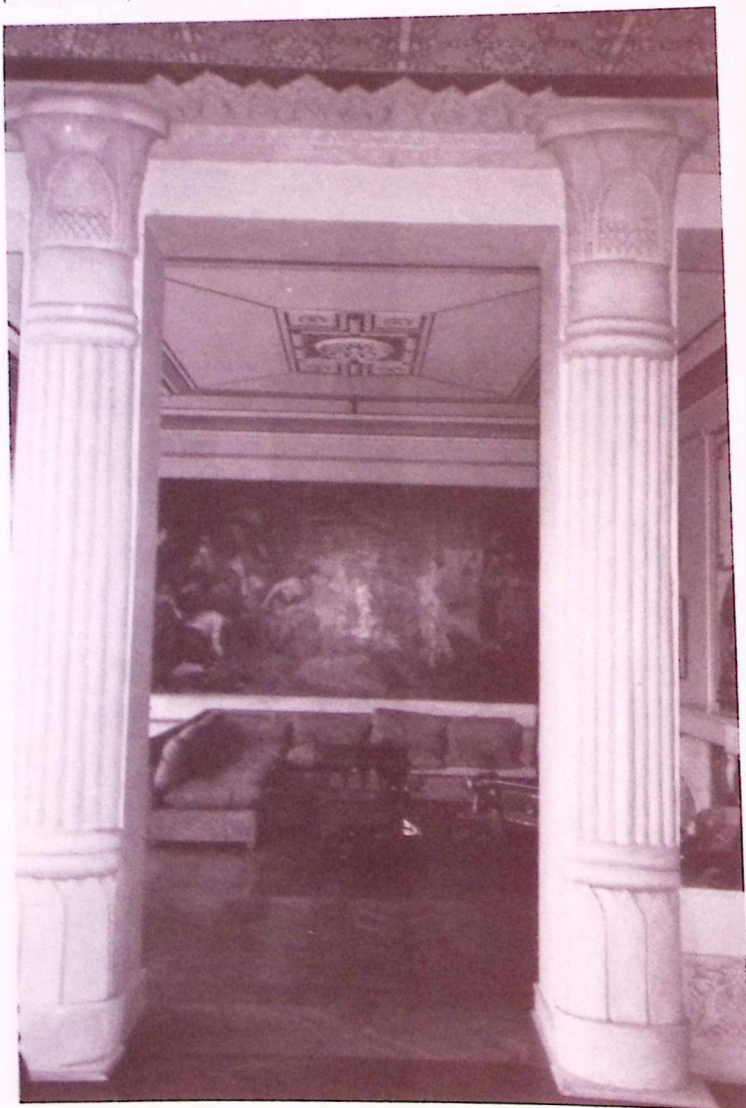
troisième, après Louise (18.2.1858-1.3.1924), Léopold comte de Hainaut, duc de Brabant (12.6.1859-22.1.1869) et enfin Clémentine (30.7.1872-8.3.1955). Très bonne cavalière, tout comme sa mère, la princesse Clémentine a souvent été vue en compagnie de celle-ci, montant en amazone. L'attelage n'avait pas de secrets pour elles !

La princesse Stéphanie actuelle, descend donc, à la fois, de François-Joseph et de l'impératrice Elisabeth d'Autriche, dite «Sissi» et du roi Léopold II de Belgique. Le père de la princesse Stéphanie, le prince Franz

de Windisch Graetz était le cousin de Léopold III. Née en Belgique pendant la dernière guerre, élevée au Kenya, la princesse Stéphanie résida longtemps à Vienne. Divorcée d'un général anglais, elle a deux fils, Alexandre et Henry Blundell-Holishead-Blundell.

#### La fondation Windisch Graetz

La princesse Stéphanie a décidé de rentabiliser ce joyau qu'est le château de Bierbais, au profit de la Fondation en le louant à des entreprises, à des associations, à des particuliers



désireux d'y organiser réceptions, mariages, séminaires etc. Plusieurs expositions ont été organisées, des concerts, des conférences, un spectacle de ballet, de danse.

A Bierbais, on veut désormais se préoccuper de l'avenir, du bien-être et du mieux-vivre de l'humanité. Dans ce but, quelques amis se sont réunis et ont créé cette Fondation. Elle s'est assignée pour tâche, de promouvoir des échanges dans le domaine de l'humanisme, des arts, des sciences, et ce, au sein d'un Centre de Rencontres Internationales. Une vue idéaliste, à la fois philanthropique, artistique, philosophique. Souhaitons plein succès à cette initiative ! Tout en favorisant l'essor intellectuel et culturel, elle permet des apports financiers permettant la sauvegarde de ce bien important entre tous : notre patrimoine mobilier et immobilier en Brabant.

*Fondation Windisch Graetz.  
Centre Culturel Européen.  
Château de Bierbais  
1435 Mont-Saint-Guibert.  
Tél. : 010/65.04.04.  
Siège administratif :  
Van Putlei, 52 à 2018 Antwerpen,  
Tél. : 03/237.16.25.  
Fondation pour l'Enfance  
(Clinic Clown). Mêmes numéros de  
téléphone que ci-dessus.*

*Au salon Africain, la princesse Stéphanie termine la décoration du mur. Dans la niche, trône une statue. Admirez le superbe plafond (photo : J. Georis).*

## L'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles... et le renouveau de la tapisserie

par Dominique DETREVES

**D**ivers et précieux ouvrages ont l'avantage de remettre en mémoire le déroulement d'un événement qui, en 1962, s'est révélé être parmi les plus significatifs qui aient marqué la vie de la capitale, en l'occurrence la célébration du 250<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles. Un quart de siècle plus tard, en 1987, le faste fut également grandiose. En effet, 275 années d'existence méritaient, à coup sûr, un large déploiement de compétences, permettant de graver dans les mémoires, l'histoire, fort mouvementée il est vrai, mais aussi... combien édifiante, de la vie artistique et de son enseignement à Bruxelles.

#### Une institution de renom

Voici donc passé le cap des 280 années, et l'on se réjouit de ce que l'Académie royale des Beaux-Arts ait toujours été largement ouverte à l'évolution de l'art et de son expression comme à celle des idées et des techniques. Au fil des décennies, directeurs et professeurs n'ont cessé d'en assurer le renom, témoignant d'une large ouverture d'esprit, quelquefois même de caractère révolutionnaire, afin d'adapter l'enseignement aux courants nouveaux. Sans pour autant que le libre-cours laissé à la créativité ne tombe dans une fantaisie tout éphémère mais qu'au contraire, l'esthétisme soit toujours de rigueur.

*Façade intérieure du couvent des Bogards.  
(A.V.B., F.I., MV 14)*

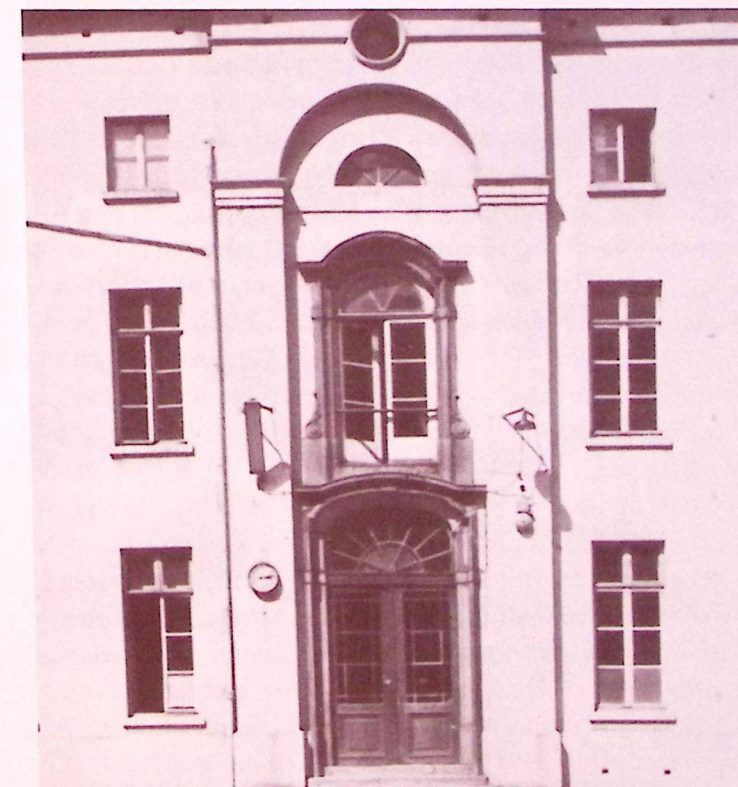
Renommée résultant encore d'un réel sens pédagogique, laissant à l'élève, une fois passés les premiers temps d'admiration pour le professeur, une autonomie personnelle, qui révèle le talent et l'ingéniosité de chacun, dans un climat constructif de liberté intellectuelle.

saire, les étapes de la vie, longue et fructueuse, de cette institution de prestige qui, depuis sa fondation, a traversé bien des régimes politiques, mêlée encore à tous les événements historiques qui s'y sont rattachés. Le florilège des artistes y répertorié est édifiant...

#### Une longue marche

Sous le titre «académie», un riche volume, publié avec le concours du Crédit Communal de Belgique, retrace, à l'occasion du 275<sup>e</sup> anniversaire,

C'est en 1711 que s'instaure, à Bruxelles, l'enseignement du des-



sin, auquel va s'ajouter celui de la sculpture.

Et, plus tard, s'ouvriront les sections des arts décoratifs, de la gravure, de la peinture monumentale, de l'architecture, des arts de la publicité...

Ainsi, au cours des années, les programmes s'étoffent, les règlements s'élaborent ou se modifient, au gré de l'évolution sociologique autant que culturelle.

Culture de l'esprit et connaissance de l'histoire renforcent le programme des différentes expressions artistiques, en vue d'accéder à un degré toujours plus élevé de perfectionnement, à l'échelle des multiples aspirations et interprétations.

Au départ, une salle de l'Hôtel de Ville de Bruxelles est proposée à la jeune académie, où elle peut dispenser ses cours.



Ancien cloître du couvent des Bogards.  
(A.V.B., F.I., MV 57)

Cependant, en continuuel développement (dans les années 1800, elle compte quelque 350 élèves) et... se trouvant ainsi toujours plus à l'étroit, elle... déménagera à six reprises pour s'installer finalement, en 1877, rue du Midi, dans les bâtiments désaffectés d'un orphelinat, à l'emplacement où s'élève le bâtiment actuel.

L'année 1899 enregistre plus de 1.300 élèves, dont 80 jeunes filles, admises, elles, à l'enseignement artistique dix années plus tôt.

En fait, cet orphelinat était établi dans l'ancien couvent des Bogards. Des documents attestent de l'existence de ce dernier en 1277 déjà, année où est mentionné le nom des frères «Beggards», cependant que, selon l'opinion générale, le premier établissement des Bogards daterait

de 1330 environ. Il était constitué d'une corporation ou hospice de tisserands infirmes. Plus tard, les frères Bogards adoptent la règle du tiers-ordre de saint François, tout en continuant à participer à l'exercice de l'industrie drapière.

Ils quitteront le couvent en 1796 et, en 1803, ce sont des Soeurs Noires ou Filles de la Charité qui s'y installent.

Dans le périmètre de l'Académie, une rue porte le nom des Bogards, tandis qu'une autre, parallèle à l'avenue de la Couronne, à Etterbeek, mentionne celui de la dernière directrice de l'orphelinat : Juliette Wytzman.

### Hier et aujourd'hui

De nombreux aménagements, agrandissements et extensions seront réalisés rue du Midi.

Ainsi s'ajoutent, aux 1.270 mètres carrés de superficie de sol des bâtiments conservés, quelque 2.650 mètres carrés supplémentaires.

Le cloître et le chœur de la chapelle subsistent toujours, de même que la cour et sa porte Louis XV.

Aménagé en bibliothèque artistique publique de 1885 à 1975 (à présent transférée à l'étage), le chœur a servi, depuis, de lieu de réunion et de jugement des travaux d'élèves, de salle de travaux de tapisserie, pour abriter actuellement l'atelier d'illustration.

Le bas de la chapelle - la hauteur ayant été divisée - accueille une cafétéria.

Cette institution francophone de renom, si chère aux Bruxellois, prodigue aujourd'hui un enseignement complet du jour et un enseignement du soir, diffusant de la sorte un éventail considérable d'orientations.

En 1971, se créent les humanités artistiques, qui groupent les arts plastiques et préparent les «15-18» ans à toutes les carrières artistiques.



La danse vient s'y adjoindre en 1985. L'année 1980 voit s'instaurer un enseignement supérieur artistique du 2e degré (cours du jour de plein exercice).

Il permet d'introduire à l'Académie de nouveaux cours généraux, qui contribuent à susciter une réflexion théorique et philosophique complémentaire aux travaux et recherches des neuf ateliers supérieurs : dessin - sculpture - peinture - gravure - art mural (fresque, mosaïque) - communication visuelle - illustration (bande dessinée) - architecture d'intérieur (ensemblier-décorateur) - tapisserie et tissage.

Les cours du soir englobent la céramique, la poterie, la sculpture monumentale, le dessin, la peinture.

Quant à l'architecture, elle quitte l'institution en 1979 et s'annexe à l'U.L.B.

L'Académie, qui comptait, en cette année 92-93, 373 élèves pour les cours supérieurs et 227 en humanités artistiques, venus tant de Belgique que de terres étrangères, est dirigée, depuis deux ans, par l'artiste peintre et dessinateur, Dany Vienne.

### Un lieu privilégié

Fertile ferment de passions, cette Académie, où se côtoient les arts et la création, est une indéniable approche d'enrichissantes rivalités entre sensibilités diverses, entre l'esthétique, liée à la tradition et les audaces d'aujourd'hui ou encore celles d'avant-garde.

Et, par l'ambiance de ses ateliers, elle est certes le lieu privilégié qui scelle des amitiés, développe des affinités, encourage la prise de conscience.

Quelques noms, parmi tant d'autres, rappellent ici la talentueuse carrière d'artistes sortis de l'«Aca» : Jean-François Navez, Jean Portaels, Khnopff, James Ensor, Henri Evenepoel, Victor Horta, Paul Delvaux, René Magritte, Jean-

Réalisation de Marce. Truyens intitulée «Amitié» : silhouette stylisée de deux femmes, l'une blanche et l'autre noire.  
(photo fournie par l'Académie)



Travail sur cadre mural.  
(photo fournie par l'Académie)

Jacques Gailliard, Roger Somville, Jean Milo, Claude Lyr, Léon Devos, Jacques Moeschels, etc

De multiples activités et expositions illustrent à souhait la vitalité de cette grande école.

Au cours de l'une d'elles, intitulée «Tapisseries contemporaines», qui s'est tenue à la mi-juin en la Galerie des Métiers d'Art du Brabant, rue du Marché-aux-Herbes, Monsieur Didier Rober, Député permanent, s'est plu à rappeler, lors du vernissage des oeuvres, très diversifiées, de la dizaine de jeunes finalistes - issus de l'atelier de «Tapisserie et créations textiles», nouvellement fondé à l'Académie des Beaux-Arts - les grandes lignes de l'histoire de la tapisserie, dont le mot ne peut être dissocié du nom de Bruxelles.

En effet, ce mode d'expression - un de ses joyaux - vit, entre le XVe et le XVIIIe siècle, une période de prospérité, bien qu'il doive soutenir la concurrence de centres plus anciens et réputés pour la qualité de leur production : Arras et Tournai.

Il est établi cependant que les tapisseries les plus célèbres, datant des XVe et XVIe siècles, sont produites à Bruxelles, telle la suite de «La Dame à la Licorne», qui est une des plus remarquables.



La présence fastueuse de la Cour de Bourgogne, au milieu du XVe siècle, ouvre à la tapisserie bruxelloise des débouchés considérables. Les commandes affluent de toutes les Cours d'Europe et les tapisseries de Bruxelles ornent les plus belles demeures du monde entier.

Les artistes y font exécuter leurs cartons, les meilleurs liciers y produisent leurs chefs-d'oeuvre.

Le XVIe siècle souligne son apogée, et sa prospérité se poursuit jusqu'au XVIIe siècle, cependant qu'au terme de celui-ci, s'amorce une époque de décadence, lorsqu'elle s'identifie toujours plus à la peinture de chevalet, perdant ainsi toute originalité. La création, en France, de la Manu-

facture Royale des Gobelins, en 1662, lui porte un coup fatal. Et en 1794, Jacques Vander Borght, dernier représentant des liciers bruxellois, ferme les portes de son atelier.

#### Vers un renouveau

La tapisserie ne sera pas pour autant anéantie.

Un renouveau s'annonce, à la fin du XIXe siècle et au début du XXe, sous l'impulsion de l'artiste français Jean Lurçat, grâce à ses recherches de simplifications techniques et de nouvelles esthétiques (atelier d'Aubusson).

Chez nous, il est dû au groupe «Forces murales» et sous l'impulsion de Dubrunfaut, Somville et Deltour.

Cette relance favorise, l'éclosion d'une grande diversité, dans la création textile.

On voit s'épanouir quelques manufactures, telle la Manufacture Royale Georges Chaudoir, dont le rôle fut prépondérant durant près d'un siècle. Installée rue des Ailes, à Schaerbeek, elle participe activement, dès 1878, à la renaissance de la tapisserie.

Dans ses ateliers, sur des métiers basse-lice identiques à ceux d'ori-

*Une vue du chœur de la chapelle, au temps où il servait de bibliothèque.  
Le chœur de la chapelle abrite ici le travail de la tapisserie (photo fournie par l'Académie).*



gine, se créent des compositions modernes, éclatantes de couleurs et de beauté, oeuvres d'artistes de renom.

La manufacture cesse, hélas !, toute activité pour cause de décès...

Une des parties des bâtiments est à présent convertie en mosquée !

#### Et aujourd'hui...

Toutefois, l'évolution se poursuit encore dans l'accomplissement de la création textile, qui devient un moyen d'expression à part entière, au même titre que la sculpture ou la

peinture.

L'artiste, en effet, conçoit son esquisse et la reproduit lui-même par le tissage, ce qui lui assure une plus grande liberté de technique, lui permettant de traduire, de ce fait, avec plus de perfection, sa propre sensibilité.

Beaucoup ignorent encore l'existence, à l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles, de ce dynamique atelier de «Tissage et créations textiles», créé en 1986 - à la demande de M. F. Vanhemelryck, alors directeur - et dirigé, dès sa fondation, pour assurer la

pérennité de cet art prestigieux, par Marce. Truyens.

Les éminentes compétences de cette artiste peintre, licier et sculpteur, font d'elle, la personne tout indiquée pour rendre à la tapisserie bruxelloise un lustre nouveau, pour reprendre le flambeau et poursuivre talentueusement une tradition séculaire.

Après une formation artistique complète, suivie à l'Académie royale des Beaux-Arts, et avoir reçu des cours de tapisserie à Tournai, cette artiste fonde l'école des Arts, à Braine-l'Alleud, où elle professe de 1974 à 1982, de même qu'à l'Académie de Bruxelles dès 1978.

Elle participe à des expositions collectives, de groupe et personnelles, en Belgique et hors frontières, qui lui valent de nombreux prix.

Cofondatrice, en 1981 - avec de grands noms de peintres cartonniers et liciers créateurs belges -, de l'association «Le Domaine de la Lice», dont le but est de défendre, et promouvoir la création et d'encourager la recherche, elle crée, en 1992, «L'Atelier de Tapisserie Contemporaine de Bruxelles», groupement qui réunit l'élite sortie de l'Atelier de Bruxelles afin, dit-elle, de défendre à nouveau le blason de la tapisserie bruxelloise.

Ce jeune atelier - 7 ans d'existence - de l'enseignement supérieur artistique, unique en Belgique, ainsi que nous le précise sa directrice, détient le privilège de posséder trois des superbes métiers basse-lice de la manufacture Chaudoir, avec ensembles de 3 à 8 mètres, ainsi qu'un métier haute-lice, auxquels s'ajoutent des cadres de tissage muraux de 3,50 m de hauteur, qui permettent aux élèves de suivre leur travail au fur et à mesure de son exécution.

Ainsi répond-il parfaitement à l'évolution de l'art et des techniques actuelles, tout en maintenant évidemment la rigueur des techniques de la lice.

La tapisserie murale ou spatiale est un moyen d'expression à part en-

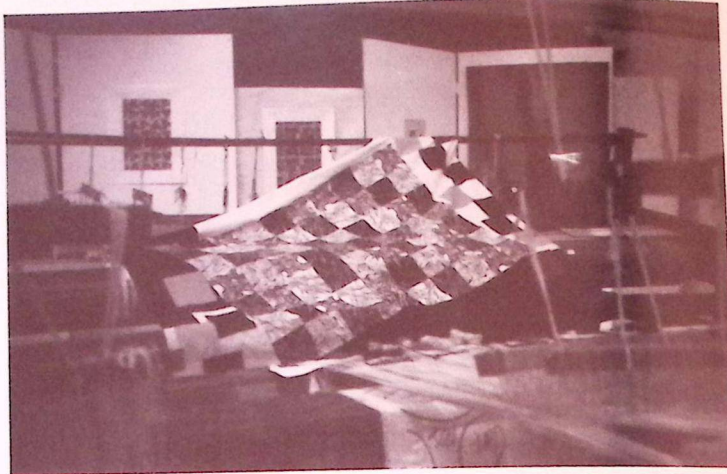


*Vue complète du métier basse lisse.  
(photo fournie par l'Académie)*

Travail sur métier «basse lisse».  
(photo fournie par l'Académie)

tière, puisque aussi bien elle allie la technique traditionnelle, les matériaux nouveaux, et fort divers, à une vision contemporaine de l'art textile. La dernière exposition, proposée en octobre dernier, en la Galerie des Métiers d'Art du Brabant, a été un exemple superbe où pour Marce. Truyens notamment, qui éprouve un réel plaisir à "jouer" avec les matières, le matériau qu'elle a décidé d'employer, le roofing, tissé ou coulé en bronze sert à exprimer le maximum de moyens, laissant place au rêve et à l'interprétation de chacun. Quant à l'artiste Yole Devaux, elle s'inspire de la caresse de la lumière sur la matière : chaleur de la laine, luminosité de la soie, rugosité du lin, velouté du coton, qui, par le jeu de la tapisserie, deviennent paysage, jardin de poésie, voyage ou aventure. L'élève reçoit une formation dans quatre directions spécifiques :

- la composition murale;
- l'étude du volume dans l'espace;
- les techniques de haute et basse lice en tant que peintre licier et



- le dessin, pour l'impression sur tissu. L'enseignement prodigué développe la connaissance intuitive, sensible et personnelle de chacun(e). Ainsi les réalisations sont-elles le départ d'une démarche créatrice personnelle, libérée des contraintes, à la faveur de la maîtrise technique.

A l'issue de quatre années d'études, l'élève accède au diplôme d'enseignement artistique supérieur.

Une bourse, octroyée par la Fondation de la Tapisserie de Tournai, aide les meilleurs éléments à perfectionner leur art et à se livrer à la recherche personnelle.

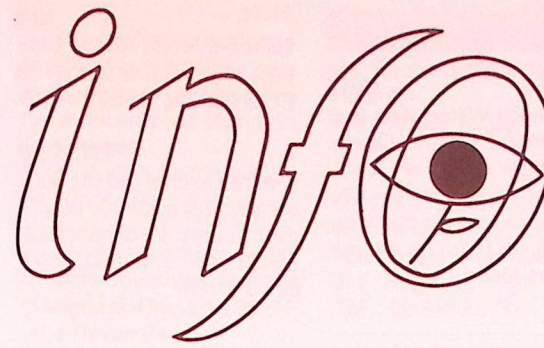
Et, chaque année, une exposition réunit les œuvres des boursiers(ères), de manière à valoriser leurs talents, à les faire connaître et apprécier et encore à élargir, pour le futur, le champ de leurs possibilités. D'autres prix sont annuellement décernés, tels celui de l'Association des Amis de Jean Van Noten, éminent peintre-cartonnier, et le prix R. Vander Borgt.

Ils constituent, pour ces jeunes, un réel encouragement à confirmer leur idéal dans cette voie qu'ils ont choisie et qui exige, outre le talent, réflexion, courage et persévérance.

De nos jours, la tapisserie est davantage l'expression poétique d'un créateur qui s'extériorise, par le biais de fils de trame et de fils de chaîne qu'il entrecroise en des formes et couleurs inédites, s'inspirant de tout ce qui le touche au sein d'un univers inépuisable, riche de réalisme et de symbole.

Oeuvres de tapisserie en continuité, qui deviendront la mémoire de notre temps...

Les élèves préparent elles-mêmes le métier.  
Ici : montage des fils de chaîne.  
(photo fournie par l'Académie)

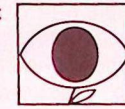


# BRABANT tourisme

Supplément à la Revue "Brabant Tourisme"  
N°4/93

Bureau de Dépôt  
Bruxelles X

Edité par :



FEDERATION  
TOURISTIQUE  
DE LA PROVINCE  
DE BRABANT  
Communauté française

61 rue du Marché-aux-Herbes  
1000 Bruxelles

## Expositions

### AUDERGHEM

>21/12

Centre Culturel (bd du Souverain, 183) : «François Ijak». Ouvert du lundi au vendredi de 14 à 18h.

>20/2

Centre d'Art de Rouge-Cloître : «22e Salon d'ensemble des peintres du Rouge-Cloître et d'Auderghem, avec un hommage à Jehan Frison». Ouvert tous les jours, sauf les lundi et vendredi, de 14 à 17h.

24/1-3/2

Centre Culturel (bd du Souverain, 183) : «5e Salon des arts plastiques des artistes amateurs auderghemois». Ouvert du lundi au vendredi de 14 à 18h.

3/3-27/3

Centre d'Art de Rouge-Cloître : «Hommage à Léon Pringels». Ouvert tous les jours, sauf les lundi et vendredi, de 14 à 17h.

14/3-27/3

Centre Culturel (bd du Souverain, 183) : «Exposition de ferrouge vaudou». Ouvert du lundi au vendredi de 14 à 18h.

## BRUXELLES

> 19/12

Palais des Beaux-Arts (rue Royale, 10) : «L'Aigle et le Soleil». 300 ans d'art mexicain. Ouvert tous les jours, sauf les lundis et jours fériés, de 10 à 17h45; le mercredi jusqu'à 19h45.

> 24/12

Musées royaux d'Art et d'Histoire (Parc du Cinquantenaire) : «Métropoles Maya» et «Archéologues belges au Mexique». Ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 10 à 17h, le mercredi jusqu'à 22h.

> 24/12

Galerie Le Chevalet (rue E. Allard, 38) : «Peintures de Mireille Close». Ouvert jeudi et vendredi de 12 à 18h; le samedi de 10 à 18h et le dimanche de 10 à 14h.

> 26/12

Musée de La Poste et Télécommunications (pl. du Grand Sablon, 40) : «Philatélie de la jeunesse». Ouvert gratuitement du mardi au samedi de 10 à 16h, les dimanches et jours fériés de 10 à 12h30.

> 30/12

Salle des Métiers d'Art du Brabant (rue Marché-aux-Herbes, 61) : «Foire aux cadeaux des artisans brabançons». Ouvert tous les jours de 10h30 à 18h. Fermé les 25 et 26/12.

>15/1

Bibliothèque royale Albert Ier (Mont des Arts) : «Armorial universel (XVIe siècle)», «Le Missel de Mathias Corvin» et «Un éditeur clandestin à Bruxelles : Auguste Poulet-Malassis (sept. 1863 - mai 1871)». Entrée libre de 9 à 16h50. Fermé les dimanches et jours fériés.

> 31/1

Musée royal de l'Armée (Parc du Cinquantenaire) : «14-18 Regards d'artistes». Ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 9h à 11h45 et de 13 à 16h.

> 6/2

Centre belge de la Bande dessinée (rue des Sables, 20) : «Tintin et la peinture moderne». Ouvert tous les jours, sauf le lundi de 10 à 18h.

> 27/2

Tour Japonaise (av. van Praet à Laeken) : «Samurai» (2e partie). Ouvert tous les jours, sauf les lundis et jours fériés, de 10 à 16h45.

> 27/2

Musée d'Art ancien (rue de la Régence 3) : «Les XX La Libre Esthétique. Cent ans après». Ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 10 à 17h. Fermé 25/12 et 1/1.

> 20/3

Porte de Hal (bd du Midi) :

«Pop-up ou Le livre magique». Ouvert du mardi au dimanche de 10 à 17h; fermé les lundi, 25/12 et 1/1. Prix adulte : 150F.

> fin août 94

Institut des Sciences naturelles de Belgique (rue Vautier, 29) : «Tous parents, tous différents». Ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 9h30 à 16h45.

13/1-6/2

Métiers d'Art du Brabant (rue Marché-aux-Herbes, 61) : «Groupe Artistica». Ouvert du lundi au vendredi de 11 à 17h, le samedi de 14 à 18h.

18/1-27/3

Musée de La Poste et Télécommunications (pl. du Grand Sablon, 40) : «La Grèce». Ouvert gratuitement du mardi au samedi de 10 à 16h, les dimanches et jours fériés de 10 à 12h30.

28/1-24/4

Musées royaux d'Art et d'Histoire (Parc du Cinquantenaire) : «Charles Quint, Tapisseries et Armures des collections royales d'Espagne». Ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 10 à 17h, le mercredi jusqu'à 22h.

19/2-20/2

Bibliothèque royale Albert Ier (Mont des Arts) : «Portes





Südwestfunks Baden-Baden sous la direction de M. Gielen et T. Kiberg (soprano) et D. Duesing (baryton) dans des oeuvres de Berg et Von Zemlinsky.  
Tél. : 02/507.82.00.

#### MOLENBEEK

21/1  
Lunatheater (pl. Saintelette, 20) à 20h30 : «Blindman Kwartet». Tél. : 02/218.59.59.

24/1  
Lunatheater (pl. Saintelette, 20) à 20h30 : *Champ d'Action, Alain Franco*.  
Tél. : 218.59.59.

29/1  
Lunatheater (pl. Saintelette, 20) à 20h30 : Ensemble Ictus, Georges-Elie Octors .  
Tél. : 02/218.59.59.

12/2  
Lunatheater (pl. Saintelette, 20) à 20h30 : Ensemble Interculturel, Ensemble Altra practica & Herman Stinders, Anne Manson .  
Tél. : 02/218.59.59.

#### NIVELLES

25/2  
Waux-Hall à 20h : Angélique Ionatos. Tél. : 067/21.97.85.

#### SAINT-JOSSE-TEN-NOODE

6/1  
Le Travers (rue Traversière, 11) à 20h30 : «Octurn Jazz Octet». Tél. : 02/219.58.51.

10/2  
Le Travers (rue Traversière, 11) à 20h30 : «U.S.E. Band». Tél. : 02/219.58.51.

10/3  
Le Travers (rue Traversière, 11) à 20h30 : «Charly d'Inverno Quartet». Tél. : 02/219.58.51.

#### Conférences

#### BRUXELLES

Cours de formation pour les guides-accueillants des églises bruxelloises durant 3 matinées de 10 à 12h.

12/2  
"Les fouilles archéologiques et leurs particularités dans la cathédrale des Saint-Michel et Gudule" par P. Bonenfant;

19/2  
"Judaïsme et art chrétien" par une soeur de Sion;

16/4  
"Influence de la contre-réforme sur le mobilier baroque et les symboles bibliques" par Ch. Vander Plancke.  
Adresse des cours : rue des Pierres 44 à 1000 Bruxelles.  
Rens. : 02/219.75.30.

19/12  
"Bruxelles en chantier". L'architecture d'aujourd'hui en question. Départ à 9h45 devant l'Autoworld. Prix : 500F. Réserv. : 02/534.38.19 (Arcadia).

19/12  
Musées royaux d'Art et d'Histoire (parc du Cinquantenaire) à 10h : conférence-dias : «Tombeaux celtiques en Ardenne» par V. Hurt.

13/1  
Auditorium du Musée d'Art Ancien (rue de la Régence, 3) à 12h30 : «Rubens Synthèse du Classique Prophète de la Modernité» de H. Van de Perre (Midis du Cinéma).

18/1  
Musée d'Art Ancien (rue de la Régence, 3) à 12h40 : «Poètes grecs d'hier et d'aujourd'hui» par J. Lacarrière (Midis de la Poésie). Rens. : 02/513.88.26.

25/1  
Musée d'Art Ancien (rue de la Régence, 3) à 12h40 : «Joachim du Bellay ou le désenchantement ?» par R. Mortier (Midis de la Poésie).

Rens. : 02/513.88.26.

27/1  
Auditorium du Musée d'Art Ancien (rue de la Régence, 3) à 12h30 : «Le Surréalisme (II)» de E. Kneuze et A. Maben (Midis du Cinéma).

11/1  
Musée d'Art Ancien (rue de la Régence, 3) à 12h40 : «Grandeur et poésie du roman policier» (Midis de la Poésie).  
Rens. : 02/513.88.26.

11/3  
Musées royaux d'Art et d'Histoire (parc du Cinquantenaire) à 12h30 : conférence-dias : «Le chef-reliquaire du pape Alexandre (Stavelot, 1145), image parfaite d'un culte» par M. J. Wankenne .  
Rens. : 02/513.88.26.

10/2  
Auditorium du Musée d'Art Ancien (rue de la Régence, 3) à 12h30 : «La Souris péremptoire» de M. Quintart (Midis du Cinéma).

16/2  
Musées royaux d'Art et d'Histoire (parc du Cinquantenaire) à 18h30 : conférence-dias : «Programme décoratif du temple de Ramsès III à Médinet-Habou» par E. van Essche-Merchez.

22/2  
Musée d'Art Ancien (rue de la Régence, 3) à 12h40 : «Poésie de la mesure» par J.P. Verheggen avec F. Dussenne (Midis de la Poésie). Rens. : 02/513.88.26.

24/2  
Auditorium du Musée d'Art Ancien (rue de la Régence 3) à 12h30 : «Botero» de Jean Antoine (Midis du Cinéma).

1/3  
Musée d'Art Ancien (rue de la Régence, 3) à 12h40 : «Chants du soleil provençal» par F. Besson (Midis de la Poésie).  
Rens. : 02/513.88.26.

8/3  
Musée d'Art Ancien (rue de la Régence, 3) à 12h40 : «Les poètes adolescents» par L. Noullez avec P. Houyoux et O. Dewez (Midis de la Poésie). Rens. : 02/513.88.26.

10/3  
Auditorium du Musée d'Art Ancien (rue de la Régence, 3) à 12h30 : «Life of the Lobster» de L. Moholy-Nagy et «Egged On» de Ch. Bowers, H. Muller et T. Sears (Midis du Cinéma).

15/3  
Musée d'Art Ancien (rue de la Régence, 3) à 12h40 : «Thoreau ou les espaces de liberté» par Cl. Brule avec J. Bir et J. Roy (Midis de la Poésie).  
Rens. : 02/513.88.26.

22/3  
Musée d'Art Ancien (rue de la Régence, 3) à 12h40 : «Tahar Ben Jelloun : le fol et le sage» par C. Nys-Mazure avec B. Damien (Midis de la Poésie). Rens. : 02/513.88.26.

24/3  
Auditorium du Musée d'Art Ancien (rue de la Régence 3) à 12h30 : «Citizen Barnes» de A. Jaubert et Ph. Pilard (Midis du Cinéma).

#### LOUVAIN-LA-NEUVE

25/1  
Auditoires Montesquieu (Grandes Rencontres) (pl. Montesquieu) à 20h : «L'opéra, un enjeu de société» par B. Focroulle.  
Tél. : 010/47.48.41.

25/1  
Cafétéria de la faculté de Philosophie et Lettres (Midis d'Alain) à 11h30 : «Le dessein? Pourquoi ?» par Marie-Jeanne François.  
Tél. : 010/47.48.41.

15/2  
Auditoires Montesquieu (Grandes Rencontres) (pl. Montesquieu) à 20h : «La

vague belge de danse contemporaine» par F. Flamand.  
Tél. : 010/47.48.41.

22/2  
Cafétéria de la faculté de Philosophie et Lettres (Midis d'Alain) à 11h30 : «Impressions d'Egypte» par A. Gaudy. Tél. : 010/47.48.41.

8/3  
Cafétéria de la faculté de Philosophie et Lettres (Midis d'Alain) à 11h30 : «Une histoire d'ami» par V. Michaux.  
Tél. : 010/47.48.41.

8/3  
Auditoires Montesquieu (Grandes Rencontres) (pl. Montesquieu) à 20h : «La conservation du patrimoine culturel, une mission de l'université ?» par E. Duyckaerts.  
Tél. : 010/47.48.41.

22/3  
Auditoires Montesquieu (Grandes Rencontres) (pl. Montesquieu) à 20h : «Jacques Charlier s'explique» par J. Charlier.  
Tél. : 010/47.48.41.

22/3  
Cafétéria de la faculté de Philosophie et Lettres (Midis d'Alain) à 11h30 : «Aviot» par L. van de Vloet. Tél. : 010/47.48.41.

#### NIVELLES

17/1  
Dans la salle des mariages de l'Hôtel de Ville à 14h30 : «La vie des étoiles» par M. Arnould (Université des Aînés).

7/2  
Dans la salle des mariages de l'Hôtel de Ville à 14h30 : «La modernité de la pensée d'Erasme» par J. P. Vanden Branden (Université des Aînés).

7/3  
Dans la salle des mariages de l'Hôtel de Ville à 14h30 : «Les plantes toxiques de tous les jours» par J. P. Auquière (Université des Aînés).

21/3  
Dans la salle des mariages de l'Hôtel de Ville à 14h30 : «Virus et cancers» par L. Thiry (Université des Aînés).

25/4  
Dans la salle des mariages de l'Hôtel de Ville à 14h30 : «Autour de Marie-Antoinette, musicienne» par Y. Uyttenhove (Université des Aînés).

#### UCCLE

14/1  
Centre culturel (rue Rouge, 47) à 14h30 : «Fastes et gloires de l'Inde : les grands Moghols» par H. Willemart (Université des Aînés).

28/1  
Centre culturel (rue Rouge, 47) à 14h30 : «La prévention médicale du vieillissement» par J. Sternon (Université des Aînés).

11/2  
Centre culturel (rue Rouge, 47) à 14h30 : «Les oiseaux, la nature et l'homme» par A. Demaret (Université des Aînés).

25/2  
Centre culturel (rue Rouge, 47) à 14h30 : «L'évolution de la famille : les nouvelles parentèles» par F. de Vries-Gillot (Université des Aînés).

11/3  
Centre culturel (rue Rouge, 47) à 14h30 : «Apports des soins palliatifs à la qualité de fin de vie» par Ch. Couvreur (Université des Aînés).

25/3  
Centre culturel (rue Rouge, 47) à 14h30 : «Nazisme et antiquité» par A. Deman (Université des Aînés).

#### Événements

#### BRAINE-LE-CHATEAU

5/3/7/3  
Carnaval des rues de Braine-

le-Château. Samedi soir : mise au bûcher du Bonhomme Hiver, élection du mini-prince et de la mini-princesse, spectacle pour enfants et feu d'artifice. Dimanche après-midi : cortège carnavalesque.

#### BRUXELLES

23/2  
Election du Prince et de la Princesse du Carnaval de la Jeunesse.  
Salle de la Madeleine.  
Mardi gras, grande fête des enfants au centre de Bruxelles.

28/2  
A partir de 14 h, cortège du Carnaval de la Jeunesse de l'agglomération bruxelloise.

#### JETTE

19/3  
Carnaval dans le quartier de Jette Saint-Pierre de 14 à 17h.

#### LOUVAIN-LA-NEUVE

2/3  
Cortège carnavalesque à 15h. Rondeau final et clôture par le grand bal du carnaval. Animations dans les rues, stands de maquillage pour enfants.

#### LONGUEVILLE

12/3  
Carnaval à 15h. Grand Feu à 20h30 à la Chapelle du Chêneau.

#### NEERHEYLISSEM

12/3  
Dans l'après-midi, bal costumé pour les enfants. Le soir, bal costumé pour les adultes.

13/3  
Carnaval à 14h dans le hameau d'Ardevoor.

#### NIVELLES

19/2  
Carnaval des enfants. Départ de la gare à 15h pour arriver au Waux-Hall à 16h.

20/2  
Cortège carnavalesque. Départ à 14h30 de la gare (15h pour les gilles). Arrivée sur la Grand-Place vers 16h30.

21/2  
Carnaval Aclot à 19h (gare). Rondeau autour du grand feu vers 21h30.

22/2  
Le Raclot clôture le carnaval nivellois.

#### SAINT-GILLES

20/12  
3e Marché de Noël, place Maurice Van Meenen de 10 à 19h.

#### OPHAIN

12/2  
Carnaval d'Ophain.

#### ORP-LE-GRAND

19/3  
Grand Feu purificateur.

#### OTTIGNIES

19/3  
Grand Feu de la Saint-Grégoire à 20h.

#### VILLERS-LA-VILLE

12/2  
Bal masqué des enfants.

13/2  
Cortège carnavalesque à 14h. "Les moines de Villers" sont annoncés par les armoiries de l'abbaye ornant leur char, suivant un thème différent chaque année. Les géants sont aussi de la partie.

## WALHAIN

19/3

Grand Feu de Printemps dans la soirée.

## WAVRE

12/2

Bal des Choeurs à l'Hôtel de Ville, à partir de 20h30.

12/3

Bal des enfants à 15h.

13/3

Carnaval et Grand Feu.

## Salons - Foires - Marchés

## BRUXELLES

12/1-23/1

Parc des Expositions de Bruxelles (Heysel) : «Auto». Salon international d'automobiles, de motos et de cycles (halls 1 à 8, patio 9 à 12).

29/1-30/1

Parc des Expositions de Bruxelles (Heysel) : «Mariage 94» (hall 1).

24/2-6/3

Parc des Expositions de Bruxelles (Heysel) : «Batibouw» (halls 1 à 8 et patios 9 à 12). Salon international du Bâtiment, de la Rénovation et de la Décoration.

18/3-27/3

Parc des Expositions de Bruxelles (Heysel) : «Eurantica - Brussels Antiques Fair». Salon international de l'antiquité (hall 1).

19/3-27/3

Parc des Expositions de Bruxelles (Heysel) : «Salon des Vacances» (halls 4, 5 et 8), «Salon des Sports» (hall 3), «Salon du Jardin et de la Piscine» (hall 9) et "Expo-Printemps" (hall 6).

## Chez nos amis du Luxembourg belge

## BANDE (Nassogne)

19/2

2e marché de Noël de 10 à 21h. 40 tentes destinées à des artisans - 5 tentes réservées aux «radotteux» qui proposent : vin chaud spécial de Noël, yagertee (thé au rhum), crêpes de pomme de terre, etc... Présence de Père Noël toute la journée. Entrée gratuite.

## BASTOGNE

18/12

Eglise St-Pierre à 20h15 : concert vocal sous la direction de F. Decerf.

## BOMAL

18/12

De 9 à 17 h : Marché de Noël (exposition - 90 artisans), concours de crêches, au Sassin. De 9 à 17 h, quai de la Petite Batte : brocante et toutes collections.

## BOUILLON

18/12-19/12

Marché de Noël. Produits artisanaux et régionaux. Animations.

## BOURDON

15/12-15/1

Bourdon Noël. Illuminations du village. Le 19/12 : vin chaud et bouidins grillés à partir de 17h.

## CORBION

24/12

Messe de minuit avec crèche vivante, suivie d'un vin chaud sur le parvis de l'église.

## DURBUY S'OURTHE

24/12 et 31/12

Dès 19 h : féerie des mille bougies.

## FLORENVILLE

18/12

Marché de Noël. Artisans, vente d'objets d'artisanat, chorales, animations.

## HOTTON

18/12-2/1

Hotton-Noël passage du Père Noël dans les rues, animation, musique, etc...

## MUNO

24/12

«Lumières de Noël» : illuminations «Etoiles» aux 4 coins du village, crèche de quartier, messe de minuit, décoration des rues, sapins illuminés.

## REDU

18/12-19/12

Salle paroissiale : marché aux étrennes.

24/12

Messe de minuit avec crèche vivante.

## RENDEUX-HAUT

19/12

De 14 à 19h : place de l'église : marché de Noël : «ce qui se mange» : pain d'épices, bûches, masspain, galettes, noix, truffes (à emporter ou à déguster sur place).

«les cadeaux» (artisanat : bijoux, peinture sur soie, poteries etc).

Démonstration d'artisans régionaux, ambiance musicale de Noël.

## TORGNY

18/12-19/12

De 14 à 18h (+ de 10 à 12h le dimanche) : marché de Noël au syndicat d'initiative. Exposition et vente d'oeuvres d'artistes et artisans.

## SAINT-HUBERT

&gt;31/12

Foire aux cadeaux : Palais abbatial de 14h à 18h30. Fermé 25/12.

## VIELSAM

18/12-19/12

Eglise de Vielsalm et ses alentours.

Crèche vivante, concerts donnés par plusieurs chorales et fanfares. Marché de Noël sous chapiteau.

## VIRTON

26/12

Foire aux amoureux : le matin, concours du roi du pâté gaumais, en présence des géants et de l'Harmonie; après-midi, cortège des mariés de l'année.

Les renseignements étant parfois collectés plusieurs mois à l'avance, nous ne pouvons être tenus responsables des changements intervenus entre-temps.

Composition et mise en page : Catherine Ansiau.  
Conception graphique : Marc Schouppe.

## Tourisme dans les chemins du ciel

Une interview, par G. Menne, de Joseph SMIDTS Directeur honoraire des Services de la Circulation Aérienne Belge

Tourisme et transport aérien sont indissociables. Le nombre de visiteurs étrangers, touristes dans nos régions, croissant chaque année de façon spectaculaire, les responsables du tourisme sont souvent amenés à se poser des questions sur l'adaptation à la demande des éléments principaux de la gestion du transport aérien en Belgique c'est-à-dire : l'aéroport de Bruxelles National et les services du contrôle de la circulation aérienne. C'est donc avec un grand intérêt que j'ai pu visiter l'aéroport de Bruxelles National en compagnie de Monsieur Joseph Smidts, directeur honoraire des Services du Contrôle de la circulation aérienne en Belgique, qui depuis sa retraite préside l'Office du Tourisme de Nivelles.

G. Menne

Notre aéroport a-t-il la capacité suffisante pour faire face aux exigences du transport aérien actuel et futur ?

J. Smidts

La gestion de l'aéroport de Bruxelles

National et la sécurité de la circulation aérienne au-dessus du territoire belge et luxembourgeois sont assurés par l'Etat belge (Régie des Voies Aériennes).

En ce qui concerne l'aérogare, construite en 1958, elle n'est plus adaptée aux services qu'elle doit rendre au public; en effet, ces dix dernières années, le trafic aérien a doublé en Europe et on s'attend, d'ici l'an 2000 à une progression identique ce qui exigera une infrastructure pouvant traiter près de 16 millions de passagers par an. L'Etat belge a donc décidé d'une complète restructuration des surfaces de manoeuvre et de parking des avions ainsi que la construction d'extensions importantes de l'aérogare. Les travaux sont en cours et se poursuivront pendant une dizaine d'années.

Parallèlement à ces travaux qui augmenteront les volumes, on effectuera une révolution dans l'organisation de la gestion du flux des passagers, dans l'aérogare, basée sur le concept «d'aéroport 20 minutes». Le passager devrait pouvoir embarquer à bord de son avion dans



les 20 minutes qui suivront sa pénétration dans l'aérogare. Dans cette optique, on a fixé des standards de services clairement définis et mesurables.

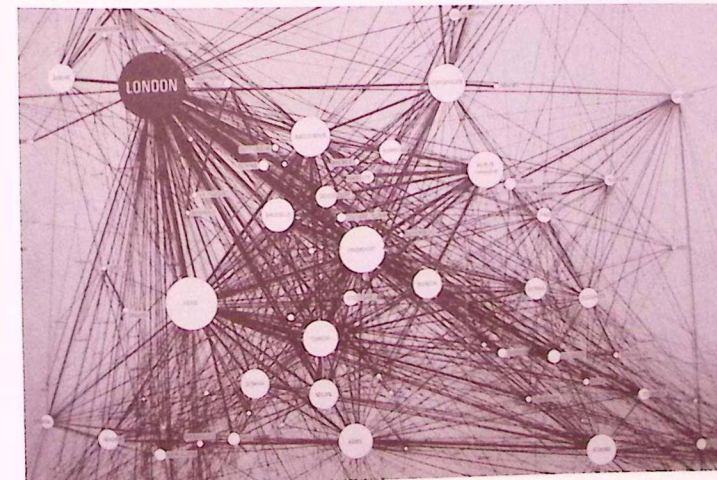
L'aménagement de l'aérogare qui est d'importance capitale, sera réalisé de manière à mener le passager quasi instinctivement vers «l'exit» de son avion. Les galeries de magasins, par exemple, seront établies le long des couloirs sans gêner le flux des passagers. Un système de contrôle centralisé détectera tout problème technique.

Dans l'ensemble de la chaîne de services, les comptoirs d'enregistrement seront attribués par vol et non par compagnie aérienne comme c'est le cas actuellement, ceci afin d'avoir une plus grande flexibilité pour adapter plus vite, en période de pointe, l'offre à la demande. Enfin, l'organisation de la séparation dans l'aérogare entre d'une part les passagers de vols de pays de la Communauté Européenne et d'autre part ceux de vols en provenance ou à destination de pays en dehors de la Communauté Européenne sera réalisée, ce qui se soldera par un gain de temps appréciable.

G.M.

Quel est le profil des passagers de l'aéroport de Bruxelles en 1993?

Routes aériennes en Europe.  
(document fourni par M. Smidts)



Aides à la navigation aérienne installées sur le territoire.  
(document fourni par M. Smidts)



**J. S.**  
77,5 % sont européens (73 % originaires des pays de la C.E.), 10,5 % viennent des Amériques, 10 % d'Afrique et du Moyen-Orient, 2 % d'Asie et dans ces catégories 52 % voyagent pour affaires et 41,5 % voyagent comme touristes ou vacanciers ce qui, projeté sur le nombre de passagers total de 1992, représente 2.900.000 touristes par voie aérienne, total que l'on prévoit doublé en l'an 2.000.

**G. M.**  
Si du point de vue aéroportuaire nous pouvons avoir nos apaisements, qu'en est-il de l'espace aérien et comment agit on lors d'encombrement en route?

**J. S.**  
On opère de diverses manières, soit en obligeant les avions à faire des circuits d'attentes en route, soit en déviant les avions sur d'autres routes, soit en retardant le décollage en attendant le règlement du problème. Toutes ces mesures sont contraignantes pour les compagnies confrontées alors à des problèmes de consommation de carburant, fatigue des équipages, «handling» des passagers etc... et pour les contrôleurs aériens qui subissent un surcroît de travail.



**G.M.**  
Ceci signifie donc qu'il y a lieu de planifier à l'avance la circulation aérienne en déterminant l'heure à laquelle chaque avion prend sa place dans l'ensemble du réseau de la circulation aérienne ?

**J. S.**  
Exact, car le ciel au-dessus du territoire est non seulement occupé par les avions des lignes aériennes qui desservent Bruxelles ou les aéroports de Belgique mais aussi par tous les avions qui traversent notre espace national sur des axes qui relient les pays qui nous entourent. Le trafic aérien qui concerne Bruxelles National ne représente que 1/4 du total du trafic aérien au-dessus du territoire. La planification des vols dans l'espace aérien contrôlé de Belgique fait partie d'un système de régulation

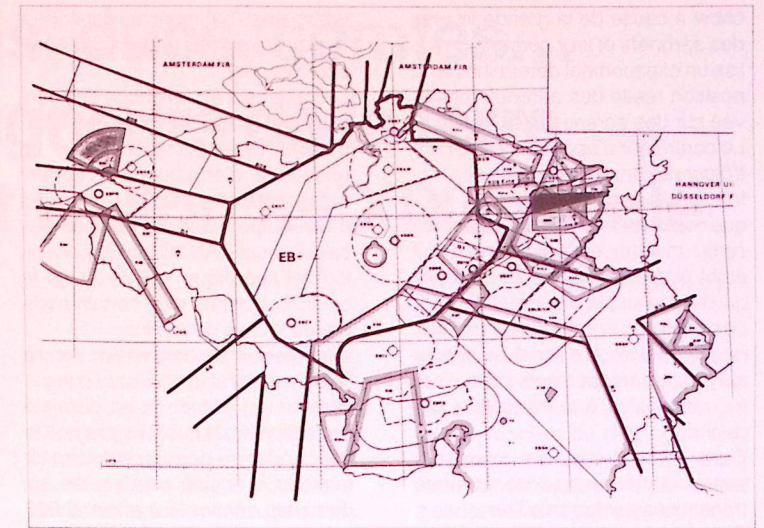
du trafic établi sur une base régionale par des centres de régulation situés à Londres, Paris et Francfort. Ces centres puisent leurs sources de planification dans une banque de données gérée par Eurocontrol à Bruxelles. Dans le futur, après achèvement d'un bâtiment contenant 50.000 m<sup>2</sup> de bureaux aux abords de l'aérodrome, Eurocontrol agencera en 1994 le flux de trafic dans l'espace aérien surplombant 30 pays de l'Europe centrale et occidentale.

**G.M.**  
Actuellement y-a-t-il beaucoup de retards au départ de Bruxelles National ?

**J. S.**  
La régulation du trafic aérien signifie que chaque avion se voit attribuer un créneau horaire qui, s'il est respecté, permet au contrôleur aérien d'intercaler l'avion dans le trafic général au-dessus du territoire sans que le pilote n'ait à effectuer d'attentes en route jusqu'à destination. L'année dernière, si l'on fait abstraction des retards de 1 à 5 minutes, le score des départs ponctuels a atteint 68 %. De plus, de tous les vols en partance retardés, d'une minute ou plus, un tiers des retards étaient dus au retard de l'avion à l'arrivée ayant influencé le temps de préparation du vol, un tiers des retards à des causes variables liées aux mauvaises conditions météorologiques, qu'on peut

Façon de Saint-Jules.  
(document fourni par M. Smidts)

L'espace aérien belge : voies aériennes, espace terminal de Bruxelles et espaces réservés (photo fournie par J. Smidts).



l'aérodrome de destination ou à des décisions commerciales de compagnies aériennes (exemple : attente d'un vol en correspondance etc ...) et un tiers enfin étaient dus à un manque d'attribution de créneaux horaires dans des pays limitrophes. Sauf circonstance extraordinaire et imprévue, le système d'organisation et de gestion de l'espace aérien belge ainsi que d'attribution des créneaux horaires des départs est rarement en défaut.

**G. M.**  
Les Services du Contrôle de la circulation aérienne assurent-ils la sécurité de tous les avions au-dessus du territoire ?

**J. S.**  
Trois Services du Contrôle de la circulation aérienne assurent la sécurité de la circulation des avions (cette organisation est la même dans tous les Etats). Les Tours de contrôle assurent la sécurité de la circulation locale sur et autour des aéroports, le Contrôle Régional assure la sécurité de la



circulation des avions en route au-dessus du territoire, le Contrôle d'Approche assure la sécurité dans l'espace réservé aux montées et aux descentes vers les aéroports. Sauf en ce qui concerne les Tours de contrôle qui assurent la sécurité de tous les aéronefs sous sa juridiction, les services du contrôle de la circulation aérienne sont concernés par les avions en vol sous régime de vol aux instruments seulement. L'obligation de ce régime de vol est

lié aux conditions météorologiques, à la nature du vol (exemple vol de transport commercial), au vol de nuit etc... Le plan de vol, établi par le pilote, est transmis à l'avance, au système de traitement des données des plans de vols du Service du Contrôle de la circulation aérienne. Dans le cas d'avions des lignes régulières, ces données sont déjà stockées dans la banque de données du système qui les exploitera en temps voulu.

**G. M.**  
S'il est relativement facile de suivre le travail d'un contrôleur de la tour de contrôle d'un aéroport qui gère son trafic aérien et la circulation des avions au sol en regardant le déplacement des avions et en donnant des instructions par radio aux pilotes, qu'en est-il ensuite, lorsque l'avion est en dehors des limites de la zone de l'aéroport ?

**J. S.**  
On assure la sécurité de la circulation aérienne en séparant les aéronefs entre eux. La méthode qui consistait anciennement à utiliser un espacement de temps entre deux aéronefs de même vitesse volant à la même altitude, n'étant plus prati-

Salle du Contrôle aérien Régional CANAC.  
(photo fournie par J. Smidts)

cable à cause de la grande vitesse des aéronefs et leur nombre, on utilise un espacement déterminé par la position réelle des aéronefs observée sur des écrans radar.

Le contrôleur d'approche où le contrôleur régional donne donc des instructions par radio aux pilotes pour que ceux-ci manoeuvrent de façon à ce qu'un espacement minimum soit établi et maintenu entre les aéronefs quelle que soit la manoeuvre.

Les pilotes suivent strictement des routes dont les axes sont balisés au sol par des équipements radio électriques d'aides à la navigation aérienne.

Dans certains cas, ces axes sont aussi déterminés par des données transmises par les satellites.

Des couloirs aériens (voies aériennes) tracés le long des grands axes de trafic aérien permettent au contrôle régional d'assurer de façon continue la sécurité de la circulation aérienne des avions, jusqu'aux limites de l'espace aérien de l'état voisin qui continue la tâche et ainsi de suite jusqu'à destination.

Le contrôle régional peut être national ou supra-national dans les espaces aériens supérieurs (au-dessus de 6.000 mètres en Belgique). La fonction est assurée par le Contrôle régional de Bruxelles CANAC pour l'espace inférieur et par le Centre de Contrôle de l'Agence Eurocontrol situé à *Beek* pour l'espace supérieur.

**G. M.**

Qu'est ce que ce Centre CANAC dont on parle souvent ?

**J. S.**

Le Centre CANAC, sigle de «Computer Assisted National Air Traffic Control Center», a été mis en service opérationnel le 11 mars dernier. CANAC vise, par un traitement automatique intensif de diverses fonctions, à assurer la plus grande sécurité dans les conditions d'exigences accrues de la circulation aérienne.

Le Centre CANAC d'une technologie très avancée, est installé dans

un nouveau bâtiment qui est érigé à l'extrémité est des terrains de l'Aéroport National.

Le traitement et l'affichage des données des plans de vol et des informations radar est effectué par un ensemble d'ordinateurs d'écrans radar digitalisés, d'écrans tabulaires et d'équipements interactifs. Les calculateurs CANAC font appel à un logiciel spécifique, qui décharge le contrôleur aérien d'un certain nombre de tâches de routine.

Ainsi peut-il se concentrer sur sa réelle mission qui consiste en la séparation en altitude et en distance des aéronefs. N'oublions pas que le trafic aérien au-dessus de notre petit territoire a doublé pendant les six dernières années, il a atteint 2.000 avions en jour de pointe en 1992. Les données digitales des radars en route de Bertem et de Saint-Hubert ainsi que du radar terminal de Bruxelles National sont utilisées. Ces radars couvrent un volume de 300 km de rayon autour de Bruxelles.

L'information dérivée de la station radar la plus adéquate est présentée au contrôleur. Lorsque celle-ci n'est pas disponible, il est fait usage de l'information de la seconde source de façon à ne pas interrompre l'information.

La présentation des données radar est faite en temps réel sur des écrans synthétiques. La position d'un avion est précisée par un symbole (alors que les anciens écrans affichaient l'écho de l'avion) et complétée par un bloc d'informations dit «étiquette», qui voyage sur l'écran avec le symbole et précise l'identité du vol, le type de vol (survol, départ, arrivée), l'altitude, la vitesse.

Un traitement automatique des plans de vol est effectué. Ces plans résument les intentions du pilote et forment la base du contrôle dit stratégique.

L'ordinateur détermine la progression du vol (temps et altitude) en tenant compte des caractéristiques de l'avion et des conditions météorologiques. La disponibilité d'informations radar permet une adaptation réelle de la situation et améliore la

qualité des prévisions de décisions à prendre.

Le système automatisé assure également la détection automatique de conflits entre avions (alerte lorsque les avions s'approchent des obstacles etc...).

Le coût total du Centre CANAC est de 2 milliards 630 millions de francs belges. Cet investissement est entièrement récupéré (intérêts compris) par le système des redevances de routes payées par les compagnies aériennes pour l'utilisation de notre espace aérien et ses installations.

**G. M.**

Combien y-a-t-il de contrôleurs aériens pour assurer toutes les fonctions requises par le système ?

**J. S.**

300 contrôleurs (aiguilleurs du ciel) sont nécessaires pour assurer toutes les fonctions du système du contrôle de la circulation aérienne en Belgique. La formation d'un contrôleur est longue et sa carrière professionnelle effective s'arrête à 55 ans, on vit une situation délicate pour assurer toutes les tâches requises.

**G. M.**

Quelles sont les perspectives d'avenir en matière de contrôle de la circulation aérienne ?

**J. S.**

Avec CANAC, la Belgique s'est hissée à la première place en matière de technologie et est à la pointe du progrès dans le domaine de l'automatisation du Centre de Contrôle de la circulation aérienne.

Elle possède actuellement l'équipement le plus moderne au monde. Elle peut regarder avec confiance vers le futur et aborder le XXIe siècle avec sérénité.

## Marquis, ducs, comtes... les seigneurs de la terre en Brabant wallon au XIXe siècle

par Eric Meuwissen

**E**n Brabant wallon, en 1850, ils s'appellent Mosselman, de Merode, d'Arenberg, Coghen, Van der Linden d'Hooghvorst, de Robiano, de Beeckman de Vieusart, de Meeüs d'Argenteuil, van der Stegen de Putte, Snoy... Tous ont un dénominateur commun. A savoir d'être propriétaires de plus de 350 ha dans l'arrondissement de Nivelles. Mais les deux premiers, soit les deux plus importants propriétaires fonciers du Brabant wallon ont un autre dénominateur commun : ils sont fils de deux bourgmestres de Bruxelles ! François Dominique Mosselman, propriétaire du Chenoy à Court-Saint-Etienne et environs est fils de Jacques Mosselman, bourgmestre de Bruxelles, décédé en 1781, tandis que Félix de Merode, propriétaire du tiers du village de Rixensart, l'est de Guillaume Charles de Merode,

maire de Bruxelles (nommé par Napoléon) de 1805 à 1809.

Dès lors, si l'on excepte la famille d'Arenberg et le duc de Wellington et ses 1083 ha autour de Nivelles, - qui n'est pas vraiment propriétaire de ses terres mais plutôt usufruitier; car s'il venait à mourir sans descendant mâle, les 1083 ha actuellement en possession du 8e duc de Wellington retourneraient à l'Etat -, on peut dire qu'entre 1830 et 1840, les deux plus importants propriétaires du Roman Païs sont fils de «premier magistrat» de la ville de Bruxelles.

### Merode, Spoelberch, Arenberg et les autres

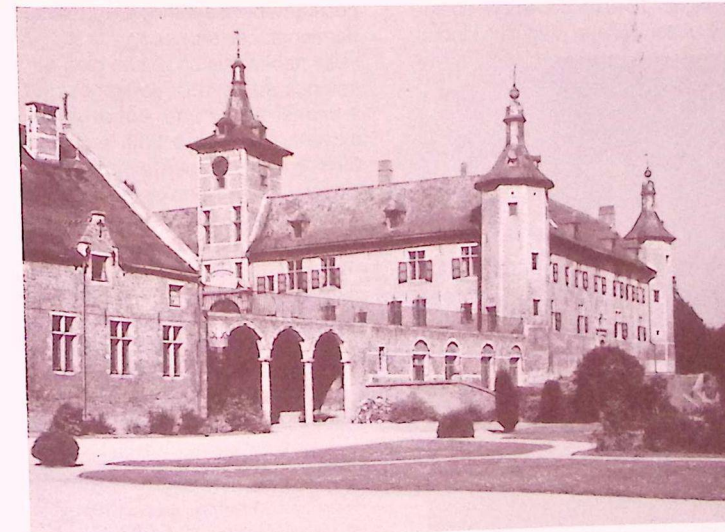
La grande propriété foncière intrigue. Car qui dit grande propriété dit souvent château, aristocratie, richesse et pouvoir. En Brabant, la

grande propriété foncière a bien évolué au cours de ces deux derniers siècles. Les riches d'hier (en termes fonciers du moins) ne sont plus ceux d'aujourd'hui. Certaines familles sont néanmoins parvenues à conserver une partie de leur patrimoine. D'autres ont tout perdu. Qu'on pense à la famille des princes d'Arenberg par exemple qui possédait en Brabant pas moins de 6.332 ha dont 900 ha dans la partie wallonne du Brabant (Opprebais, Petit-Rosières, Glimes, Thorembais-les-Béguines), le reste se situant notamment à Heverlée, Bierbeek... Ou encore à la famille de Meeüs d'Argenteuil, dont les descendants du premier Gouverneur de la Société Générale allèrent jusqu'à posséder 800 ha autour d'Argenteuil à Ohain.

L'occasion pour nous de vous balader à travers quelques grands fiefs du Brabant wallon au milieu du XIXe siècle.

Presque toutes les grandes propriétés du Brabant (unitaire) appartiennent au début du siècle dernier à des particuliers. Environ 250 propriétaires possédaient des cotes foncières supérieures à 100 ha.

Parmi les plus gros propriétaires du Brabant, il y a bien entendu la famille Merode. En ce début du XIXe siècle, elle possède pas moins de 1.592 ha répartis à travers les propriétés de Grimbergen, Everberg et Rixensart.

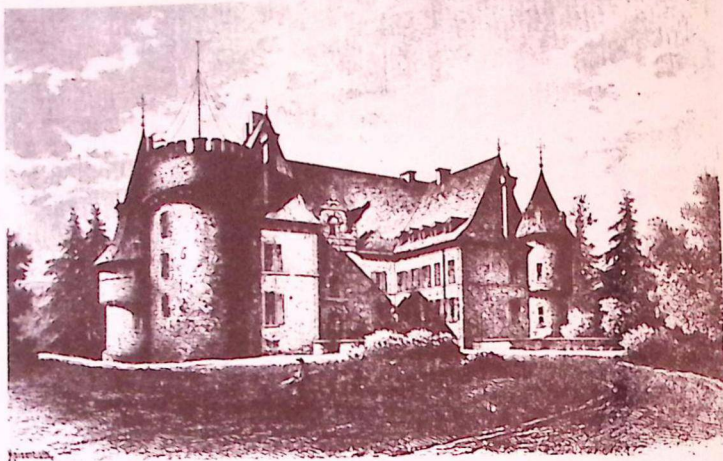


Le Château de Rixensart. Au XIXe siècle, il était entouré d'un domaine de 537 ha. Soit les deux tiers de la superficie du village. Félix de Merode était alors un des plus importants propriétaires fonciers du Brabant wallon. (photo : F.T.B.)

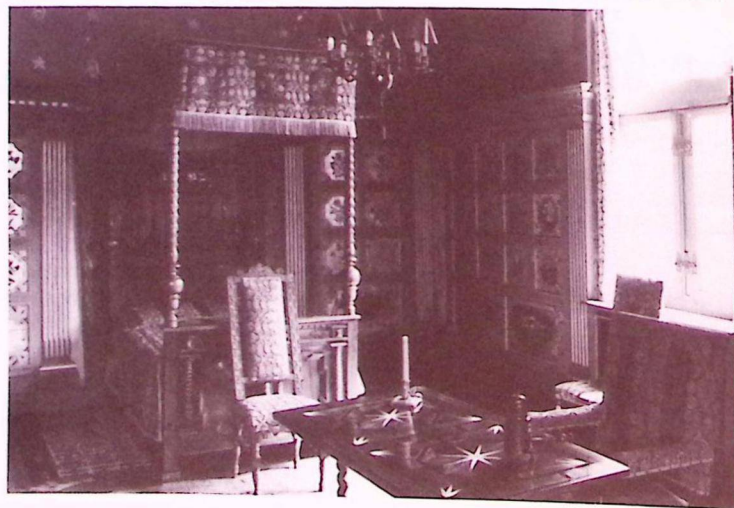


*Vu sous l'œil du dessinateur Heisanbach, le château de Braine-le-Château dégage une bien mystérieuse atmosphère. Gravure de A. Puttaert.*  
(photo : F.T.B.)

La famille Spoelberch possède 1.242 ha. Les Oultremont 700 ha. Pour ne citer que ces quelques exemples. Au milieu du siècle dernier par exemple, l'arrière-arrière grand-père de la Reine Paola, le comte Jacques Coghen (1791-1858), banquier, administrateur de sociétés et qui fut ministre des Finances, possédait dans le Brabant des biens dont le revenu cadastral dépassait 39.000F. Il comptait ainsi parmi les plus importants propriétaires de la province. Il faut dire que sa qualité de commissaire à la Société Générale lui permit de racheter une partie de la Forêt de Soignes mise en vente par cette dernière au lendemain de l'indépendance belge. Et notamment les terres autour du Prieuré de Sept Fontaines (392 ha en 1847 pour 10.692F de revenu cadastral imposable non bâti). Le comte Coghen détenait des propriétés à Uccle, Boitsfort, Saint-Gilles, Wauthier-Braine, Lembeek... Il était un des cinquante plus importants propriétaires de la province de Brabant. Et parmi ces «cinquante», cinq propriétaires payaient en 1848 un revenu cadastral au-dessus de 100.000F. Une somme énorme pour l'époque. Pour point de comparaison, le comte François de Lalaing qui possède des biens fonciers dans



26 communes du Brabant (notamment Grez-Doiceau) y paie des revenus cadastraux (R.C.) en 1847 atteignant un montant de 15.000 F. En 1834, le comte de Merode-Westerloo paie pour une propriété de 537 ha à Rixensart 18.832 F de R.C. Eugène de Robiano s'acquitte pour son domaine de 454 ha à Braine-le-Château de 20.000 F de R.C. en 1847. En 1846, le bourgmestre d'Hévillers, Charles de Man de Lennick paie pour 333 ha qu'il possède dans la commune 16.000 F de R.C. Au même moment, le baron Idesbalde Snoy est redevable de 20.000 F de R.C. pour 334 ha à Ophain-Bois-Seigneur-Isaac. A Limal, en 1846, la douzième du baron Victor-Joseph Van der Linden



*L'intérieur de la demeure de Félix de Merode. Son père était sans doute, avec des dizaines de châteaux, l'une des plus opulentes fortunes de Belgique (photo : F.T.B.).*

d'Hooghvorst paie 12.000 F de R.C. pour 353 ha. Et à Bousval, le comte van der Stegen de Putte paie en 1850 pour une propriété de 377 ha, 18.200 F de R.C. Enfin le sénateur Théodore Mosselman paie 20.000 F de R.C. pour les 422 ha qu'il possède à Court-Saint-Etienne en 1854. Voilà qui donne une idée de la puissance de certains propriétaires. Parmi ces propriétaires qui s'acquittent de suffisamment d'impôts fonciers pour être éligibles au Sénat, il y avait en Brabant 62 nobles et 44 non nobles. Des nobles qui vivent encore en plein XIXe siècle comme sous l'Ancien Régime. Du moins, si l'on en croit Guyot de Mishagen qui décrit la noblesse catholique du siècle dernier en ces termes :

«Elle habite des châteaux bien entretenus, au centre de domaines bien administrés, d'une contenance moyenne de 100 à 200 hectares. Bien qu'elle ait perdu ses droits féodaux, elle n'a pas cessé de jouer son rôle seigneurial. Le châtelain gère ses biens, dirige sa commune, accepte souvent un poste de gouverneur de province, parfois même un mandat législatif. Il jouit d'un grand prestige auprès des villageois, dont plusieurs sont ses fermiers. Il se préoccupe de leur donner le bon

*Le Château du Chenoy. Une impressionnante demeure qui appartenait jadis aux moines de Villers. Elle passa ensuite à la famille Mosselman qui revendit le domaine en 1882 à la famille d'industriels de La Louvière : les Boël. Ils en sont toujours propriétaires aujourd'hui. La ferme-château trônant au milieu d'un domaine de... 2.200 ha (photo : © Paul Joachim).*



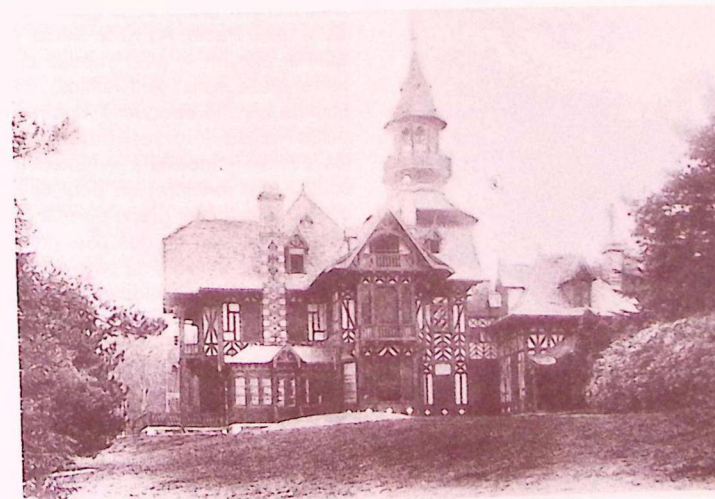
exemple. Ensemble avec le curé, il fait la loi». (1)

Voilà pour l'atmosphère.

Dans la vallée du Hain (de Wauthier-Braine à Clabecq) par exemple, quelques familles aristocratiques détiennent au XIXe siècle, le tiers de l'avoire foncier. Qu'on pense aux marquis de Sayve, aux Robiano, aux Meeüs d'Argenteuil, aux Snoy. Entre eux, ce n'était que pères, beaux-pères, frères, cousins, cousines. Ainsi pour prendre un exemple concret, entre le château de Clabecq (186 ha), celui de Braine-le-Château (455 ha), celui du Bois de Samme (226 ha), de Bois-Seigneur-Isaac (3.000 ha (?)) selon feu Charles Snoy, de l'Hermitte à Braine-l'Alleud (190 ha) et d'Argenteuil (800 ha), ce n'était qu'allées et venues constantes entre membres aux liens familiaux particulièrement denses.

#### Les ancêtres de la Reine Paola

Au début du XIXe siècle, après la famille d'Arenberg, le plus gros propriétaire du Brabant wallon s'appelle



*Le château de Saint-Jean des Bois à Limelette. Propriété du sénateur Mosselman qui l'avait acquis en 1853. A sa mort en 1876, il fut revendu à la famille Crombez avec un domaine de 164 ha.*  
(Collection Arcq - photo : © Paul Joachim)

François-Dominique Mosselman (1754-1840). Il est issu d'une solide famille qui comporte des magistrats, des gestionnaires de la chose publique et surtout des négociants. Cette famille est l'une des plus anciennes de la capitale. L'arrière-arrière-arrière grand-père de Paola, Jacques Mosselman, fut même bourgmestre de Bruxelles (1719-1781) ! Et pour la petite histoire, ce bourgmestre de Bruxelles possède dans sa descendance outre une reine des Belges, une «présidente» de la Ve République (Anne-Aymone Giscard d'Estaing) (1933-), un président de la IIIe République française (Jean Casimir-Perier) (1847-1907), un président du Sénat et académicien, le duc

d'Audiffret Pasquier (1823-1905) et last but not least, un célèbre ministre de l'intérieur sous Giscard d'Estaing, le prince Michel Poniatowski (1922). Mais revenons au Brabant wallon où c'est le fils de ce désormais célèbre bourgmestre de Bruxelles, François-Dominique Mosselman, qui acquit au lendemain de la Révolution française, le vaste domaine du Chenoy. Il n'y résidait pas, préférant s'installer à Paris dans le quartier Saint-Denis. Quelques années plus tard, il y acheta même lors de la faillite du banquier Récamière, le superbe hôtel de la rue d'Antin qui devait devenir ultérieurement la première ambassade de Belgique en France. Une ambassade qui sera d'ailleurs occupée par son gendre, le bourgmestre de Tournai et ministre d'Etat, Charles Le Hon (1792-1868). Un ministre plénipotentiaire qui avait sa résidence privée au rond-point des Champs-Élysées. Une résidence princière qui devait être rachetée par la suite par l'industriel de l'aéronautique Marcel Dassault. Outre cela, François-Dominique Mosselman possédait une résidence estivale à Laeken sans oublier l'actuel Parc Duden.

Le château de Baudémont à Ittre. Au début du XIXe siècle, la famille <sup>t</sup> Serstevens racheta à Ittre plus de 1.000 ha dont le château de Baudémont en 1815. Le château passa ensuite par mariage dans la famille des Lichtervelde (photo : R. Caussin).

François-Dominique décéda en 1840. Non sans laisser à sa famille une immense fortune, constituée notamment par l'acquisition entre 1813 et 1824 des 320 ha du territoire de Moresnet. A savoir le célèbre creuset de l'industrie du zinc, bien connu sous le nom de Vieille-Montagne.

En 1840, la terre du Chenoy fut donc dévolue à son neveu le sénateur Théodore Mosselman (1804-1876). Orphelin, il avait été recueilli chaus-



sée d'Antin et avait épousé sa cousine germaine, Flore Mosselman du Chenoy, une des quatre filles de François-Dominique. Ce dernier épousa en seconde noces la fille de notre premier ministre des Finances, la comtesse Isabelle Coghén. De leur union naquirent notamment trois filles. La plus célèbre étant Laure Mosselman (1854-1925). Et de fait, elle épousa Fulco Beniamino Ruffo di Calabria, duc de Guardia Lombarda et comte Sinopoli (1848-1901). Un couple dont la petite-fille allait devenir bien célèbre en épousant en 1959 Albert, prince de Belgique.

Théodore Mosselman du Chenoy. Soit l'arrière grand-père (paternel) de la reine Paola. Au XIXe siècle, il était le citoyen le plus imposé de l'arrondissement de Nivelles. Or comme à cette époque, l'impôt se percevait presque exclusivement sur les revenus immobiliers (la fameuse contribution foncière) on peut dire que l'arrière-arrière grand-père de la reine Paola était un des plus gros propriétaires fonciers du pays et en tout cas de l'arrondissement de Nivelles.

Le château d'Ittre. Il fut racheté au marquis Charles Maximilien de Trazegnies par les <sup>t</sup> Serstevens en 1855. Reconstitué en 1885, il aboutit par héritage à Isabelle de Geradon. (photo : R. Caussin)

Les célèbres historiographes du siècle dernier, Tarlier et Wauters, ne s'y sont d'ailleurs pas trompés quand ils écrivent : «Le Brabant wallon compta au XIXe siècle un très vaste domaine dans la région de la Thyle : le domaine du Chenoy. L'un des plus considérables de la Belgique.»

Ce gigantesque domaine, possession aujourd'hui de la famille Boël, avait appartenu sous l'Ancien Régime aux moines de Villers. Il fut racheté au lendemain de la Révolution française par François-Dominique Mosselman, le célèbre et riche propriétaire des mines de zinc de la «Vieille Montagne».

#### Une fortune considérable

Théodore Mosselman fut sénateur libéral de Nivelles de 1847-1876. Il possédait des biens à Court-Saint-Etienne, Tilly, Baisy-Thy, Mellery, Marbaix, Ottignies, Limal, Chastre et Villers-la-Ville.

Il était même propriétaire à Limelette du château Saint-Jean-des-Bois ainsi que de la ferme. Il les avait acquis en 1853. A sa mort, en 1876, le bien fut revendu à la famille Crombez. Il faisait alors 164 ha. En 1876, Théodore Mosselman paye 10.264 F d'impôts fonciers. Ce qui est énorme.

Pour point de comparaison, le banquier Jonathan Bischoffsheim paie en 1878 la somme de 9.552F. Le banquier uclois Georges Brugmann dépasse lui les 10.000F en 1889. Le prince de Chimay, négociant, diplomate, fonctionnaire paie en 1876 la somme de 9.727F d'impôts fonciers. C'est assez dire qu'avec Mosselman, nous sommes bien dans la toute grande fortune foncière de Belgique.

En 1845, le cadastre du Brabant, nous renseigne que Théodore Mosselman possède un bon millier d'hectares en Brabant wallon dont 416 sur Court-Saint-Etienne, 170 sur Limelette (à partir de 1853), 13 sur Lasne, 130 sur Ottignies (Lauzelle/Bierau, Bruyère) 58 sur Gentinnes, 125 sur Mellery, 60 ha à Chastre... Sans oublier les terres sur les com-

munes de Marbaix et de Tilly (Bois de l'Hermitage Saint-Jean et la ferme du Château 84 ha).

Petit à petit, l'arrière-grand-père de Paola, Théodore Mosselman va arrondir son domaine autour du Chenoy. Ainsi, les 416 ha de Court-Saint-Etienne deviendront 681 ha en 1857 et 788 ha en 1859. Cela passera à 827 ha en 1864 et à sa mort en 1876, Théodore Mosselman détiendra pas moins de 841 ha rien que sur la commune de Court-Saint-Etienne ! Soit le tiers du village. A cela s'ajoute encore environ 300 ha de terres dans les villages voisins (Mellery, Gentinnes...)

En 1870, Théodore Mosselman possède plus de 1200 ha en Brabant wallon. A sa mort en 1876, son fils Armand héritera du domaine. C'est lui qui le vendra en 1882 à l'industriel de la Louvière Gustave Boël-Capitte. Signalons que les Boël parviendront à porter ce domaine à 2.600 ha. (Aujourd'hui 2.200 ha).

#### Les rivaux de l'aïeule de Paola

Le sénateur Théodore Mosselman détient un nombre impressionnant de fermes. A Court-Saint-Etienne : la ferme du Sartage (180 ha), celle de Beurieu (140 ha), celle de Sart (130 ha) et du Chenoy (125 ha). A Tilly, il possède la ferme du Château (84 ha), à Limelette la ferme du Pont (60 ha)... Il est donc incontestablement le plus gros propriétaire foncier du Brabant wallon au XIXe siècle.

Ses rivaux en la matière (situation 1845) sont le Comte Félix de Merode qui possède 570 ha (Rixensart), la famille Van der Linden d'Hooghvorst 518 ha (dont 343 sur Limal et 111 sur Bousval), le beau-père de Théodore Mosselman, Jacques-André Coghén 465 ha (dont 392 à Braine-l'Alleud et 65 à Waterloo) et le comte Eugène-Gaspard de Robiano 455 ha sur Braine-le-Château. Parmi les grands propriétaires fonciers de l'époque, il faut encore signaler Auguste de Beeckman de Vieuxart (450 ha dont 393 à Corroy-le-Grand et 57 à Chaumont-Gistoux), Ferdinand de Meeûs (392 ha dont 275 à Waterloo),

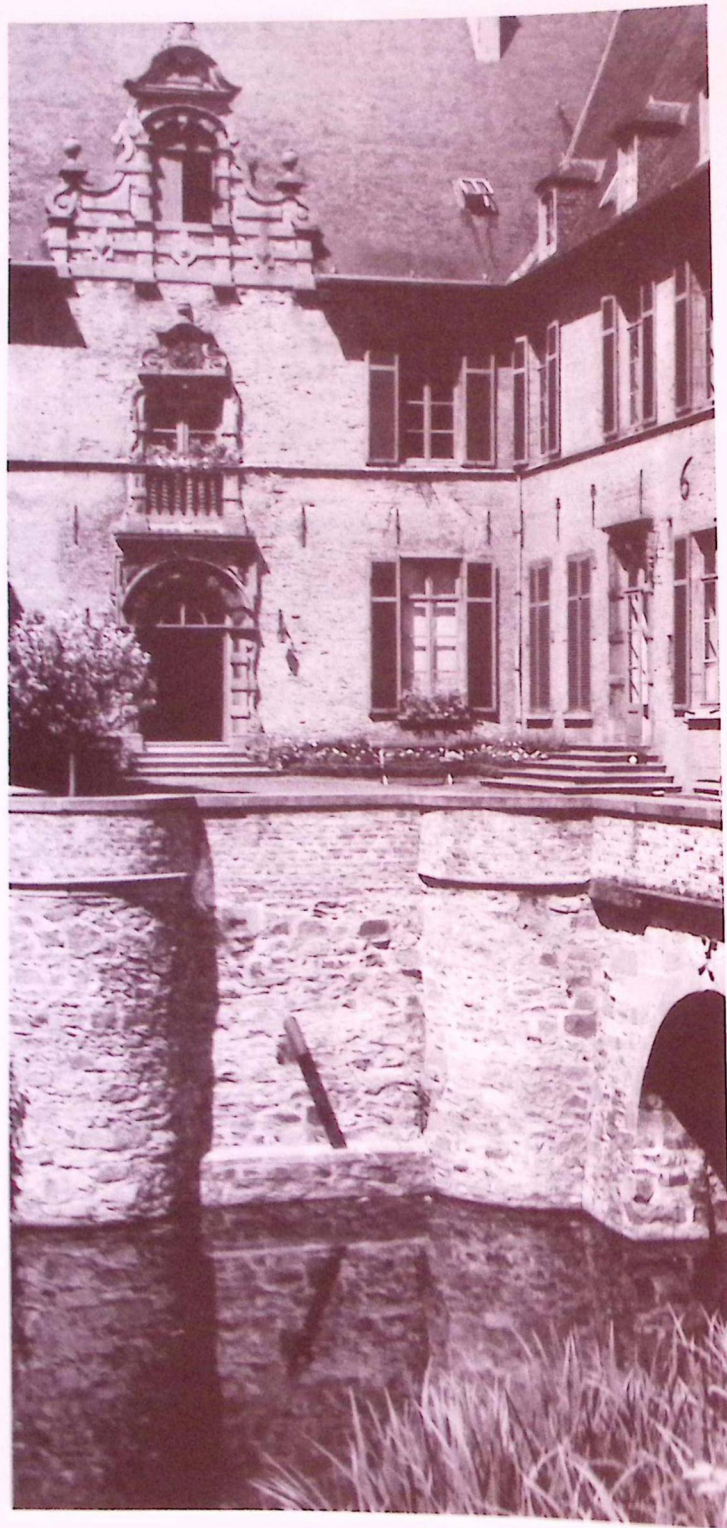
le comte Philippe van der Stegen de Putte (377 ha à Bousval), Idesbalde Snoy 370 ha dont 324 à Bois-Seigneur-Isaac et 25 ha à Lillois) et Maximilien de Béthune (343 ha château de La Hulpe).

De tous ces propriétaires, le plus significatif et le plus célèbre est celui qui aurait pu devenir notre premier Roi des Belges, le comte Félix de Merode. En 1830, à la mort de son père, le comte Guillaume-Charles de Merode, Félix hérita le domaine de Rixensart (537 ha) ! soit 63 % de la superficie totale du village.

Son père, le comte Guillaume-Charles de Merode et du Saint-Empire, marquis de Westerloo, prince de Rubempré et d'Everberg, grand d'Espagne de première classe, chambellan impérial et royal, membre du Sénat impérial de France, grand maréchal de la cour des Pays-Bas et... bourgmestre de Bruxelles. Un personnage très aristocratique et européen avant la lettre. Par son mariage avec la princesse de Grimberghe, la maison de Merode acquit encore les biens Oignies-Grimberghe et les biens d'une autre branche Merode éteinte : Merode Deynze. Le père du comte Félix de Merode était sans doute l'une des plus opulentes fortunes de Belgique. Plusieurs dizaines de châteaux, des milliers d'hectares répartis dans toute la Belgique : 1.500 ha dans la province de Brabant (Everberg, Grimbergen, Rixensart), 500 ha en Flandre orientale, 1.900 ha en Campine dont 886 à Lanaken et 537 à Westerloo, 472 ha à Loverval.

En 1845, après le sénateur Mosselman, et sans tenir compte du duc de Wellington, Félix de Merode était donc le deuxième grand propriétaire du Brabant wallon.

On trouve ensuite le sénateur catholique Eugène de Robiano (1783-1834). Ce dernier acheta le château de Braine-le-Château, quatre fermes et un domaine de 455 ha au prince de la Tour et Taxis. Il acquit ainsi en 1835 un véritable fief seigneurial, dont 257 ha étaient couverts de bois. Un domaine aujourd'hui propriété de l'arrière-arrière-petit-fils d'Eugène de Robiano, le comte Arthur Cornet



de Ways-Ruart.

Signalons aussi qu'en 1854, les Beeckman de Vieusart vendirent à la famille Leclercq-de Dorlodot (qui en est d'ailleurs toujours propriétaire aujourd'hui) leurs biens de Vieusart. A savoir le château, la chapelle, la ferme dite Château de Corroy et autres dépendances. En tout 493 ha.

**1.000 ha pour les 't Serstevens**

Un quart de siècle plus tard, soit en 1870, les cartes ont quelque peu changé de mains. Avec environ 1.200 ha, Théodore Mosselman reste le plus gros propriétaire du Brabant wallon. Vient ensuite la veuve du Gouverneur de la Société Générale Ferdinand de Meeûs avec environ 800 ha à Argenteuil, tandis que Louis Goblet d'Alviella possède (avec son épouse) 633 ha dont 310 à Court-Saint-Etienne et que la famille 't Serstevens (Jolly, de Geradon...) détient autour d'Iltre un beau domaine de 1.000 ha (château de Baudémont, château d'Iltre). Ainsi par exemple, Albert de Smedt-'t Serstevens détient 620 ha, tandis que Gustave 't Serstevens Claes en a 445 et qu' Auguste 't Serstevens-Libotton en détient 375 ha. Fait significatif. Lors du décès en 1857 de Félix de Merode et de son inhumation dans le caveau familial de Rixensart, on retrouvait parmi l'assistance, le sénateur Théodore Mosselman et Ludovic, Léon et Victor de Robiano. L'adieu des seigneurs fonciers du Brabant wallon à leur pair en quelque sorte.

(1) G. Guyot de Mishaegen : *Le parti catholique belge de 1830 à 1884*, pp 97 et 98. Bruxelles, 1946.

Le château de Braine-le-Château. Le sénateur Eugène de Robiano (1783-1834) le racheta avec quatre fermes et un domaine de 465 ha au prince de la Tour et Taxis. (photo : A.C.L.)

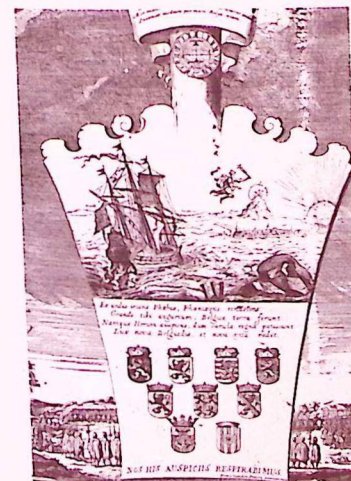
# Les Neuf Nations

par Judith MASSE

L'association des commerçants de la Grand-Place et de ses alentours, fondée en 1973 et qui compte aussi les artisans et des artistes parmi ses membres, a pour dénomination «Les Francs Bourgeois». Imprégnée, comme tout ce qui se réclame de la Grand-Place, du passé très particulier de la ville de Bruxelles, l'association s'est dotée d'une antenne historico-folklorique : «Les Neuf Nations». Pour mieux saisir ce qu'évoquent ces noms, il y a lieu de se référer au véritable «thriller» que constitue l'histoire des anciens métiers bruxellois avec ses rebondissements sans nombre.

\*\*\*

Un jour que je me trouvais sur la Grand-Place de Bruxelles, une touriste s'approcha de moi et, montrant du doigt la tour de l'hôtel de ville, me demanda : «Quel est le nom de cette église ?» J'étais interloquée. De fait, à la Grand-Place où bat le coeur historique de Bruxelles, il n'y a point d'église, pas plus que de palais royal

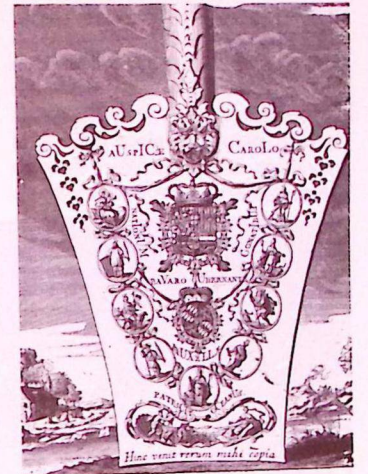


ou princier. La Maison du Roi elle-même n'a de royal que les taxes que l'on y percevait autrefois, souvent d'ailleurs au nom d'un souverain qui, de ses terres lointaines, régnait sur notre cité par délégation d'un gouverneur, tel que, par exemple, le terrifiant duc d'Albe.

S'il n'y a pas d'église dans l'enceinte de la Grand-Place proprement dite, cela n'implique nullement l'absence de foi et de dévotion. Mais cette foi était un reflet de l'époque, puisque sur la plupart des maisons corporatives se trouve, bien en évidence, la statue de leur saint patron, chacun étant le protecteur d'un métier particulier, de ses privilèges et de ses franchises. Les hommes paraissent avoir transposé dans l'au-delà l'organisation et la division du travail de leur temps.

De même, une foule de souverains d'origines diverses ont été statufiés et se côtoient pêle-mêle sur la façade de l'hôtel de ville, que leur règne ait été bénéfique ou non. Edifice public, notre splendide hôtel de ville fait allégeance aux autorités de tutelle. Les métiers, quant à eux, avaient plutôt tendance à représenter sur leur maison corporative des gouvernants qui, mieux que d'autres, avaient su gagner leur adhésion (voir la statue équestre de Charles de Lorraine surplombant gaillardement la Maison des Brasseurs), soit parce qu'ils étaient originaires de la région, comme nombre de ducs du Brabant de la maison de Louvain, soit parce que leur présence et celle de leur Cour ont contribué dans une large

Autre face de la "Pelle des Nations" (Document fourni par le Bourg-Maitre des Neuf Nations de Bruxelles).



Pelle des Nations se trouvant exposée au Musée de la Ville (Document fourni par le Bourg-Maitre des Neuf Nations de Bruxelles).

mesure à la prospérité de Bruxelles. En outre, alors que tous s'efforçaient de tondre dûment les Bruxellois, l'un ou l'autre a pris soin de ne pas trop les écorcher, pour que la laine repousse...

Mais quelle était donc cette catégorie sociale dont l'énergie exubérante rayonne encore sur les façades des maisons corporatives d'autrefois ? C'était la bourgeoisie naissante, qui se battait pour son droit à l'existence et sa participation à la gestion de la ville. De nos jours, on désigne comme «bourgeois» ceux qui ont des revenus relativement élevés et qui n'exercent pas de métier manuel (définition Larousse), mais à l'origine, ce furent tout simplement les habitants d'un bourg ou d'une ville, jouissant de ce fait de certains privilèges qui les rendaient «francs», c'est-à-dire libres des servitudes et entraves féodales de rigueur dans les campagnes. A Bruxelles, ils se

divisaient en bourgeois «lignagers» (patriciens) qui, eux n'exerçaient pas de métier manuel, et bourgeois «plébéiens» pratiquant l'un des nombreux métiers manuels qui se sont développés grâce à la division du travail qui accompagnait la croissance de la population urbaine. Chez ces derniers l'amour de l'ouvrage bien fait tenait lieu de noblesse (apparemment les classes sociales ne sont pas immuables : plus tard la bourgeoisie s'est transformée en une classe «bien assise» qui n'avait plus rien de plébéien, alors que nous assistons à la mutation de nos ouvriers de naguère en opérateurs

Frontispice illustrant le "Luyster van Brabant" qui date de 1696. (Document fourni par le Bourg-Maitre des Neuf Nations de Bruxelles)

d'équipements préprogrammés).

Bruxelles reçut sa «keure» (charte) en 1229 de Henri Ier le Guerroyeur, duc du Brabant. Cette charte confère à la ville une législation particulière, et à ses bourgeois des droits politiques, économiques et juridiques. La condition de bourgeois devient héréditaire; est bourgeois le citadin issu d'une famille bourgeoise et qui jure, à quinze ans, de respec-

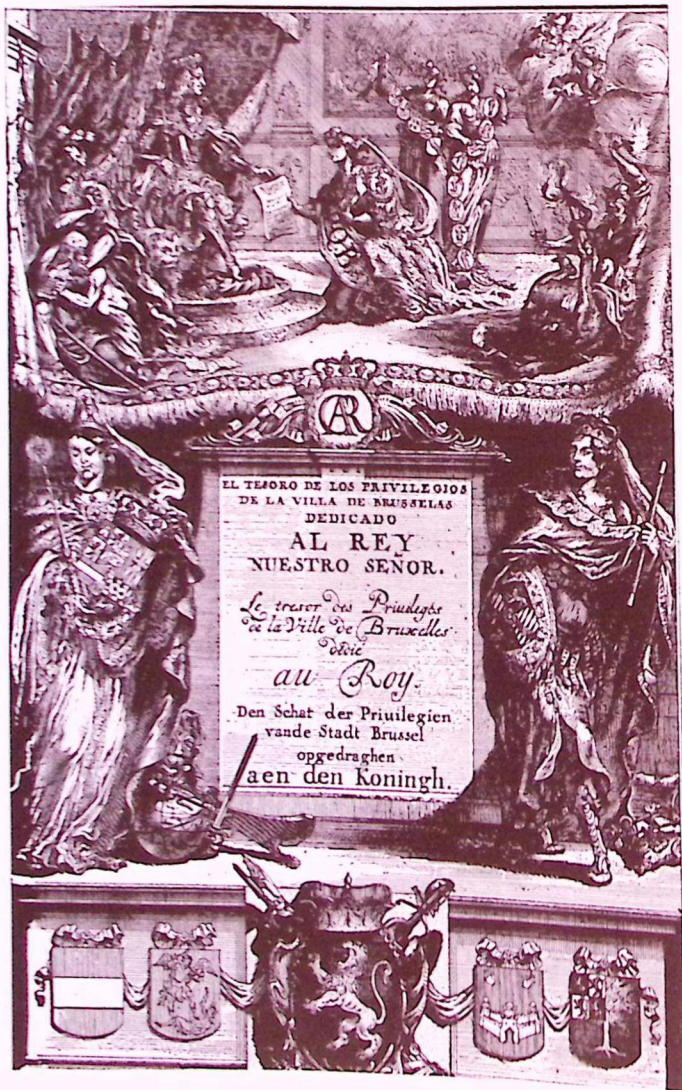


ter la «keure». Elle peut aussi s'acquiescer par le serment à la «keure» et le paiement d'un droit d'inscription ou burgage.

Avec l'extension de la ville, les propriétaires des grands domaines agricoles morcelèrent leurs terres les mieux situées pour les transformer en terrains à bâtir. Peu à peu, ces terrains étaient englobés dans Bruxelles. Par ailleurs, ils donnèrent à travailler la laine provenant des troupeaux qu'ils entretenaient dans les grasses prairies de la Senne» (Louis Verniers : Bruxelles, Esquisses Historique) et constituèrent la plus ancienne corporation bruxelloise. La «Gilde», mot qui désigne à l'origine exclusivement l'association drapière remonte au XIIIe siècle. La Gilde, fondée par la noblesse «foncière», est toujours restée l'apanage des milieux lignagers (patriciens). Le mot «lignage» reflète sans doute leur descendance «en droite ligne» de la noblesse rurale. Pour les lignages, la condition de bourgeois était donc nécessairement héréditaire.

Le travail de la draperie était divisé entre des groupes d'ouvriers spécialisés travaillant à domicile : cardeurs,

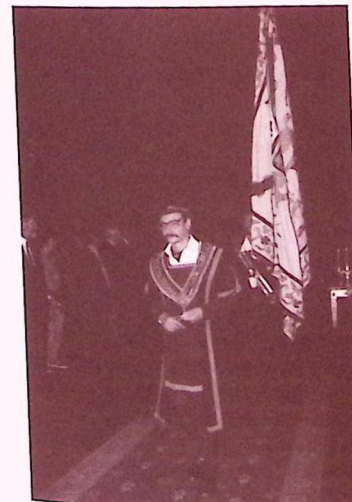
Autre frontispice figurant les Neuf Nations faisant allégeance au roi Philippe II d'Espagne. A remarquer les noms des Nations portés dans un écu figurant le saint patron de chaque nation (Document fourni par le Bourg-Maitre des Neuf Nations de Bruxelles).



fileurs, tisserands, foulons et teinturiers. Déjà une partie de la production était exportée vers des foires à l'étranger, ce qui présupposait des réseaux commerciaux, des moyens de communication, des structures monétaires et financières. Bien avant celle de Londres, la draperie devint l'activité économique essentielle de Bruxelles. Peu à peu, l'organisation de la Gilde relevait d'une sorte de capitalisme précoce générant son propre prolétariat. Tisserands, foulons et teinturiers formaient une population revendicative et perturbatrice, refoulée au-delà des remparts ou de toute façon obligée de sortir de la ville le soir venu, dès que sonnaient les cloches (telle est l'origine curieuse du mot «clochard»). Il leur était interdit de s'assembler et de cotiser à des fins d'entraide.

Aussi le XIVe siècle fut-il marqué par des soulèvements et émeutes menées par les tisserands et foulons, parfois avec un certain succès. En 1303, le patriciat fut contraint à partager le pouvoir communal avec des jurés délégués par la plèbe, mais cette conquête fut bientôt suivie d'une répression terrible et les principaux meneurs plébéiens furent enterrés vivants.

En 1340, de violentes émeutes éclatèrent à Louvain et Bruxelles. Leur cause : la misère des ouvriers de la



"Les Etainiers - Plombiers", statue des métiers se trouvant au Petit Sablon. Dessin de Prolo des Marolles.

C'était un système cohérent.

A la mort de Jean III, la famille de Louvain (nos souverains issus de la région) n'était plus représentée que par des femmes. L'aînée de ses filles, Jeanne, épouse de Wenceslas de Luxembourg, lui succéda. C'est alors qu'une pression exercée par les lignages bénéficia indirectement à la plèbe bruxelloise. Avant de reconnaître l'autorité des nouveaux princes, les lignages brabançons exigèrent l'octroi d'une charte garantissant des privilèges nouveaux, la charte dite de la Joyeuse Entrée. Wenceslas dut céder, mais conquit de la rancune à l'égard de ceux qui avaient réduit ses prérogatives. Tisserands et foulons bruxellois jugèrent le moment propice pour entreprendre une nouvelle offensive contre les patriciens. Ils gagnèrent une représentation au sein du Collège des Echevins, mais ce privilège fut éphémère.

draperie. Pourtant en 1333, tisserands et foulons étaient parvenus à se faire reconnaître le droit d'association et formèrent deux groupes corporatifs ayant à leur tête des «jurés» habilités à traiter en leur nom. «La corporation, personne morale, constituait pour la plèbe un puissant moyen d'émancipation sociale et politique, bien que l'objet du groupement était avant tout de nature économique. Elle présentait un double avantage : elle donnait aux clients une garantie de bonne façon et à ses membres une protection contre la concurrence, contribuant ainsi au maintien de l'équilibre économique dans la ville. Les statuts de l'association déterminaient les conditions d'admission, de travail, de rémunération, de vente et d'achat, ainsi que celles de l'apprentissage, de l'accession au rang de compagnon et à celui de maître-artisan» (Louis Verniers).

Dans la salle gothique de l'Hôtel de Ville de Bruxelles, statue d'un Franc Bourgeois. (photo : © A. Kouprianoff)

Chaque année se tient le Grand Chapitre des Neuf Nations en habits d'époque. (photo : © A. Kouprianoff)

En 1359, une ordonnance municipale stipule que chaque mois les receveurs urbains devront rendre compte de leur gestion, publiquement. Tous les hommes des lignages et tous les bourgeois de la plèbe pouvaient avoir connaissance



des comptes.

Lors des émeutes de 1360, les bou- chers se joignirent aux tisserands et foulons. Ils furent vaincus et sévèrement condamnés. La plèbe néanmoins resta en effervescence. Aussi les patriciens, qui depuis l'avè- nement de Wenceslas ne pouvaient plus compter sur le soutien du sou- verain, furent-ils amenés à adopter une politique de conciliation :

- 1365 : reconnaissance de 4 nou- veaux groupements professionnels: ébénistes, tonneliers, graissiers et charpentiers.
- 1368 : création d'une juridiction appelée «La Loi». La condition re- quise du plébéien pour devenir membre de ce tribunal était d'être inscrit dans un métier.
- Les jurés ou chefs de métier étaient appelés à discuter avec les échevins des mesures à prendre en matière d'impôts indirects, du paiement des aides pour le mariage, la rançon ou l'adoubement du duc, ainsi que lors



Orfèvre (châsse et vase).  
Dessin de Claude Lyr.

Tourneur de chaise, plafonneur, couvreur en  
chaume et vannier. Dessin de Claude Lyr.

de désastres, d'incendies, etc.

Ce qui facilita l'emprise des métiers sur les affaires de la ville était leur participation à l'organisation militaire et la défense de la cité. La charge en était supportée à tour de rôle par les membres de chaque corporation. L'emploi de l'arc et de l'arbalète exigeant un entraînement constant, une troupe permanente se constitua : Le Grand serment des Arbalétriers. Il eut aussi la Petite Gilde des Arbalétriers de Saint-Georges et la Petite Gilde des Archers. De nos jours, le Chapitre Solennel des Neuf Nations, tenu chaque année au mois de juin dans la salle gothique de l'hôtel de ville, est toujours précédé du tir des Arbalétriers de Saint-Georges et introduit par eux. Même si aujourd'hui les arbalétriers sont de- venus des tireurs d'agrément, la tradition folklorique repose sur l'expé- rience qu'il n'y a point de pouvoir politique qui ne s'appuie sur des forces armées.

Vers la fin du XIVe siècle, la draperie commence à accuser des signes de déclin dû à la concurrence crois- sante de l'Angleterre qui, n'exportant plus ses laines, s'est mise à les transformer elle-même en étoffes. Heureusement, des progrès techni- ques annoncent l'essor de la fabrica- tion de toiles de lin. De plus, le Brabant ayant passé, après extinction de la maison de Louvain (1406), sous l'autorité des ducs de Bourgogne, ces derniers délaissèrent l'ancienne capitale Louvain en raison des sou- lèvements trop fréquents de la plèbe, de sorte que Bruxelles devint le sé- jour favori de la Cour. La présence de la Cour donna lieu à l'essor de prestigieuses industries de luxe (ta- pisseries, orfèvreries, cuirasses et armes ouvragées etc...). La cons- truction participa à cette essor, les bâtisseurs s'étant organisés dans le



cadre de la Corporation des Quatres Couronné comprenant les maçons, tailleurs de pierre, sculpteurs et ardoisiers. Certains artisans, notam- ment des tailleurs de pierre, sculp- teurs, charpentiers ou ébénistes, dépassèrent les limites de leur mé- tier proprement dit et devinrent archi- tectes, incorporant dans la concep- tion du bâtiment les principes et for- mes tirés du travail du bois et de la pierre (Rappelons que sous d'autres siècles et à une autre époque, les fameuses colonnes des ordres clas- sique, dorique, ionique et corinthien, s'inspirent tout simplement des troncs d'arbres précédemment utilisés comme supports).

Paradoxalement, Jean IV, l'un des premiers souverains de cette mai- son, fils d'Antoine de Bourgogne châtelain de Lille, contribua par son incapacité même aux privilèges des corporations. Sa prodigalité fut telle qu'il dut s'enfuir à Bois-le-Duc, ac- compagné d'un certain nombre de patriciens bruxellois, pour y former une coalition de seigneurs contre

son propre pays. Il parvint effective- ment à rentrer dans Bruxelles avec une troupe de 1.500 cavaliers. Pour éviter leurs exactions, les métiers en armes vinrent occuper la Place du Marché et se firent livrer les princi- paux «complices» du duc. Cette ré- volution démocratique leur valut le privilège du 11 février 1421, qui peut se résumer comme suit :

- Les métiers se groupèrent du point de vue politique en *Neuf Nations* respectivement sous le patronage de Notre-Dame et des saints Laurent, Christophe, Gilles, Gery, Jean, Pierre et Nicolas. Ces nations revivent sous les mêmes dénominations dans l'actuelle association folklorique, avec la nuance de certaines extra- polations ou mises à jour. C'est ainsi qu'une agence de voyage figure dans la Nation de Saint-Nicolas, qui en- globait autrefois le métier des char- rons.
- Création de six mandats de con- seillers des Nations (appelés «ju-



Marchand de vin. Dessin de Claude Lyr.

rés»).

- Création du poste de Bourgmestre des Nations, à côté de celui émanant des lignages. La fonction et le titre revit dans l'actuelle association.
- En plus du «receveur» patricien, il y avait désormais un receveur plébéien, poste important s'il en fut. Les bases étaient jetées pour la participation des corporations à l'admi- nistration de Bruxelles. Toutefois, les sept échevins restèrent des patriciens et leur influence prépon- dérante. La Gilde demeura égale- ment sous l'autorité du patriciat. Ce n'était qu'un petit pas en direction de la démocratie, mais ce mot n'a-t-il pas son origine dans l'antique Athènes où le citoyen était souve- rain, mais où une majorité d'escla- ves n'avait pas accès à la citoyen- neté?

Comme tous les souverains puis- sants qui règnent sur de vastes ter- ritoires, les ducs de Bourgogne succombèrent à la tentation de la centralisation. Ils privilégiaient l'uni- formisation et étaient opposés aux législations particulières et diversi- fiées, aux chartes des cités. De même, faisaient-ils fi de ce que l'on appellerait aujourd'hui «les acquis sociaux» des métiers. Mais pour les Bruxellois cette tendance était tem- pérée, voire compensée et surcompensée par la magnificence et le faste de certains de ces ducs, tel que le «Grand Duc d'Occident» Phi- lippe le Bon (1430-1467), que le Roi de France lui-même jalousait. «Bruxelles bénéficia plus qu'aucune autre ville de l'épanouissement des Pays-Bas, devenus l'un des foyers les plus brillants de la civilisation de l'Occident» (Louis Verniers).

Cette politique de centralisation fut plus brutale sous Charles le Témé- raire (1467-1477), qui avec une morgue cinglante humilia les fières cités de ses pays. Les Bruxellois

Tanneur (peau de boeuf).  
Dessin de Claude Lyr.



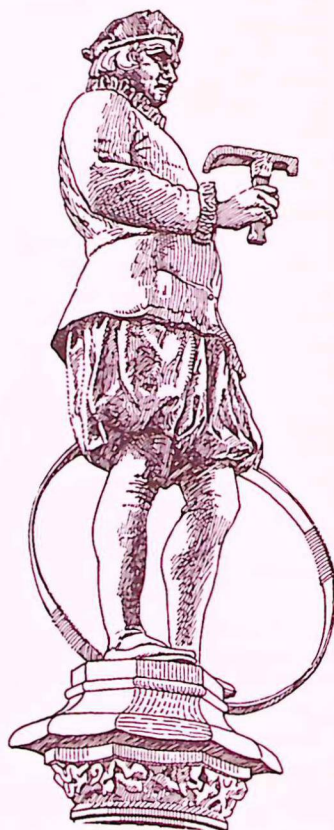
furent tenus de contribuer en «soldiers» (hommes recrutés dans les métiers, armés et équipés à leurs frais) et en subsides aux guerres incessantes de leur souverain, ce qui les ruinait doublement : d'abord par les subsides et contributions ex- traordinaires, puis par les effets des guerres subsidiées par eux. Face à la grogne manifeste des habitants, Charles le Téméraire menaça de faire tomber les remparts de Bruxel- les, mais mourut avant de pouvoir mettre sa menace à exécution. La population délivrée exigea de son héritière, Marie de Bourgogne, l'abolition de toutes les mesures centralisatrices de ses prédéces- seurs. C'est l'acte connu sous le nom de *Grand Privilège de Marie de Bourgogne*.

Mars 1477 vit éclater une insurrec- tion à Bruxelles, dont des membres radicaux de la corporation des Qua- tre Couronnés furent les meneurs. Elle visait non seulement les éche-



Ebéniste (rabot et compas).  
Dessin de Claude Lyr.

- Le troisième corps était composé par les *Jurés des Nations* et les centeniers, chefs de quartiers. Il était complété par l'*Arrière-Conseil* (assemblée consultative formée par l'ensemble des métiers de la ville). Le terme «arrière-conseil» est entré dans le vocabulaire, délibérément archaïque, employé lors des chapitres solennels de l'actuelle association des Neuf Nations. Avant 1477, les nations votaient isolément, sans pouvoir se concerter en vue d'une éventuelle attitude commune. Désormais, après avoir consulté leur métier, les jurés et centeniers de quartiers discuteront par nation. Ensuite, les Neuf Nations siègeront en commun *sous la couronne*, (une couronne était accrochée au plafond de leur salle de réunions), puis informeront *La Loi* par un seul porte-parole. L'expres-



Armoiries des Métiers : Tailleurs de pierre, maçons, etc (extrait de : "Bruxelles à travers les âges", t.1, p. 172).

sion «sous la couronne» fréquemment utilisée dans le cadre de l'actuelle association, témoigne d'une organisation plus démocratique de l'administration de la ville. Toutefois ces conquêtes à peine obtenues furent pratiquement invalidées, avec le consentement tacite des lignages et de la plèbe aisée, par l'exigence de Maximilien d'Autriche, époux de Marie de Bourgogne, que tout candidat plébéien à la *Loi* devait apporter la preuve d'un revenu annuel d'au moins 50 florins. De sornaises, les hostilités entre Maximilien et le pays devinrent ouvertes après le décès de Marie de Bourgogne. La guerre civile avec sa suite de pillages, famines, pestes et morts se déchaîna. Le fils de Maximilien et de Marie de Bourgogne, Philippe le Beau (1493-1506), né à Bruges, était considéré par la population comme un prince naturel, «un enfant du pays», dont la politique de centralisation lui parut moins contraignante, d'autant plus que Bruxelles redevint la capitale de fait du Brabant, ce qui accéléra le relèvement de la ville. Malgré les exactions fiscales de Charles le Téméraire, la guerre civile sous Maximilien d'Autriche et la léthargie de l'industrie drapière, jamais Bruxelles n'avait connu une prospérité comparable à celle dont elle jouissait au XVe siècle, en particulier sous Philippe le Bon.

(à suivre)

Tonnellier (cerceau de bois).  
Dessin de Claude Lyr.

vins patriciens, mais aussi des dignitaires des Neuf Nations accusés d'avoir trop souvent ignoré les droits des «exclus» de ce temps-là. L'hôtel de ville fut pris d'assaut par la plèbe. Plusieurs échevins furent mis à mort ou condamnés au bannissement. Le triomphe de la rébellion obligea les chefs des métiers à consulter leur métier avant d'émettre un vote politique. Une nouvelle organisation répondit à cette exigence. Les responsabilités y furent réparties entre trois corps :

- *La Loi* (le Magistrat) composé de 10 patriciens (soit 1 bourgmestre, 7 échevins, 2 trésoriers-receveurs) et 9 plébéiens (soit 1 bourgmestre, 6 conseillers-jurés des Nations et 2 trésoriers-receveurs).

- *Le Large Conseil*, composé par les échevins, trésoriers et bourgmestres sortis de charge.

# Une si jolie petite ville : Durbuy

par E. et N. ARNAUTS-BARA

Dans un méandre de l'Ourthe capricieuse, à la jonction des provinces de Liège, Namur et Luxembourg, se blottit la plus petite ville du monde : Durbuy. Sans doute ses origines remontent-elles aux VIIe et VIIIe siècles; ce

n'est cependant qu'au XIe siècle qu'elle entre dans l'histoire, sur un parchemin de 1078 : «*Dolbui Castello*» et sur un autre, en 1183, il sera question de «*Castellum de Durbui*», rappel de sa naissance au pied d'un château.

Aux XIIe et XIIIe siècles, Durbuy

appartient aux comtes de Luxembourg et c'est après l'avoir fortifiée pour assurer la défense du nord du Luxembourg contre les incursions voisines que Jean l'Aveugle, roi de Bohême, l'éleva au rang de ville en 1331. C'est aujourd'hui la plus petite ville du monde ! (Elle ne comptait, au moment de la fusion des communes, que 331 habitants...)

De 1411 à 1608, les terres de Durbuy passent dans différentes mains, entre autres celles des de la Marck dont le célèbre «sanglier des Ardennes» marquera profondément la région.

De 1609 à 1628, elles seront gérées directement par les archiducs Albert et Isabelle.

La ville et son château furent mis à mal par Louis XIV, en 1675 et 1689. Abandonné, le château sera reconstruit cinquante ans plus tard par le duc d'Ursel qui l'avait acquis en 1726. Vers 1880-1882, il sera restauré et modernisé par le comte d'Ursel qui conservera intacts les vestiges des anciennes défenses.

Ses descendants occupent toujours le château dont ils ont converti une partie en musée ouvert de Pâques au 2 novembre et tous les week-ends de l'année.

Proche de ce témoin des origines de la cité, voici la *dimière* ou ancienne *halle au blé* antérieure au XIVe siècle mais souvent transformée comme en témoigne le millésime 1718 gravé dans sa façade à colombages. Elle est actuellement le siège du Syndicat d'Initiative qui oeuvre efficacement à la promotion de la plus petite ville du monde.



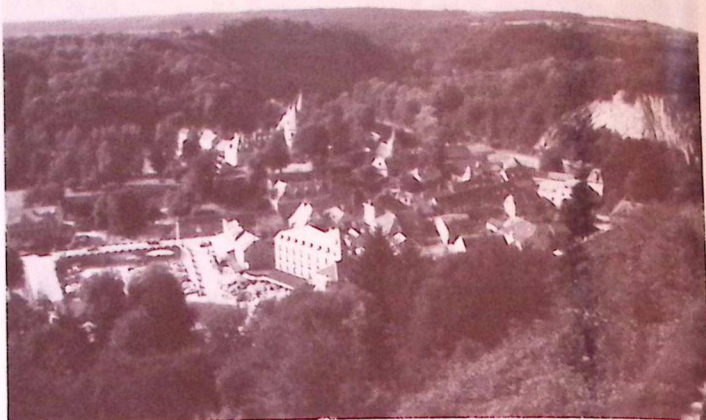
Vieilles demeures (Photo : F.T.L.B.).

Jouxant l'ancien couvent des Récollets, l'église Saint-Nicolas fut édifée par les religieux récollets de Liège en 1632. Agrandie en 1774 grâce à la générosité de plusieurs donateurs dont les d'Ursel, elle fut acquise par la municipalité qui la dota, vers 1844-1845, d'un clocher et d'une horloge.

Les amateurs de géologie se rendront aux rochers de la Falize exemple typique d'anticlinal (roche dont les arêtes sont relevées en forme de selle de manière à plonger dans deux directions opposées, déterminant le passage des eaux)... à vos manuels scolaires !

Du belvédère, vous jouerez d'une vue superbe sur «ce p'tit coin d'paradis» qui a relativement peu changé au cours des siècles. Le train touristique y prend son départ pour une visite de la ville... Mais ne manquez pas une halte à la confiserie artisanale «Les Jardins de Saint-Amour» où naissent 40 sortes de gelées et confitures les plus étonnantes : pissenlits, tomates, citrons verts, nèfles, fruits sauvages cueillis par les Durbuysiens âgés qui connaissent... les bons endroits !

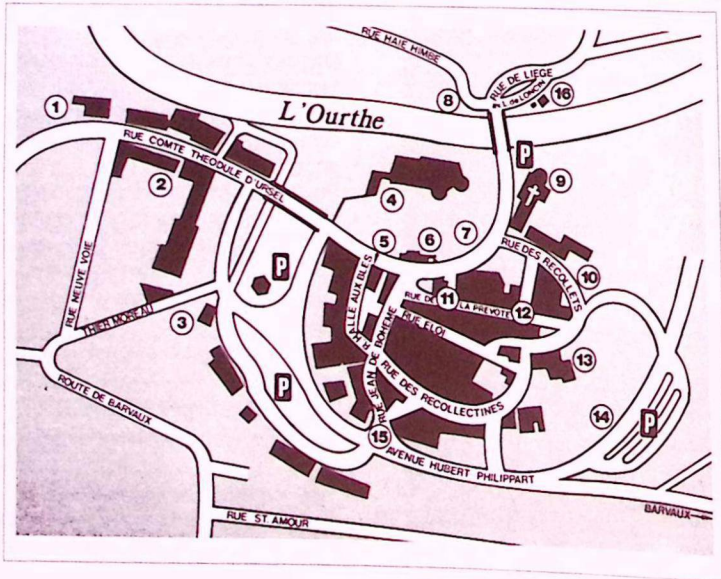
Pourquoi Saint-Amour ? Tout simplement parce que Durbuy est jumelée à Saint-Amour renommé pour son Beaujolais. Vous pourrez d'ailleurs en déguster dans plusieurs



Panorama (Photo : F.T.L.B.).



Ci - contre : Sonneurs de trompe. (Photo : F.T.L.B.)



restaurants de la ville. Goûtez aussi la bière artisanale brassée à Durbuy dans «la ferme au chêne» : la Marckloff dont l'origine remonte au XIVe siècle.

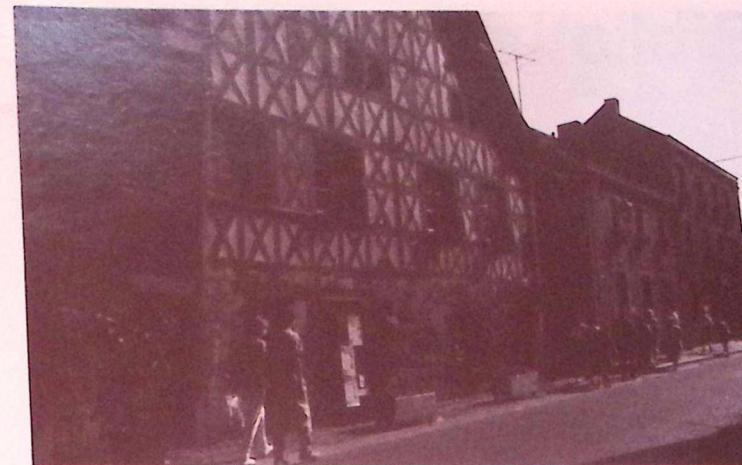
Vous pourrez aussi vous désaltérer d'une bonne eau gazeuse de Harre prélevée à une source déjà connue au XVIIe siècle. Cette eau carbogazeuse, riche en magnésium et calcium, vous fera, écrit un humoriste de l'endroit... «découvrir un nouvel «Harre» de vivre !»

Durbuy, c'est aussi une étape gastronomique; ses restaurants et ses auberges vous invitent à goûter des produits du terroir de haute qualité : truites fraîches et fumées, gibier, champignons des bois, saucissons et jambons savoureux, fromage «crèmeux» accompagné de pain d'épeautre. Vous apprécierez très certainement la tartouille durbuy-sienne qui n'a rien à envier à la fameuse quiche lorraine dont elle se distingue par sa pâte feuilletée. Préparée à base de produits fermiers : beurre, crème, oeufs, fromage et lard, elle se mange chaude.

De nombreuses possibilités d'accueil vous offrent toute une gamme de logements, de l'hostellerie luxueuse à l'auberge rustique, du meublé au camping en passant par la ferme et le

La Halle-au-Blé (Photo : F.T.L.B.).

village de vacances. Vous ne vous ennuierez certes pas à Durbuy car elle vous propose toute une gamme d'activités des plus variées : on y allume un grand feu le mardi-gras, on y fête les amoureux, les mères et les pères, le muguet, les artistes... Son festival international de la B.D. fait courir amateurs et collectionneurs; la musique y occupe une place de choix : fanfares, formations de jazz, cornemuses, cors de chasse, musique classique... il y en a pour tous les goûts ! Quant aux sportifs, ils seront comblés : kayak, natation, équitation, pétanque, plaines de jeux, vélo, tennis, tir à l'arc et à la carabine, pêche, ski de fond, promenades le long de l'Ourthe et dans les villages voisins... et, objet de la fierté des Durbuysiens, le golf à 18 trous dont le parcours dessiné par l'architecte anglais



Hawtree épouse les ondulations naturelles d'un site superbe. Coquette, notre hôtesse se pare le dernier week-end d'août, d'un merveilleux tapis de fleurs composé de 15.000 bégonias et offre 2.000 bouquets à ses visiteurs. Septembre, octobre, novembre...

c'est le bel automne et l'agrément des promenades guidées en forêt, la cueillette des champignons, les sonneries de cors de chasse dans les rues de la ville, prélude à la traditionnelle messe de Saint-Hubert et à la bénédiction des chevaux.

Vous pourrez, durant tout le mois de décembre, vivre à l'heure durbuy-sienne, la chaleureuse ambiance du temps de la nativité parmi des centaines de sapins étincelants, des guirlandes lumineuses, des petites crèches posées dans les creux des remparts moyenâgeux, les maisons décorées pour la circonstance, le marché artisanal de Noël et les nuits de réveillons gastronomiques arrosés de Saint-Amour et éclairés par les mille bougies allumées dans la cité médiévale.

Si des vallons bien abrités lui valent un climat particulièrement doux en toutes saisons, c'est en décembre qu'elle nous paraît la plus séduisante lorsqu'elle a revêtu son habit de lumière!



Un coin charmant (Photo : F.T.L.B.).

# Bibliothèque Royale ou «Albertine»

par Eric DEMARBAIX

C'est vers 1431 que Philippe le Bon fit réunir les manuscrits précieux dont il avait hérité successivement en qualité de comte de Flandre et d'Artois, de duc de Brabant, de comte de Namur, de Hainaut, ... Ce prince prit à son service David Aubert, l'un des hommes les plus capables de son temps. Il le chargea de composer et de recueillir de nouveaux manuscrits.

Un atelier bibliographique ou «scriptorium» fut établi dans la ville et les manuscrits qui en proviennent sont aussi beaux et aussi riches que ceux qui ont été exécutés en Italie, au Portugal, en France ou en Angleterre. Philippe le Bon n'épargna aucune dépense pour obtenir les plus beaux manuscrits connus. A cet effet, il fit venir de l'étranger des savants et des dessinateurs capables de coopérer à cette grande entreprise. Dès 1443, David Aubert regardait déjà la librairie de son maître comme la plus riche et la plus importante du monde.

Un inventaire dressé à Brugge à l'époque de la mort du duc mentionne 1037 manuscrits. La «librairie» des ducs de Bruxelles, qui finit par surpasser toutes les autres renfermait 746 manuscrits, en fonction d'un inventaire rédigé en 1487, sous le règne de Maximilien Ier.

Malheureusement, les reliures couvertes de pierres, ainsi que les manuscrits précieux, durent être vendus aux usuriers afin de permettre à ce prince, surnommé le Nécessiteux, de subvenir aux dépenses militaires destinées souvent à combattre ses propres sujets.

Mais, sous le règne de son fils Philippe le Beau, et de Charles-Quint, la Bibliothèque de Bourgogne reprit un nouvel éclat, grâce à la faveur



Philippe le Bon.  
(document prêté par l'auteur)



Charles le Téméraire.  
(document prêté par l'auteur)

marquée qu'accordait aux lettres une femme qui les cultivait elle-même avec distinction, Marguerite, tante de Charles-Quint et gouvernante des Pays-Bas.

En 1559, Philippe II, sur les conseils du vertueux et savant Viglius, «donna l'ordre de faire rassembler dans un corps tous les livres qui étaient dans ses pays et par deçà, et nommément ceux laissés par feu de bonne mémoire Marie, reine douairière de Hongrie et de Bohême, sa tante (morte en 1558), et de tous ces livres faire une belle librairie ou bibliothèque en tel lieu qu'il ordonnerait, afin que lui et ses successeurs puissent prendre passe-temps à lire ces dits livres». Le «Président Viglius», nommé trésorier et garde de la bibliothèque, recueillit à Bruxelles tous les livres de la reine de Hongrie, ainsi que ceux qui appartenaient à Philippe II. Une grande partie était disséminée dans les différentes résidences royales de Malines, de Mariemont et de Tervuren. Malheureusement, pendant la longue lutte contre l'Espagne, le dépôt de Bourgogne perdit beaucoup de ces précieux manuscrits. Le comte de Cobenzl retrouva plus tard une partie de ces richesses dans diverses bibliothèques d'Allemagne.

Malgré cette succession de malheurs, les gouverneurs généraux des Pays-Bas s'occupèrent avec soin de rendre quelque splendeur à la bibliothèque des ducs de Bourgogne. En 1594, l'archiduc Ernest et, l'année suivante, le comte de Fuentès, ordonnèrent «qu'on ne délivrât aucun privilège d'imprimer un livre, à moins que l'imprimeur n'en déposât à la Bibliothèque deux exemplaires bien reliés».

Sous Albert et Isabelle, la Bibliothèque fut confiée à un savant qui avait donné



Maximilien d'Autriche.  
(document prêté par l'auteur)



Philippe le Beau.  
(document prêté par l'auteur)

à Anvers des preuves de son amour pour les livres. Par contre, après lui, par suite de coupables incuries, l'ignorance des gouverneurs généraux fit que cet établissement fut négligé à ce point que les manuscrits et les livres, jetés pêle-mêle dans les caveaux de la chapelle de l'ancien Palais des Ducs de Brabant, n'échappèrent que par miracle à l'incendie catastrophique de février 1731.

Toute cette oeuvre de collection fut oubliée pendant plus de vingt ans. Le comte de Cobenzl devait redécouvrir ce trésor en 1754, après que deux cents magnifiques manuscrits aient été enlevés de ce riche dépôt, inconnu à ceux-là mêmes qui étaient préposés à sa garde, pour être transportés à Paris. La France en restitua la moitié en 1771, et la collection qui avait été déposée par Cobenzl dans la Chambre du Grand Serment, rue d'Isabelle, s'enrichit des livres de la corporation supprimée des Jésuites. En 1772, l'Impératrice-Reine fit ouvrir la Bibliothèque au public et nomma bibliothécaire Monsieur l'Abbé Chevalier, chanoine de Leuze.

Dès que le bruit se fut répandu que la Bibliothèque allait être rendue publique, elle reçut un accroissement considérable par des dons que lui firent le duc Charles de Lorraine, plusieurs évêques, abbés et seigneurs, des corporations, des membres de l'Académie nouvellement créée et même des particuliers. Leurs noms furent inscrits dans une registre relié en maroquin et superbement écrit sur vélin. En 1785, la Bibliothèque se composait de 40.000 volumes imprimés et d'un grand nombre de manuscrits.

La Bibliothèque avait à ce moment-là investi de nouveaux locaux. En effet, après les démolitions de Bruxelles en cette première moitié du XVIIIe siècle, Faulte fut chargé de reconstruire le palais de l'Hôtel de Nassau. Faulte dessina un palais classique qui existe encore aujourd'hui dans ses grandes lignes. C'est un monument qui ne manque pas de charme et dont les proportions sont élégantes et justes. Sa cour carrée, malgré de nombreuses transforma-



Charles-Quint.  
(document prêté par l'auteur)



Grandes Armoiries de Philippe le Bon  
(document prêté par l'auteur)

Cette série a été émise au profit de la Bibliothèque Royale de Belgique à l'occasion du quatrième centenaire de la fondation d'une première bibliothèque royale à Bruxelles par Philippe II, le 12 avril 1559.



tions dues à la construction du Musée d'Art Moderne, a quelque chose de studieux et de recueilli, de provincial. La statue de Charles de Lorraine, qui, maintenant, fait face au palais, a l'air de veiller tranquillement sur son oeuvre. Le souvenir de ce prince est du reste présent partout à la place du Musée où Faulte avait eu à vaincre une grande difficulté : c'était l'obliquité inévitable de l'entrée, la cour intérieure du vieil hôtel de Nassau ne se trouvant pas au centre de l'espace que devait occuper le nouveau palais. Il réussit à résoudre ce problème en pratiquant l'entrée principale dans le flanc d'une sorte d'hémicycle au delà duquel un vestibule habilement ménagé donne accès dans les diverses parties de l'édifice. A la fin du XVIIIe siècle, la notoriété de la Bibliothèque Royale devait beaucoup au zèle et aux soins infatigables de Monsieur Gerard, auditeur de la Chambre des Comptes et directeur de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles. Cependant, ce dépôt national n'était pas au bout de ses vicissitudes. En 1794, le représentant du peuple français, Laurent, enleva de la Bibliothèque de Bourgogne, sept chariots chargés de manuscrits et de livres. Le 21 septembre de la même année, des commissaires français enlevèrent près de deux cents autres manuscrits précieux. Les richesses de la Bibliothèque se résumèrent alors à un millier d'ouvrages qui furent classés par Messieurs Gerard et De la Serna Santander.

Ces derniers parvinrent à ajouter 300 volumes en provenance de l'abbaye de Gembloux, d'autres venant encore du couvent des Riches-Claïres, de la collection des Etats de Brabant, du Grand Conseil de Malines et d'une foule de couvents supprimés par le pouvoir français qui occupait nos régions. De la Senna administra ce dépôt jusqu'en 1812. Révoqué pour avoir répandu à Bruxelles une proclamation en faveur du Roi d'Espagne, il fut remplacé par Charles Van Hulthem, recteur de l'Académie de Bruxelles. La Bibliothèque s'accrut, en 1827, de



Anciens bâtiments de la Bibliothèque Royale de Belgique (document prêté par l'auteur).



Moine copiste. Timbre émis dans le cadre des commémorations du "Patrimoine scientifique national" : Bibliothèque Royale. (document prêté par l'auteur)



Détail de "Benois seront les miséricordieux". Manuscrit n° 9296 de l'Albertine. Enluminure commandée par Marguerite d'York, épouse de Charles le Téméraire, entre 1468 et 1477 dans l'atelier bruxellois de Dreux Jean. (document prêté par l'auteur)

392 manuscrits de Bollandistes, appartenant à l'ancienne abbaye de Tongerlo. La Bibliothèque fut de nouveau rendue publique sous le ministère Van Gobbelschroy.

Par un arrêté du 4 novembre 1826, Gachard, tout jeune alors mais déjà archiviste adjoint du royaume, fut chargé de dresser un nouvel état des collections. Il comptabilisa plus de 2 800 volumes y compris les manuscrits rapportés de Paris, après la bataille de Waterloo.

Après l'indépendance de notre pays, une Bibliothèque Royale est créée le 19 juin 1837. Sa mission sera de constituer un dépôt général et public de tous les ouvrages imprimés, estampes, cartes et plans propriétés de l'Etat. Dispersée dans les locaux de l'ancienne Cour et du Palais de l'Industrie, elle est ouverte au public le 21 mai 1839. En 1843, la Bibliothèque de la Ville de Bruxelles y est incorporée. C'est entre 1850 et 1887, sous l'impulsion du conservateur en chef Louis Alvin, que la Bibliothèque Royale va progressivement envahir tout le carré qui entoure la place du Musée.

Il faudra attendre la mort du Roi Albert Ier pour qu'existe l'élan nécessaire à un nouveau projet de bibliothèque. Un fonds «Bibliothèque Royale Albert Ier» vit le jour le 7 mars 1935. Sa tâche sera de récolter par souscription publique les fonds nécessaires à la construction de nouveaux bâtiments. Le 19 mai 1936, la décision d'implanter la nouvelle bibliothèque Royale au Mont des Arts est prise en tenant compte d'un ensemble d'éléments positifs en faveur du site : le terrain est la propriété de l'Etat depuis Léopold II et l'aménagement du site réglera le problème de l'urbanisation du quartier. Un concours est ouvert le 4 janvier 1937 mais il comporte de telles contraintes que les architectes sont tous les victimes d'un premier tour pour rien. De plus, en juillet 1938, le Ministre des Travaux Publics, Balthazar, annonce, qu'en fonction de la situation économique du pays et afin de ne pas gaspiller les deniers de l'Etat, la Bibliothèque Royale sera installée au Jardin Botanique ! Devant faire



Nativité", d'auteur inconnu, extraite du "Missale ad usum D. Leodensis". Edité à Paris en 1513.

face à une véritable fronde organisée, entre autres par les médias et certains partis politiques, le Ministre fera marche arrière et le Gouvernement lancera un nouveau concours ouvert le 1er septembre 1938. Faire rare, peut-être unique, le jury portera son choix, à l'unanimité sur le projet baptisé «Mesure pour mesure». L'heureux vainqueur du concours est Maurice Houyoux, sélectionné parmi 77 candidats. Après exposition des maquettes du projet, le Gouvernement Pierlot annonce, le 20 octobre 1939, en pleine «Drôle de Guerre», qu'il reprend l'idée d'installer la Bibliothèque Royale au Mont des Arts.

Afin d'élaborer cet immense ensem-

ble architectural, les membres du Fonds rappellent l'architecte Ghobert afin que ce dernier collabore avec son confère Houyoux. Cela ne se passe pas sans heurt, mais un plan est finalement adopté le 17 novembre 1944, après la libération de Bruxelles.

A croire que la Belgique ne possédait pas la perle rare parmi ses architectes formés dans nos écoles, les membres du Fonds consultèrent l'étranger pour finalement adopter un nouveau plan le 5 juin 1946.

La planification des travaux prévoit trois phases successives. A cours d'argent, le Fonds devra demander l'intervention et l'aide de l'Etat qui, comme de bien entendu, attendra la fin des travaux de la «Jonction Nord-Midi» pour donner son accord. De plus, la Ville ne donnera le feu vert du permis de bâtir qu'en 1953.

Ainsi, après dix-huit ans de tiraillements, de projets et de contre-projets, les travaux débutèrent enfin le 20 août 1953.

Entre-temps, le mémorial au Roi Albert Ier, édifié au milieu de la future esplanade, avait été inaugurée le 21 octobre 1951.

Ce n'est qu'un mois après l'ouverture de l'Expo 58 que l'esplanade et le Palais des Congrès seront ouverts



"Très belles Heures de Bruxelles" ou "Les belles heures de Jean de France, duc de Berry". Fin XIVe siècle. Sainte Vierge allaitant l'Enfant Jésus, p. 11. (document prêté par l'auteur)

au public.

Ajoutons à cela les problèmes de l'intégration (voulue heureusement) de la Chapelle Saint-Georges, qui était le seul témoin subsistant d'une vaste habitation patricienne construite vers 1500 par Englebert de Nassau, et les amoureux du livre purent assister à l'inauguration officielle des bâtiments le 17 février 1969.

Edifiée en pierre belge du côté des jardins du Mont des Arts et en pierre de Pouillenaix du côté de la rue de Ruysbroeck et du boulevard de l'Empereur, la bibliothèque Royale offre une façade de cent mètres de long et de dix-sept mètres de haut. Avec ses vingt-six mètres de large, l'entrée est monumentale et le visiteur découvre au-dessus du portique une inscription latine.

A l'intérieur, un grand hall donne accès aux salles des manuscrits, des cartes et plans, de la réserve précieuse, au musée national du Livre, à une salle de conférence de

Détail du Missale Romarum de Mathias Corvin. (Document prêté par l'auteur)

deux cents places et au grand escalier conduisant à la vaste salle de lecture. A l'étage de ces salles, s'étendent également les salles des catalogues, des périodiques, des expositions temporaires et des bibliographies.

A l'arrière de ces locaux, surgit du côté de la rue de Ruysbroeck, le magasin aux livres. Constitué de 18 étages et prévu pour cent kilomètres de tablettes, sa capacité a ainsi doublé par rapport aux anciens locaux. Le visiteur aura accès à un ensemble composé de :

1° la précieuse Bibliothèque de



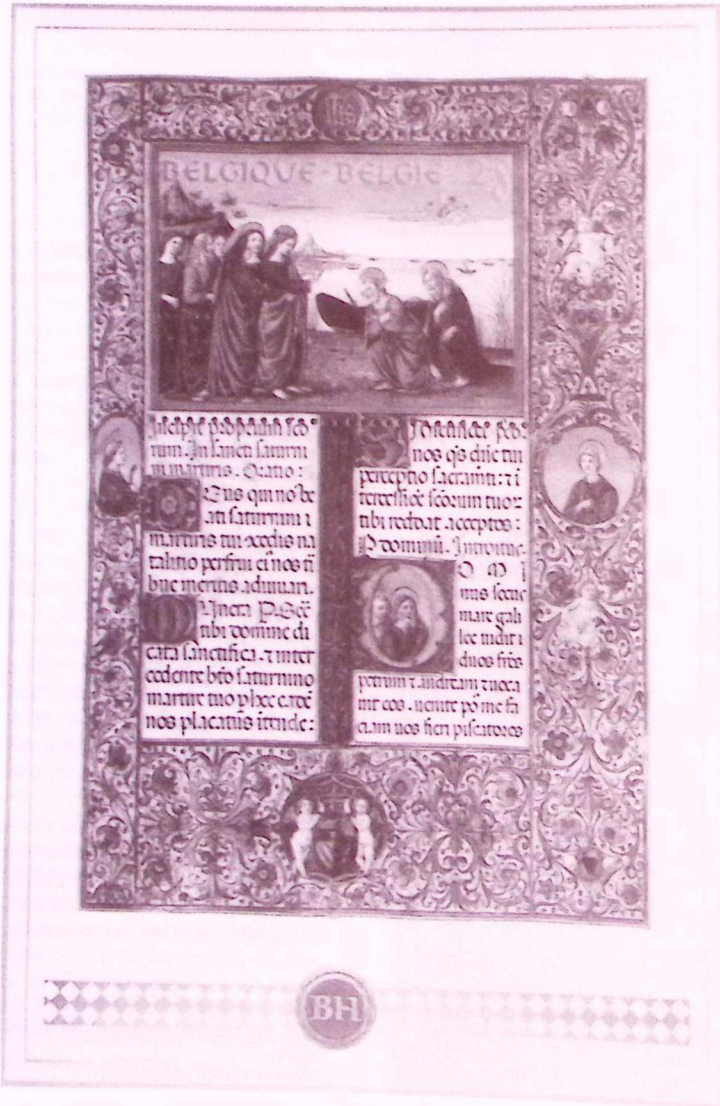
Bourgogne fondée au XVe siècle par Philippe le Bon; 2° la bibliothèque de la Ville, renfermant des ouvrages de valeurs provenant d'anciennes abbayes;

3° la bibliothèque Van Hulthem, acquise par le Gouvernement en 1837 pour la somme de 315.000 francs; 4° la bibliothèque du physiologiste Jean Müller acquise en 1860; 5° la bibliothèque d'ouvrages sur la musique, provenant de Fetis, acquise en 1872; 6° les ouvrages sur l'héraldique de Goethals; 7° fonds divers et d'ouvrages offerts par les gouvernements étrangers, les sociétés savantes et les particuliers; 8° acquisitions nouvelles. Actuellement, la Bibliothèque Royale possède environ un million de volumes imprimés, 32.000 manuscrits et 425.000 gravures, cartes et plans.

En 1994, dans le cadre des 25 ans de l'inauguration officielle des nouveaux bâtiments de la Bibliothèque Royale au public et des 25 ans des "Amis de la Bibliothèque", plusieurs manifestations sont prévues. Les "Journées Portes Ouvertes" auront lieu les 19 et 20 février 1994, de 10h30 à 17h30.

Trois expositions sont prévues: "Les 25 ans de mécénat des amis de la Bibliothèque royale", les 25 ans d'acquisitions de la Bibliothèque royale" et "Le musée de la Bibliothèque Royale" qui comprendra des objets insolites reçus par la Bibliothèque. Ces expositions se prolongeront au-delà de ces deux jours.

*Missale Romarum de Mathias Corvin, roi de Hongrie. Enluminé à Florence en 1485. Ce manuscrit échut à Marguerite de Habsbourg, veuve de Louis II, roi de Hongrie. Jusqu'en 1787, c'est sur ce manuscrit que prêtèrent serment les gouverneurs des Pays-Bas méridionaux (document prêté par l'auteur).*



# EXPOSITIONS

## Au Muséum des Sciences naturelles : 5 milliards d'Hommes : tous parents, tous différents

L'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique présente l'exposition «5 milliards d'Hommes : tous parents, tous différents». Cette exposition est consacrée à la diversité biologique de l'espèce humaine et aux bases génétiques de cette variabilité.

Comme pour l'exposition des dinosaures, Objectif Recherche organise une opération de science par correspondance - Bio Mail - pour assurer la préparation et le suivi de la visite de l'exposition, particulièrement en milieu scolaire.

«5 milliards d'Hommes : tous parents, tous différents» s'articule autour de plusieurs espaces.

L'entrée dans l'exposition s'effectue au travers d'un *vestiaire*. Le public est ainsi invité à abandonner ses différences culturelles.

Un premier espace intitulé «*biometron*» permet à chaque visiteur de se sensibiliser à la très grande variabilité des caractères physiques. La taille, le poids, la couleur de la peau, la forme et la couleur des yeux ou des cheveux, la forme du visage ou les empreintes digitales permettent de cerner cette variabilité. Aucun de

ces caractères n'autorise la séparation des populations humaines en races. Des répartitions géographiques sont possibles mais diffèrent d'un caractère à l'autre. De plus, une très grande variabilité existe au sein de chaque population humaine. Où se trouve l'explication de cette extraordinaire variabilité ?

Un second espace intitulé «*puissances de 10*» permet de répondre à cette question. L'homme y enlève sa peau, découvre ses muscles, ses organes, ses vaisseaux et ses os. En changeant d'échelle, on aborde la cellule, le noyau et l'information génétique. Chaque individu est le résultat unique d'un gigantesque tirage au sort entre les différents allèles de chaque gène. Il n'existe donc pas deux individus identiques à l'exception des vrais jumeaux.

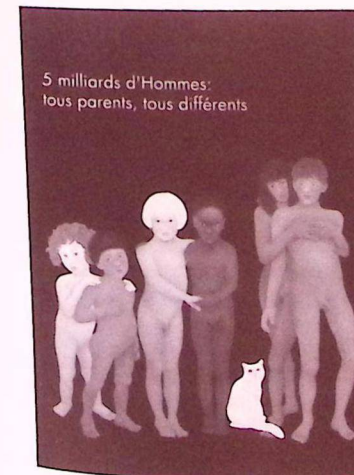
Un troisième espace consacré à la «*diversité cachée*» permet d'illustrer la notion de loto génétique. Les groupes sanguins, le facteur rhésus et le système HLA en sont les exemples les plus frappants. L'analyse de la répartition des gènes de ces divers caractères dans le monde permet de définir un réseau où les similitudes génétiques entre les différentes populations humaines se superposent aux principales divisions géographiques et aux grands flux migratoires.

Les populations humaines ont évolué. Pourquoi et comment ?

Un espace «*évolution*» tente de répondre à ces questions. Les mutations, les migrations, la sélection naturelle et la dérive génétique sont les moteurs de l'évolution. Ces notions complexes sont essentielles dans la compréhension du phénomène de l'évolution des espèces et de l'homme en particulier. Une galerie permet de subir l'évolution de la lignée humaine depuis les Australopithecus jusqu'à l'homme moderne.



Les plus anciennes découvertes d'hommes anatomiquement modernes (Homo sapiens sapiens) sont datées de plus de 100.000 ans, ce qui correspond à environ 5.000 générations. Chacun des 5 milliards d'hommes actuels possède donc, au minimum, 2<sup>5000</sup> ancêtres théoriques ce qui fait un nombre total de 5 milliards x 2<sup>5000</sup> ancêtres. Par ailleurs les données archéologiques et paléanthropologiques montrent que les effectifs des premières populations d'Homo sapiens étaient petits. Il existe donc une contradiction apparente entre la théorie et les faits : il n'y a jamais eu autant d'hommes sur terre. L'ensemble des populations modernes est issu d'un petit groupe d'Homo dont les individus sont chacun de multiples fois l'ancêtre de tous les hommes actuels. Les différentes populations humaines actuelles descendent d'une population ancestrale unique. Elle ont évolué biologiquement mais surtout culturellement. Pas plus que la variabilité biologique, la diversité culturelle ne permet d'établir un clas-



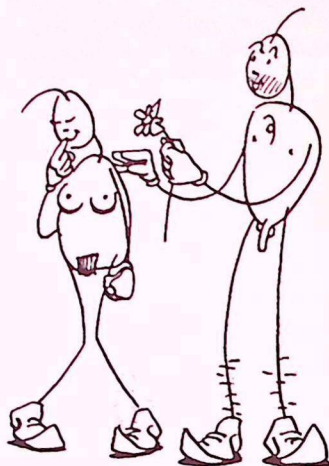
# EXPOSITIONS

sement hiérarchique. Chaque société humaine fonctionne selon ses propres valeurs qui diffèrent de l'une à l'autre.

Ces deux thèmes sont abordés dans l'espace «biologie et culture» où deux questions principales sont posées: à l'heure de la conférence de Rio, faut-il envisager d'autres critères que le PNB ou le niveau technologique comme seuls critères de réussite d'une société?

La croissance économique, longtemps prônée comme la réponse à l'explosion démographique, risque-t-elle au contraire de précipiter la dégradation de l'environnement planétaire si elle ne s'effectue pas dans le respect de la diversité culturelle? La Belgique et l'Europe ont été de tous temps, terres de mélange. Nous

sommes tous des immigrés de la Nième génération. Le brassage des gènes et de la culture sont facteurs



d'évolution et d'enrichissement. Nous sommes plus de 5 milliards d'hommes, tous parents par notre origine commune et notre unité biologique. Nous sommes tous différents par la variabilité individuelle au sein de chaque population.

**Renseignements pratiques :**  
L'exposition a lieu **jusqu'au 31 août**, au Muséum des Sciences naturelles, rue Vautier, 29 à 1040 Bruxelles. Le Muséum est ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 16h45, le dimanche jusque 18h. Il est fermé le lundi et les 1er janvier et 25 décembre. Prix d'entrée : expo et muséum : 200F (18 ans et +); 150F (6 à 17 ans, étudiants, seniors). Groupes : renseignements au Service Educatif. Tél. : 02/627.42.34.

## A la Tour japonaise : Samurai

La Tour japonaise sert à nouveau de cadre extraordinaire à la seconde présentation d'armes et armures japonaises des Musées royaux d'Art et d'Histoire. Conçue de manière différente de la première, l'exposition met tout spécialement en valeur une des facettes méconnues de la collection : ses garnitures de sabres et plus particulièrement ses cinquante gardes (tsuba). Cet ensemble se révèle en effet très représentatif d'une discipline particulière des arts appliqués japonais, qui, dès le XVIe siècle, devint affaire d'artisans hautement spécialisés et regroupés en multiples ateliers. On y retrouve ainsi toutes les techniques utilisées entre le XVIe et le XIXe siècle pour la fabrication et le décor des gardes de sabres.

La réalisation de la seconde partie de l'exposition «Samurai» est avant tout la concrétisation d'un acte rare de mécénat.

Comme toutes les autres collections

japonaises des Musées, celle des *tsuba* a été soigneusement inventoriée. Toutefois, elle n'a jamais pu être sérieusement étudiée et faire l'objet d'un catalogue raisonné, comme son importance l'aurait justifié. C'est la raison pour laquelle les Musées ont toujours souhaité con-



Photo : Luc Dewarichet

fier une telle étude à un chercheur japonais de haut niveau. Grâce au mécénat de la Belgium-Japan Association & Chambre of Commerce, les Musées royaux d'Art et d'Histoire se sont trouvés en mesure d'inviter le Chef de département des Arts appliqués japonais du Musée national de Tokyo, Monsieur Nobuo Ogasawara, à venir étudier la collection. L'exposition est l'occasion de faire sortir de l'ombre ce très bel ensemble de gardes de sabres et de lui redonner le lustre qu'il mérite.

**Renseignements pratiques :**  
L'exposition est accessible **jusqu'au 27 février 1994**, à la Tour Japonaise, avenue Van Praet, 44 à 1020 Bruxelles.

Elle est ouverte au public du mardi au dimanche de 10 à 16 h 45. Elle est fermée le lundi et les jours fériés. Prix d'entrée : 80 F - 50 F. Catalogue : 150 F. Visites guidées : Service Educatif et Culturel 02/741.72.15.

## Vient de paraître



### Nivelles an quarante-trois

Louis Genty continue la série des brochures consacrées aux années de guerre à Nivelles publiées, par «Rif Tout Dju».

Pour cet album, l'auteur craignait manquer de documents d'époque. Ses lecteurs lui en ont fourni au point qu'une sélection a été nécessaire.

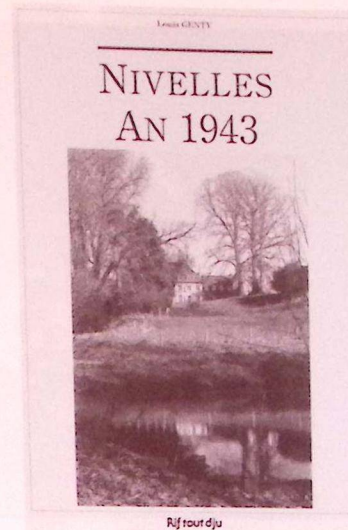
Comme antérieurement, on lui a rapporté souvenirs et témoignages. Mais pour l'année 1943, beaucoup d'événements ont une coloration tragique.

A Nivelles et dans les alentours, le récit le plus dramatique est sans doute celui du tout premier parachutage d'armes par les Alliés, sur le plateau de Baudémont : une trahison aura pour conséquence l'investissement du château et le massacre de la famille du Comte de Lichtervelde. Louis Genty évoque aussi l'entrée de professeurs du collège Sainte-Gertrude dans la Résistance, l'incendie de l'Office du Travail, l'approvisionnement, la vie judiciaire, la formation musicale de Jacques Gondry, le théâtre wallon nivellois qui vient de fonder Franz Dewandelaer, etc.

*Cet album, présenté sous une couverture en couleurs et illustré de documents encore inédits, est vendu dans les librairies nivelloises au prix de 200 F. On peut aussi l'obtenir contre versement de la même somme au compte n° 001-0515707-34 de Rif Tout Dju, Bd. Charles Vanpée, 63 à 1400 Nivelles.*

### L'église du Saint-Sépulcre à Nivelles

Sous ce titre vient de sortir de presse une plaquette d'Adrien Balseau consacrée à une église de Nivelles beaucoup moins connue que la prestigieuse collégiale Sainte-



Cette plaquette, éditée par l'Association culturelle et dialectale de la région nivelloise est illustrée de plusieurs photos des deux églises du Saint-Sépulcre, certains de ces documents étant inédits et étonnants.

*L'ouvrage est disponible au prix de 120 F dans les librairies nivelloises. On peut aussi l'obtenir contre versement de ce même montant au compte n° 001-0515707-34 de Rif Tout Dju, Bd Charles Vanpée, 63 à 1400 Nivelles.*

### Jours de guerre - Tome 9

Ce volume de la collection éditée par le Crédit Communal porte le titre «Jours gris».

Il évoque en effet cette période morose de 1941 qui vit la fin des espoirs d'une guerre courte avec l'extension du conflit aux Balkans, à l'Afrique du Nord et à l'U.R.S.S.

C'était le temps où le ravitaillement était la principale préoccupation, avec la nécessité de produire, avec tous les risques liés aux exigences des occupants et la mise en oeuvre de la «doctrine Galopin» et de sa politique du «moindre mal».

C'est aussi l'instauration d'une «corporalisation» de l'agriculture avec la création d'une Corporation Nationale. Pour les socialistes, ce fut le tournant décisif, après la dissolution du P.O.B., pour redéfinir ses orientations lors du congrès clandestin de Burnot-Rivière qui marqua la jonction des militants wallons et bruxellois et l'ouverture du parti aux autres classes sociales avec le nouvel intitulé «Parti Socialiste Belge».

L'ouvrage aborde aussi les «Pâques Anversoises», premier pogrom dans le quartier juif, le début des services de renseignements anglo-belges et de la structuration des réseaux de résistance en Belgique.

## Vient de paraître



Volume de 120 pages avec de nombreuses illustrations N/B.  
Vendu 695 F (+75 F de frais de port) ou en souscription à 495 F.  
Renseignements : Service de vente du Crédit Communal, Passage 44, Bd Pachéco à 1000 Bruxelles, tél. : 02/222.43.08.

### Chemins de traverses

Voilà un ouvrage tout à fait remarquable, car il fait le point de manière pertinente et exhaustive sur un sujet qui tient à cœur à beaucoup de monde : nos anciennes voies de chemin de fer.

Depuis la dernière guerre, plus de 1.500 km de lignes ferroviaires ont été désaffectées en Belgique.

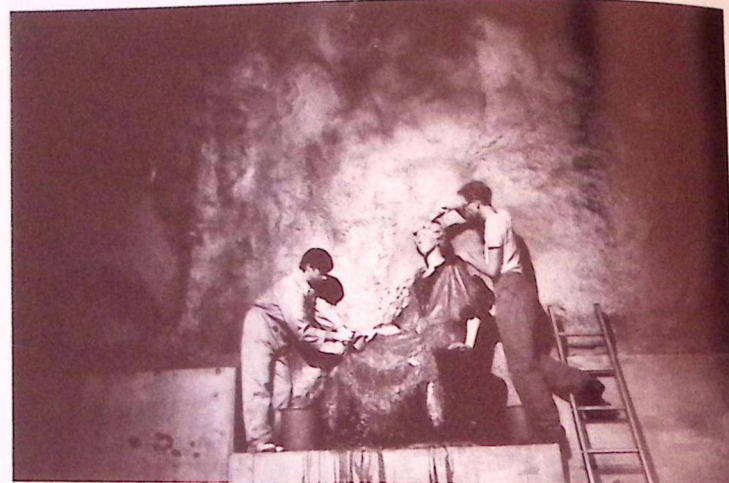
Que sont-elles devenues ? Certaines sont devenues routes agricoles et forestières, d'autres des fonds de jardin ou de propriétés privées, les rendant impropres aux usagers publics. La plupart dorment paisiblement oubliées dans la verdure qui a repris ses droits.

Gilbert Perrin, un réalisateur de télévision est un amoureux des chemins de fer et un grand randonneur. Il a entrepris depuis 1985 l'inventaire de ces lignes supprimées, questionnant les administrations, s'informant des projets de réhabilitation recensant les aménagements et parcourant à pied et en vélo, les itinéraires avec son équipe de volontaires.

GILBERT PERRIN  
CHEMINS DE TRAVERSES



NON ANCIENNES LIGNES FERROVIAIRES  
EN PROGRÈS À PROPOSER DES ÉCRIS À PARTIR DE 1985



À la station Stuyvenberg, "Bosquet" par Michel Vanden Eeckhoudt (Document STIB).

23 de l'ASBL «Les Amis de la RTBF - Charleroi». Tél. : 071/20.93.86.

### L'art dans le métro - Bruxelles

Conjointement à l'exposition «Metro Pictures» dans la galerie du Crédit Communal terminée en octobre, celui-ci a édité avec la S.T.I.B. un livre sur l'art dans notre métro.

La S.T.I.B. avait déjà publié une plaquette sur le sujet en 1976, suivie d'une deuxième en 1981 et d'un addendum en 83. Il convient de souligner tout le mérite de la Commission artistique de la S.T.I.B. d'avoir pris la décision à partir de 1972 d'ouvrir à tous les grands artistes belges les stations de métro pour installer l'art en sous-terrain. Initiative originale dans un pays qui n'a pas une grande tradition de commandes en matière artistique !

Près de 700.000 voyageurs ont ainsi l'opportunité - s'ils en prennent le temps - d'admirer les meilleurs re-

Editions de la RTBF, 264 pages, nombreuses photos N/B, cartes descriptives, aquarelles en couleur et dessins.

En vente à 750 F dans les centres de la RTBF, la Fondation Roi Baudouin et par versement (frais de port inclus) sur le compte 001-1836060-

## Vient de paraître



présentants de l'art belge d'après-guerre.

Le livre est très réussi. En introduction, on lira l'histoire et la construction du métro et des transports urbains bruxellois. Pour la partie artistique, l'iconographie très soignée est accompagnée de commentaires scientifiques choisis. Marcel Boon et Herman Liebaers apportent leur contribution. Rappelons que la S.T.I.B. organise des visites guidées «Art dans le métro» les lundi, mardi et jeudi matins sur demande, tél. : 02/515.20.63.

De format 30 x 25 cm, l'ouvrage a 184 pages, avec 137 illustrations, dont 94 en couleur. En vente au Crédit Communal et au bureau de la S.T.I.B. à la station «Porte de Namur».

### Le Palais Royal de Bruxelles

Le dernier ouvrage de la collection «Musea Nostra» éditée par le Crédit Communal de Belgique est consacré au Palais Royal de Bruxelles. Le livre comprend des articles d'André Molitor sur la Fonction Royale, de Gustaaf Janssens sur la Dynastie Belge, de Martine Vermeire sur l'histoire du palais ainsi qu'un petit guide fort pratique pour la visite des salles et des salons, et une présentation du Musée de la Dynastie par le colonel Guy de Greef. Rappelons que le Palais Royal est ouvert généralement pour une durée limitée en juillet-août. Cet ouvrage en constitue la parfaite introduction.

De format 38 x 21 cm, comportant 136 pages avec de nombreuses illustrations en couleur, N/B et dessins, le livre est vendu 950 F pour l'édition de luxe reliée et de 595 F

pour l'édition brochée, frais de port inclus, auprès du Crédit Communal, par versement sur le compte : 057-6370330-16.

### Jean Degreeef 1852-1894 sa vie, son oeuvre

Hubert Schots, bien connu des amateurs et spécialistes des peintres de Rouge-Cloître vient d'écrire un bel ouvrage sur l'artiste Jean Degreeef, à l'occasion du 100e anniversaire de son décès dans une mansarde de Rouge-Cloître.

Ce livre qui rend hommage au chef de file de notre école de paysage du XIXe siècle vous apprend tout sur cet artiste.

Hubert Schots retrace sa vie, liée à l'histoire de son site et de son village. Outre sa biographie émaillée de nombreuses reproductions, l'ouvrage contient la très belle biographie écrite en son temps par son disciple Alfred Bastien et la confé-

rence de Jean Vanparrys, donnée en 1943.

Un article scientifique écrit par André Moerman complète tout ce que l'auteur a pu récolter sur cet artiste pendant plus de 25 ans.

Cet ouvrage de 148 pages, format 297 x 210 mm, est illustré par 53 reproductions en couleur et par de nombreux documents et reproductions en noir et blanc.

A partir du 18 décembre, le livre est en vente au prix de 1.500 F au Centre d'Art de Rouge-Cloître. Les frais de port sont de 170 F.

Renseignements : 02/660.55.97, de 14 à 17 h, sauf le vendredi et le lundi.

### La mystérieuse saga du petun

Voilà un sujet sortant de l'ordinaire. Grand fumeur de pipe, écrivain, ex-grand reporter international, plon-

La paysagiste par Jean Degreeef



## Vient de paraître



geur sous-marin, Christian Souris s'est mis en tête un jour, à force de découvrir au fond des ports des morceaux de pipes, de raconter les origines du tabac et des pipes en terre.

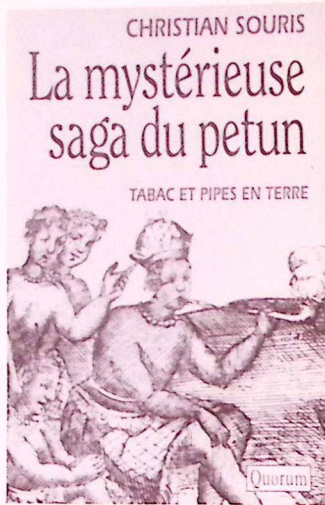
C'est une véritable saga qui commence au Nouveau Monde et se répand en Europe, entre les lèvres des marins, des soldats, des paysans, des ouvriers et des étudiants, avant de gagner toutes les classes de la société.

D'une faconde intarissable, l'auteur nous entraîne d'un bout à l'autre du globe à la poursuite des origines et des pérégrinations des multiples «brûle-gueule» et «bouffardes». Son texte fourmille de textes rares et d'anecdotes solidement documentées. Ce livre intéresse évidemment au premier chef les fumeurs de pipe et les collectionneurs. Mais les non-fumeurs en retireront un aussi grand plaisir, car la pipe fait partie intégrante de l'histoire de notre civilisation.

Publié par les Editions Quorum d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. De format 24 x 16 cm, 268 pages, avec illustrations en N/B. Vendu en librairie à 980 F.

### Chapelles & Potaies du Grand Beauvechain Essai de présentation et d'inventaire des signes extérieurs de piété à Beauvechain

La première partie de l'ouvrage est générale. Elle propose la synthèse des très nombreux éléments d'une information souvent fort éparse : aperçu historique d'ensemble de l'entité, formes et fonctions des chapelles dans leur contexte beauvechenois, saints patrons et cultes locaux. Nombreuses sont les chapelles et potaies à Beauvechain. Les plus imposantes balisent les marches de l'entité. Elles ne sont pourtant que



les quelques grandes soeurs de toute une famille de grottes, présents, niches, calvaires, croix, statues et autres oratoires. Bien en vue à la façade d'une demeure ou au pignon d'une ferme, à l'entrée d'un jardin ou au fond d'un potager, à la croisée d'une drève ou sur un arbre centenaire, toutes ces marques témoignent de la foi et de l'espérance d'hier et d'aujourd'hui, des bonheurs et des malheurs des habitants des lieux qui prirent la peine de les ériger pour prier et se souvenir.

Ce livre est une invitation à la promenade et à la découverte de ce petit patrimoine, souvent modeste, toujours touchant.

L'originalité du travail repose sur l'essai d'inventaire systématique de toutes les manifestations externes de piété visibles sur la voie publique dans l'entité de Beauvechain et ceci sans qu'aucun critère de sélection ne s'impose, ni chronologique, ni dimensionnel, ni esthétique. Quelque 156 localisations sont ainsi dénombrées et présentées.

Ce volume, d'un format 16 x 24 cm, contient 176 pages et 152 illustra-

tions. Il est en vente au prix de 600F. Edition Nauwelaerts, rue de l'Eglise Saint-Sulpice 6 à 1320 Beauvechain. Tél. : 010/86.67.37.

### Livrets-guides au Muséum à Bruxelles

Les livrets-guides du Muséum de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique visent à offrir au public une toute nouvelle collection de guides spécialisés permettant de mieux s'orienter dans le Muséum et de mieux connaître et mieux apprécier les mille et une facettes de ses réalisations qui se diversifient de plus en plus.

Quatre fascicules sont parus à ce jour.

"Le Muséum au fil des salles" présente un résumé pratique et complet de l'ensemble des expositions. Il contient un plan général et un plan de chaque salle ainsi que la liste de tous les vertébrés présentés et les thèmes des vitrines des Invertébrés.

"Salle des Minéraux" est un complément à la fois explicatif et succinct de ce que contiennent les 39 vitrines et panneaux de cette salle haute en couleur. "Sur les traces des premiers hommes" complète une intéressante exposition permanente qui chemine de vitrine en vitrine. Cette exposition situe l'homme dans l'histoire évolutive des êtres vivants.

"L'année de l'élan" est un conte préhistorique qui se situe à la fin des temps glaciaires, vers 12.000 ans avant notre ère. Un jour de printemps, un jeune garçon rencontre un élan, dont l'image et l'esprit vont le hanter longtemps, jusqu'à son initiation à l'automne. Outre un lexique des différents termes se rapportant à la vie matérielle et spirituelle de ces chasseurs-cueilleurs préhistoriques, le livret comporte également un guide illustré de "La grotte préhistorique" reconstituée au Muséum en 1991.

## Vient de paraître



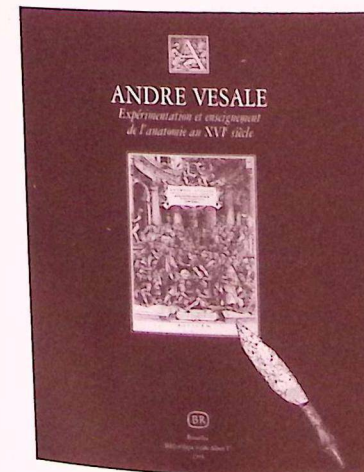
Les livrets sont en vente au Muséum (rue Vautier 29 à 1040 Bruxelles), du mardi au samedi de 10h30 à 16h45; le dimanche de 10h30 à 18h. "Musée au fil des salles" et "Sur les traces des premiers hommes" sont vendus au prix de 100 F chacun; la "Salle des Minéraux" au prix de 120F et l'année de l'élan au prix de 250F; les quatre livrets ensemble au prix de 570F.

Pour les envois par la poste, il faut se renseigner au Service Educatif 02/627.42.33.

### André Vesale Expérience et enseignement de l'anatomie au XVIe siècle

Bien que l'exposition du même nom qui eut lieu à la Bibliothèque Royale Albert Ier à Bruxelles, a déjà fermé ses portes, le catalogue scientifique, de grande valeur, est encore disponible au service "Accueil" de la Bibliothèque royale.

Richement illustré, il fournit l'analyse critique, le commentaire scientifique et les données bibliographiques relatifs à chaque ouvrage et objet ex-



posé. L'ouvrage se divise en plusieurs thèmes : la vie de Vésale, ses études à Louvain et Paris, l'état de la médecine avant lui, la médecine au XVIe siècle, les oeuvres d'André Vésale, l'anatomie artistique, ses successeurs, le Collège de Médecine de Bruxelles et les objets et instruments scientifiques.

Le livre est en vente au prix de 350F, au comptoir de vente de la Bibliothèque Royale (Mont des Arts). Ce comptoir est ouvert de 10 à 12h et de 13h30 à 16h45, du lundi au vendredi.

Ouvert le samedi en décembre. Renseignements : 02/519.53.71.

### Le Tout Bruxelles

La Fondation pour les Arts à Bruxelles vient d'éditer un ouvrage original consacré à l'art et la culture de la capitale.

En effet, ce n'est pas un guide touristique de l'art à Bruxelles et c'est plus qu'un abc culturel. Ce sont plutôt les "trois coups" qui ouvrent le rideau sur une vaste scène foisonnante qu'on découvre avec un plaisir empreint de curiosité. Pour la première fois, près de 200 organismes dans tous les domaines de l'art et de la culture bruxelloise sont réunis dans un seul ouvrage. Vous y trouvez plein d'adresses concernant l'architecture, les arts plastiques, les arts de la scène, le cinéma, les lettres, la musique, la science et l'histoire ainsi que l'enseignement pluri-culturel.

Destiné essentiellement à une diffusion internationale pour faire connaître la capitale européenne dans tous les détails de ses dimensions culturelles.

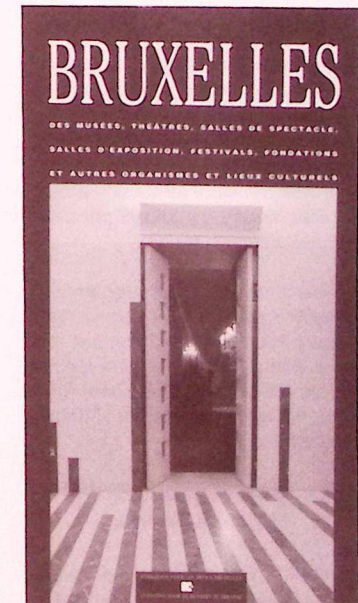
C'est ainsi qu'il donne pour chaque organisme, les coordonnées complètes, un historique, une description et ses réalisations récentes.

Chaque rubrique mentionne également une sélection de lieux, de salles et commerces spécialisés qui lui sont propres.

S'il est d'ores et déjà le "vademecum" indispensable à tout étranger séjournant à Bruxelles, nul doute qu'il le sera également pour les Bruxellois.

Edité en quatre langues (français, néerlandais, anglais, allemand) par la Fondation pour les Arts à Bruxelles, le "Tout Bruxelles" des musées, théâtres, salles de spectacles, salles d'exposition, festivals, fondations et autres organismes culturels, format 13 x 24 cm, contient 160 pages dont 10 pages de photos. Il est en vente dans les librairies et auprès des principales agences de la COB au prix de 595 F.

Renseignements : 02/477.04.15.



# AVIS ECHOS AVIS ECHOS

## Bonne nouvelle pour nos abonnés : La cotisation 1994 est maintenue à 500 F

Nous sommes heureux de vous annoncer que l'abonnement 1994 à la revue «Brabant Tourisme» reste inchangé malgré la hausse des coûts d'impression et d'expédition. C'est ainsi que **le montant de l'abonnement à notre revue est maintenu à 500 F (T.V.A. comprise) en 1994.**

Outre les 4 numéros de 64 pages accompagnés d'un calendrier des manifestations, la cotisation donne droit à une réduction de 10 % sur le prix officiel de vente des livres, brochures et dépliants édités par la Fédération Touristique du Brabant. Nous prions, dès lors, nos abonnés de bien vouloir verser, **dans la mesure du possible avant le 31 janvier 1994**, la somme de 500 F au C.C.P. 000-0385776-07 de la Fédération Touristique du Brabant, 61 rue du Marché-aux-Herbes à 1000 Bruxelles.

Les cartes de membre seront envoyées avec le premier numéro de l'année, au mois de mars 1994. Pour nos lecteurs qui désirent recevoir leur revue à une autre adresse que celle mentionnée sur le virement, veuillez-nous en informer par courrier séparé.

A titre indicatif, nous signalons à l'intention des lecteurs non affiliés à notre Fédération, qu'il leur est toujours loisible de se procurer les numéros de la revue «Brabant Tourisme» au prix inchangé de 150 F par exemplaire.

## Ouverture d'un nouvel hôtel à Wavre

La chaîne Confort Inn - Primevère poursuit son implantation en Belgi-

que avec l'ouverture d'un troisième hôtel à Wavre. Les deux premiers sont situés à Fleurus et Waterloo. Cette chaîne fait partie du groupe Choice Hotels International.

Ce nouvel hôtel possède beaucoup d'atouts. Il est situé près de Walibi-Aqualibi et près de l'autoroute de Bruxelles-Namur, dont il est bien visible de celle-ci. Malgré cette proximité et celle de l'animation de la ville de Wavre, il bénéficie du calme de la campagne.

Non seulement les 72 chambres sont toutes équipées d'une salle-de-douche, d'un wc, d'un réveil automatique, d'une télévision satellite et d'un téléphone à ligne directe mais une chambre a été spécialement aménagée pour les personnes handicapées, 12 chambres sont communicantes, 7 familiales et 14 non fumeurs. Trois salles de séminaire, un grand parking, une navette, un bar et un restaurant de 120 places ouvert toute l'année complètent l'infrastructure hôtelière.

Le restaurant Primevère propose sa célèbre formule buffet à 575 F, son menu Bouquet à 695 F et un menu enfant à 240 F ainsi que des plats à la carte et un brunch le dimanche. Adresse : Confort Inn Primevère,

rue de Manil 91 à 1301 Wavre. Tél.: 010/24.33.34, fax : 010/24.36.80.

## A la Bibliothèque Royale : Cartes de vœux en vente

A l'occasion des fêtes de fin d'année, nous vous rappelons que le *comptoir de vente* (à côté de la Chapelle Nassau) de la Bibliothèque Royale vend de nombreuses séries de cartes de vœux de Noël, des cartes de vœux pouvant servir à d'autres occasions et des faire-part superbes. Du papier à lettres, des reproductions de miniatures, gravures et estampes sont proposés également à des prix très modérés. Différents styles vous permettent de mieux choisir en fonction de l'usage que vous voulez en faire. Des scènes de Noël, des miniatures représentant les saisons, des fleurs, des anciennes partitions et des scènes «japonaises» en sont quelques exemples de style.

Le comptoir de vente (Mont des Arts) est accessible au public, du lundi au samedi de 10 à 16h45. En dehors du mois de décembre, le comptoir est fermé entre 12h et 13h30. Tél. : 02/519.53.64.

